Le tirage des deux éditions du samedi, certifié par l'A. B. C., fait de "L'Action Catholique" un des meilleurs médiums français d'annonces du pays.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — "Instaurare omnia in Christo" — Directeur, Jules DORION

CALENDRIER
Soleil lever, 7.8—Coucher, 5.0
QUARANTE-HEURES
Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur
Max. 2 Min 10
FROID ET NEIGE

Vingt-sixième année No 8084 — QUEBEC — Canada — Mardi, 7 février 1933 — Membre de l'A. B. C.— Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

M. J.-A. BARRETTE DEFEND SON PROJET DE REDISTRIBUTION

LE CANADA ETANT UNE NATION SOUS LE REGIME MONARCHIQUE DEVRAIT S'APPELER ROYAUME

C'est la prétention de M. Armand Lavergne qui voudrait faire remplacer les mots "Puissance du Canada" par "Royaume du Canada".— M. Pouliot appuie la résolution du député de Montmagny.

PAS DE VOTE SUR LA MOTION

Ottawa, 7 (D. N. C.)—M. Armand Lavergne, député de Montmagny, a proposé hier, en Chambre, la résolution suivante: "Attendu le statut de Westminster, les traditions du peuple Canadien et la constitution du pays, cette Chambre exprime le voeu que le nom du Canada soit changé de Puissance du Canada en celui de Royaume du Canada".

M. LAVERGNE: "Par le statut de Westminster, nous avons cessé d'être une puissance pour devenir une Nation indépendante sous la souveraineté du Roi de la Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions d'Outremer. Nous avons dépassé le statut d'un Dominion et nous ne formons certainement pas une république. L'histoire et les faits démontrent que nous sommes sous le système monarchique, c'est au nom du Roi que le Parlement légifère. Nous constituons donc un royaume et il est grandement

(Suite à la page 6, 1ère col.)

MAINTIEN DE LA REDUCTION DES SALAIRES

Deux résolutions de l'hon. M. Rhodes.— Remise en vigueur des bills adoptés à la dernière session.

Ottawa, 7. — (D.N.C.) — Le ministre des finances, M. Rhodes, tel qu'il l'avait annoncé en fin de semaine, a présenté dès le début de la séance, deux résolutions, préludes de deux bills; le premier au sujet de la réduction des salaires des employés civils, de l'indemnité parlementaires, des émoluments des ministres et des fonctionnaires. Le second, relatif au maitien d'une augmentation de 10 p. c. de l'impôt sur le revenu des juges, des soldats, des marins et de la gendarmerie à cheval.

Il s'agit non pas de deux bills nouveaux, mais de la remise en vigueur des deux bills de l'an dernier qui ne valaient que pour un an. M. William Duff, libéral d'Antigonish-Guysborough, a annoncé qu'il s'opposerait aujourd'hui aux deux bills aussi énergiquement qu'il l'avait fait l'an dernier. Il est pe probable toutefois que la discussion s'éternise làdessus. Les députés référeront plutôt à leur déclaration de l'an dernier.'

Le député conservateur de Berthier-Maskinongé fait un brillant exposé de la loi électorale et tout particulièrement des clauses qui regardent la représentation des provinces.— L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord avait pour but, en fixant la représentation de Québec à 65, d'établir un minimum et non un maximum.— Les hons Stevens et Cardin prennent part au débat.

M. STEWART DEMANDE L'AJOURNEMENT

Ottawa, 7 (D. N. C.) — Nos lecteurs se rappellent — nous en avons parlé abondamment dans le temps— que M. J. A. Barertte, député conservateur de Berthier-Maskinongé, avait inscrit au feuilleton, dès l'automne dernier, la résolution suivante, qui avait fait du bruit:

"Considérant que cette Chambre sera bientôt appelée à délimiter de nouveau les districts électoraux dans les différentes Provinces qui forment la confédération Canadienne;

"Considérant que le nombre des districts électoraux dans chaque Province autre que la Province de Québec, est fondé sur l'unité de population de la Province de Québec;

"Considérant que la représentation parlementaire de la province de Québec avec une population de 2,874,255 comprend 65 députése, ou un quotient de 44,219 par unité de représentation;

"Considérant que la représentation parlementaire de la province d'Ontario comprend maintenant 82 députés, avec une population de 41,849 par unité de représentation;

"Considérant que malgré le fait que la population de la province d'Ontario a augmenté en nombre, mais a diminué proportionnellement à l'aug-

(Suite à la page 6, 2e col.)

LA CHAMBRE ADOPTE OU AJOURNE 6 RESOLUTIONS

Les députés sont pris subitement d'un beau zèle et entreprennent de disposer des résolutions au feuilleton. — Une des journées les plus besogneuses depuis très longtemps.— Beaux débats.

L'HON. STEVENS MENE LE BAL

Ottawa, Ont., 7. — D.N.C. — La Chambre des Communes s'est prise subitement d'un beau zèle. Un peu plus et elle balayait toutes les résolutions du feuilleton. Heureusement, elle s'est arrêtée à temps. Eut-elle disposé des seize résolutions que nous aurions à nous demander ce qu'il resterait à faire d'ici quelques jours, à moins que les députés n'eussent décidé de se rabattre sur les crédits, morne perspective. Successivement elle adopta ou ajourna six résolutions dont voici la nomenclature sèche:

Résolutions de M. Alfred Speakman, fermier-uni de Red-Deer, demandant la revision des dettes et des taux d'intérêt; résolution de M. R.-C. McIntosh, libéral de Battleford-Nord, en faveur d'un drapeau canadien; résolution de M. Armand Lavergne, demandant de changer l'expression de "Puissance du Canada" en celle de "Royaume du Canada"; résolution de

(Suite à la page 6, 3ème col.)

LES ASSUREURS VONT DEMANDER UNE EXPERTISE

Paris, 7. — (B.U.P.) — Les assureurs du paquebot "Atlantique" brûlé en mer le mois dernier, ont refusé d'accepter la décision rendue par la Cour de Commerce, à l'effet que l'épave était une perte totale, et ils ont demandé la nomination d'une commission neutre formée d'experts pour faire enquête.

LA QUESTION DU DRAPEAU EST REMISE

M. McIntosh décide de retirer sa motion demandant la création d'un comité pour étudier le problème.

Ottawa, 7. — (D.N.C.) — MM. McIntosh, libéral de Battleford-Nord, avait inscrit au feuilleton de la résolution suivante :

"La Chambre est d'avis que l'on devrait nommer un comité spécial pour étudier la question d'adopter un drapeau canadien qui symbolise-rait le Canada tout entier, sur lequel le drapeau britannique occuperait une place d'honneur, et qui serait un symbole de l'égalité du Canada parmi les membres de la

(Suite à la page, 6, 4e col.)

UNE BAGARRE A COTEAU LANDING

Montréal, 7. — De Côteau Landing on apprend que dimanche soir vers 7 heures, deux hommes qui travaillaient dans les cours à charbon du C.N.R., Daniel Ménard et Jos. McDonald eurent une discussion qui dégénéra en querelle au cours de laquelle Ménard aurait été blessé de plusieurs coups de couteau près du coeur. La sûreté a envoyé un détective sur les lieux.

L'ANGLETERRE OFFRIRAIT AUX ETATS-UNIS 100 MILLIONS DE LIVRES EN REGLEMENT FINAL

Ce montant représenterait environ $500.000.000 si la livre sterling était au pair et $343.000.000 au cours actuel du change.— Des députés plus généreux ont proposé une somme de $686.000.000.

NEGOCIATIONS AVEC WASHINGTON

Londres, 7. (BUP). — Le gouvernement sera invité aujourd'hui, lors de la réunion du Parlement, à offrir aux Etats-Unis la somme de cent millions de "livres" en règlement final des dettes de guerre, soit un quart de cent par piastres sur le montant encore dû.

Ce paiement global serait évalué à environ $500.000.000, si la "livre" était au pair, mais seulement à $343.000.000, au cours actuel de la monnaie anglaise. Des députés plus généreux ont proposé qu'un règlement pour $686.000.000, serait plus raisonnable. Ce montant est le dernier mentionné dans les milieux autorisés.

Le Parlement est anxieux que le gouvernement prenne une des mesures pour hâter le règlement final de cette question des dettes.

Aussitôt que la Chambre se réunira cette après-midi, l'on tentera de pousser le gouvernement à entamer des négociations immédiates avec Washington.

Le premier indice des intentions ministérielles viendra probablement d'une réponse que devra donner le Chancelier de l'Echiquier, Sir Neville Chamberlain, à une question de Geoffrey Mander, député libéral.

Ce député demandera au Chancelier s'il croit à l'opportunité de proposer au gouvernement des Etats-Unis qu'un paiement final n'excédant pas 100.000.000 livres, y compris le paiement fait en décembre, soit fait en règlement final des dettes de guerre dûes par l'Angleterre à ce pays.

HUIT SOUS ZERO

Montréal, 7. — Depuis dimanche soir la population de Montréal se voit en plein hiver quand le soir la mercure est descendu à zéro et hier matin à 8 sous zéro en certains endroits. L'humidité s'est mise de la partie hier soir et le froid se maintenait aussi vif, malgré une neige légère.

L'UTILE ET L'AGREABLE A LA RADIO

C'est le programme de M. Charlesworth, président de la Commission.— Contrôle de la radiodiffusion.

Montréal, 7. — Le président de la Commission Canadienne de la Radio, M. Hector Charlesworth, parlant hier soir, à l'Hôtel Queens, à dit ce que sera la radio dans l'avenir : "Nous voulons", déclara M. Charlesworth, "non seulement qu'elle serve à la distraction du peuple canadien et à développer chez lui le coût de la musique et de l'art, mais aussi qu'elle contribue à son éducation d'une façon générale".

"La radio, continua-t-il, exerce auprès du public une influence identique à celle de la presse. Le gouvernement a résolu de confier cette invention au contrôle d'une commission, afin de canaliser cette influence énorme, de la réglementer et de protéger le public contre toute atteinte malfaisante".

Le Président de la Commission avoua avoir cherché en vain l'origine du mot "Broadcasting". Il préfère de beaucoup le mot français "radiodiffusion" qu'il trouve plus expressif.

"Nous espérons", dit-il encore, "parvenir à contrôler suffisamment les programmes de radiodiffusion, afin de pouvoir donner aux possesseurs d'appareils de réception des auditions idéales".

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

11E ANNIVERSAIRE DU PONTIFICAT DE SA SAINTETE PIE XI

Cité Vatieane, 7. (BUP). — Le Pape Pie XI est monté hier sur le toit de la cathédrale St-Pierre pour inspecter les réparations faites à la coupole et les statues qui dominent la façade.

Il fit aussi l'inspection complete du toit et attacha une attention particulière à la restauration des décorations architectarales commençées en 1928. De nouvelles pierres pesant une demi-tonne chacune servirent à remplacer les anciennes. Sur l'une d'elles, l'inscription: "Pie XI 1922", rappelle que le Pape actuel règne depuis onze ans.

Pie XI a été élu Pape le 6 février 1922. Il fétait donc hier la onzième année de son Pontificat.

FETE A LA DELEGATION APOSTOLIQUE

Banquet offert par S. E. Mgr Cassulo à l'occasion du 11e anniversaire de pontificat de Pie XI.

Ottawa, 7. — A l'occasion du 11ème anniversaire de l'élévation de Sa Sainteté le Pape Pie XI au Saint Siège, S. E. Mgr A. Cassulo, Délégué Apostolique au Canada, a offert un banquet hier midi, à la délégation. Parmi les invités on remarquait Leurs Excellences le Gouverneur Général et la Comtesse de Bessborough, l'hon. R. B. Bennet, l'hon. W. L. Mackenzie King, l'hon. G. Black, président de la Chambre des Communes; l'hon. P. E. Blondin, président du Sénat; S. E. Mgr G. Forbes, Archevêque d'Ottawa; Mgr J. H. Chartrand et Mgr J. Charbonneau, vicaires-généraux; le Ministre de France au Canada, le Haut-Commissaire anglais au Canada et les représentants des autres corps diplomatiques de la capitale.

UNE SEMAINE D'EDUCATION EN JUIN 1933

Aux Trois-Rivières.— Lettre pastorale de S. E. Mgr Cloutier à l'occasion de ses noces de diamant.

Trois-Rivières. — A l'occasion du soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale, Son Excellence Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, dans une lettre pastorale, publiée dimanche, ordonne pour tout son diocèse, la tenue d'une Semaine Populaire d'Education, du 4 au 11 juin prochain. Le but de ces assises, dit la lettre pastorale, qui constitueront un grand événement, est de réagir contre les dangers de l'heure présente, en faisant suite pratique à l'encyclique du Souverain Pontife sur l'éducation chrétienne de la jeunesse.

"Que seront demain nos enfants d'aujourd'hui? demande Mgr Cloutier. Ne songeons pas seulement aux difficultés matérielles de la crise économique, songeons aussi aux perturbations de l'ordre social, au problème moral et religieux que cette crise institue. Comme il y a eu l'après-guerre, il y aura l'après-crise. Que nous réserve celle-ci?"

Des réunions et manifestations de caractère populaire devront avoir lieu dans le diocèse. Les prédications dominicales au long de l'année porteront également sur l'éducation. Son Excellence Mgr A. Comtois, évêque auxiliaire est nommé président du comité d'organisation et de direction générale de la Semaine qui est annoncée et définie ainsi: "Du quatre au onze juin, soit de la fête de la Pentecôte à celle de la Trinité, on observera partout avec des manifestations appropriées une Semaine Populaire d'Education. Des activités spéciales et de la plus grande importance en marqueront la tenue dans notre ville épiscopale. Un comité présidé par Son Excellence Mgr l'Auxiliaire est chargé de l'organisation et de la direction générale. Il s'agit là d'une initiative non pas tant d'ordre pédagogique que d'ordre familial. On y tiendra compte cependant de toutes oeuvres ou organisations éducatives, mais en autant qu'elles complètent ou suppléent la famille".

LES RECHERCHES SE POURSUIVENT

Montréal, 7. — La police provinciale n'a rien de nouveau dans l'affaire Langevin et suit différentes pistes qui pourraient amener des arrestations pour l'enquête qui se continuera vendredi. Les funérailles de la victime ont eu lieu hier à Sainte-Geneviève et des citoyens de l'endroit disent que les assassins, car on ne doute pas que plusieurs aient fait le coup, après avoir tué le malheureux l'ont déposé le long de la voie du chemin de fer et le cadavre sera alors tombé dans la rivière. On laissait croire ainsi qu'il n'y avait là qu'un simple accident.

RAPPORT DE L'ENQUETE SUR LES TROUBLES DE KINGSTON

Le col. Ormond résume les griefs des détenus.— Haute surveillance, inspection insuffisante, incompétence de certains officiers, désir de certains bagnards d'obtenir un adoucissement, la coupe des cheveux, etc.

2 OU 3 ONT PROVOQUE L'EMEUTE

Ottawa, 7. — D.N.C. — Le ministre de la Justice M. Hugh Guthrie vient de déposer aux Communes le rapport du Colonel Ormond, qui avait été chargé d'une enquête au pénitencier de Kingston, après les émeutes de l'automne dernier.

En manière de conclusion, le colonel Ormond, énumère quelles ont été, à son avis, les causes principales des troubles: Haute surveillance, et inspection insuffisante dans cette institution depuis au moins dix ans; maintien en fonction d'officiers incompétents, ne connaissant pas les règlements des pénitenciers ou encore n'étant pas familiers avec ces mêmes règlements; désir de la part de certains bagnards condamnés à de longues détention d'obtenir un adoucissement du régime auquel on les soumettait; complot de la part de certains autres qui voulaient s'é-

(Suite à la page 6, 4ème col.)

REQUETE DES EMPLOYES DE CHEM. DE FER

Règlementation du trafic des autobus et des camions.— La police interviendra, dit M. Taschereau.

Montréal, 7. — L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, de passage à Montréal, hier, a reçu une délégation des employés de chemin de fer, qui lui a demandé s'il ne serait pas possible de règlementer le trafic des autobus et camions sur les routes de la province, afin de ne pas nuire outre mesure aux chemins de fer et priver ainsi de travail les employés. M. Taschereau a répondu qu'il étudiait la question actuellement et à la suite de la conférence inter-provinciale devait soumettre un rapport prochainement, de même que les délégués des autres provinces.

M. Taschereau a laissé entendre qu'on attendait le retour à Montréal, de S. E. Mgr Georges Gauthier pour reprendre la discussion des problèmes de l'Université de Montréal.

Parlant des discours qui ont été prononcés dimanche soir, au poste CHLP par des représentants de la Fédération des Clubs Ouvriers, M. Taschereau dit sa surprise de voir que le poste de radio de la Patrie a permis l'irradiation, pendant plusieurs heures de discours plutôt dangereux et a dit que la police allait prendre des mesures pour que pareille chose ne se répète plus. M. Taschereau a même dit : "Défiez-vous de ces clubs ouvriers". Quant au discours de M. Jean Martineau, au Club de Réforme, il n'en a pas pris connaissance et n'a rien à en dire.

LES BANDITS ONT EU PEUR D'UN PIEGE

Mme M.-B. Skeele est abandonnée par ses ravisseurs après 24 heures de captivité.— Pas de rançon.

Los Angeles, 7 (BUP). — Madame Mary B. Skeele est enfin saine et sauve chez elle après avoir passé 24 heures aux mains de ravisseurs inconnus. Pour toute information elle a déclaré à la police que les ravisseurs semblaient être des gangsters venant de l'Est.

Mme Skeele fut laissée par les ravisseurs près de sa résidence hier soir, après qu'une piège tendu par la police pour capturer les bandits eut échoué.

Aucune rançon ne fut payé aux ravisseurs qui avaient demandé $10.000, suivant une déclaration faite par le Dr Walter Skeele, professeur de Musique à l'Université de South California. Il était aussi perplexe que les détectives qui cherchaient sa femme. Celle-ci est âgée de 65 ans et ne put donner qu'une esquisse descriptive des cinq personnes qui l'avaient enlevée dimanche dernier en lui disant que son mari était à l'hôpital et qu'ils la conduiraient le voir en automobile.

Dès qu'elle fut dans la machine, on lui passa un bandeau sur les yeux. Elle fut détenue pendant un jour et une nuit dans un appartement assez bien meublée. Elle fut traitée avec égards.

3 AVIATEURS TRAVERSENT LA NIGERIE

Mollison est en route pour l'Amérique du Sud tandis que deux autres filent vers l'Afrique Sud.

Londres, 7 (B. U. P.) — Deux officiers de la force aérienne anglaise qui tentent de briser le record mondial pour les longues envolées sans escale ont passé au dessus de la Nigérie à bonne heure ce matin. Ils ont annoncé que leurs machines fonctionnaient parfaitement et dans de bonnes conditions.

L'aviateur écossais, le capitaine Mollison, descendait le long de la côte ouest de l'Afrique, se dirigeant vers Cianero, Rio de Oro, pour entreprendre en route la traversée de l'Atlantique Sud, revenir aux Etats-Unis et de là tenter de retourner en Angleterre en traversant l'Atlantique nord.

L'officier d'escadron, Oswald Gayford et le lieutenant Gilbert Edward Nicholetts avaient parcouru environ 3,000 milles lorsqu'ils arrivèrent en Nigérie, en route pour Cape Town. Ils espéraient rester dans les airs assez longtemps pour battre le record de 5,012 milles record établi par John Polando et Russell Boardman, pendant leur envolée de New-York à Istamboul.

Agadir, Maroc, 7 (B. U. P.) — Le capitaine James A. Mollison est arrivé ici aujourd'hui en route vers l'Amérique du Sud.

NOMINATION DU PERSONNEL DE LA COMMISSION DU TARIF

L'hon. juge George H. Sedgewick, président. M. Milton Neil Campbell, vice-président; M. Charles-P. Hébert, vice-président.— Le salaire du président sera de $12.000 et celui des deux autres $10.000.

TRAVAIL TRES CONSIDERABLE

Ottawa, 7. — Le gouvernement a annoncé hier au Parlement la nomination du personnel de la nouvelle Commission du Tarif, dont la formation fut autorisée par une mesure adoptée le 3 août 1931, alors que l'ancienne commission établie en 1926 par ordre en conseil, fut abolie.

Le Président de la nouvelle commission est l'Hon. Juge George H. Sedgewick, natif de la Nouvelle Ecosse et ancien avocat de Toronto. Le Juge Sidgewick siégeait à la Cour Suprême de Toronto.

M. Milton Neil Campbell, député progressiste au Parlement depuis 1931, cultivateur, a été nommé vice-président.

M. Charles P. Hébert, associé de la firme Hudon, Hébert et Chaput Limitée, épiciers en gros de Montréal, est nommé commissaire.

(Suite à la page 6, 4ème col.)

LES HEURES D'UN JOUR DE TRAVAIL

Le sénateur Poirier voudrait que la journée de l'ouvrier soit de six heures.— Pas de juridiction.

Ottawa, 7. — (D.N.C.)—Au sénat hier soir, l'hon sénateur Pascal Poirier a présenté une motion ainsi conçue "De l'avis de la Chambre, six heures devraient constituer une journée complète de travail pour les ouvriers, dans les Manufactures et dans les Mines, ainsi que pour les artisans, les hommes de métiers et les journaliers. Et, en outre, il faudrait encourager plus efficacement le retour à la terre.

Après son discours, l'hon McMeans, est d'avis que le sénat n'a pas la compétence de traiter de cette matière. Il appartient aux législatures provinciales de traiter des heures de travail, mais non au Parlement du Dominion.

Le sénateur Casgrain répond qu'on a déjà discuté longuement la journée de huit heures et que, il y a 20 ans, il a présenté une motion sur les heures de travail que le sénat a discutée.

L'orateur décide que la motion est régulière, puisqu'elle ne demande pas au sénat de prendre des mesures législatives.

L'hon. James Murdock considère la discussion de la motion comme futile, bien qu'il complimente le sénateur Poirier de son discours magistral. Pour sa part il est irrévoca

(Suite à la page 6, 4ème col.)

AYLMER AURA UNE DECISION DANS 8 JOURS

Le juge Trahan prend la cause en délibéré. — Plaidoiries de Mtres J.-N. Beauchamp et Chs Lanctot.

Hull, 7 (D. N. C.) — L'honorable Juge Trahan a pris en délibéré hier après-midi, en Cour Supérieure de Hull, la cause-type de la ville d'Aylmer contre le gouvernement de Québec à propos de la constitutionalité de la loi régissant la commission municipale de la province. La décision sera rendue dans huit jours.

Mtre J. N. Beauchamp, avocat de la ville d'Aylmer, a prétendu que les pouvoirs de cette commission municipale sont ultra vires, parce que, en voulant faire déclarer insolvable cette municipalité, elle légifère en matière de faillites, ce qui n'appartient, dit-il, qu'au gouvernement fédéral.

De son côté, Mtre Charles Lanctôt, assistant-procureur de la province, a défendu la légalité de ce corps administratif. Il a soutenu que la loi de la commission municipale n'est pas une loi de faillite et que la loi des faillites du Canada ne contient aucune disposition pouvant rendre inopérante la loi de la dite commission. Il prétend aussi que la commission est dans ses droits en s'occupant de l'administration de la justice, des institutions municipales et de la propriété. Plusieurs arguments furent présentés.

C'est la première fois qu'on attaque devant les tribunaux la légalité de la commission. Aussi, on porte un vif intérêt à ce différent plaidé en Cour Supérieure de Hull.

Montréal, 7. — Mme Mary Warren, âgée de soixante-douze ans, est morte hier, à l'Hôpital Royal Victoria, des suites de blessures infligées samedi soir dernier, alors qu'elle fut frappée par un auto à Outremont.

La victime, au dire de la police, traversait la chaussée vers l'est, samedi soir dernier, quand elle fut violemment heurtée par un auto conduit vers le nord par M. René Huard.

Relevée inconsciente, Mme Warren avait été transportée d'urgence à l'Hôpital Royal Victoria, où elle succombait hier, à des fractures du crâne, du cou et de la jambe droite. On a transporté son corps à la morgue.

L'endroit ou fut anéantie la flotte de l'Amiral Walker

Cette photographie a été prise à la Pointe aux Anglais, sur l'île aux Oeufs, dans le Golfe St-Laurent, là où fut tragiquement interrompue l'expédition de l'amiral Walker, vers Québec, le 22 août 1711, alors que sept de ses vaisseaux vinrent se briser avec violence sur les récifs.
(Photo J. E. CHABOT, Rouerval)

RADIO

PROGRAMMES DE MARDI, 7 FEVRIER

POSTES DE LA N. B. C.
(WEAF etc)

4.00 p.m.—BRIDGE.
4.30 p.m.—ORCHESTRE.
4.45 p.m.—PROGRAMME pour les ENFANTS.
5.00 p.m.—MELODIES.—Orchestre et chant.
5.45 p.m.—PROGRAMME.
6.00 p.m.—Mme FRANCES ALDA et orchestre de l'Hôtel Waldorf-Astoria.
6.30 p.m.—RALPH KIRBERY, baryton.
6.45 p.m.—NOUVELLES de Washington.
7.00 p.m.—CONCERT. —Paul Hemminghaus, contralto; A. B. Hunt, baryton; Lowell Patton, organiste.
7.15 p.m.—DRAME.
7.30 p.m.—PROGRAMME BARBASOL
7.45 p.m.—COMEDIE par les Goldbergs.
8.00 p.m.—CONCERT BLACKSTONE. Julia Sanderson et Frank Crumit solistes. Orchestre sous la direction de Jack Shilkret.
8.30 p.m.—ORCHESTRE sous la direction de Wayne King.
9.00 p.m.—ORCHESTRE Bernie.
9.30 p.m.—FANFARE et Quatuor double.
10.00 p.m.—LUCKY STRIKE. Orchestre.
11.00 p.m.—LANNY ROSS, ténor.
11.15 p.m.—TRIO.
11.30 p.m.—ORCHESTRE.
12.00 a.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel New-Yorker.
12.30 a.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel Lexington.

POSTES COLUMBIA
(WABC etc)

4.00 p.m.—TITO GUIZAR, ténor.
4.15 p.m.—CONCERT CURTIS.
5.00 p.m.—INTERVIEW.
5.15 p.m.—QUATUOR.
5.30 p.m.—SKIPPY.
5.45 p.m.—CAUSERIE.
6.45 p.m.—COMEDIE MUSICALE, avec Thora Martens, soprano, et P. Porterfield, baryton. — Aux postes WADC, WBBM, WQAM, WCAU, CFRB, etc.
6.00 p.m.—LES NOUVELLES.
6.15 p.m.—PROGRAMMES DE LA SOIREE.
6.15 p.m.—ORCHESTRE de l'hôtel Taft. Aux postes WADC, WCAC, WQAM, CFRB, etc.
6.20 p.m.—REIS et DUNN. — Chants et comédie.
6.30 p.m.—ORCHESTRE Soeurs Boswell.
6.40 p.m.—CAUSERIE.
6.45 p.m.—KEENAN et PHILLIPS, pianistes. Aux postes WADC, WFBM, CFRB, etc.
7.00 p.m.—DUO.
7.15 p.m.—BUCK ROGERS en l'an 2432.
7.30 p.m.—CAUSERIE
7.45 p.m.—CHASE and SANBORN. Georgie Price et Orchestre.
7.45 p.m.—HOWARD NEUMILLER, pianiste. Aux postes WBBM, WCCO, WTAQ, etc.
8.00 p.m.—DUO de piano.
8.15 p.m.—CAUSERIE.
8.30 p.m.—LA PALINA.
8.45 p.m.—LES COLUMBIENS.
9.00 p.m.—CONCERT. Duo et orchestre.
9.15 p.m.—ORCHESTRE sous la direction d'Andre Kostelanetz, David Ross et Tommy McLaughlin, baryton.
9.30 p.m.—ORCHESTRE
10.00 p.m.—CHANT et ORCHESTRE. K. Meisle, contralto et orchestre symphonique, sous la direction de J. Bontime.
10.30 p.m.—ORCHESTRE
10.45 p.m.—CHANTS par Chs Carlisle et orchestre.
11.00 p.m.—SYMPHONIE sous la direction de Howard Barlow
11.30 p.m.—ORCHESTRE.
12.00 (Minuit)—ORCHESTRE.
12.30 p.m.—ORCHESTRE.
1.00 a.m.—ORCHESTRE.
1.30 a.m.—ORCHESTRE.

POSTES DE LA N. B. C.
(WJZ etc)

4.15 p.m.—ORCHESTRE.
4.45 p.m.—A ETRE ANNONCE.
5.00 p.m.—SERENADES.
5.30 p.m.—CHANTS et HISTOIRES pour les enfants.
5.45 p.m.—PROGRAMME.
6.00 p.m.—ORCHESTRE de Joe Furst
6.30 p.m.—LANNY ROSS. Orchestre.
6.45 p.m.—LES NOUVELLES du jour par Lowell Thomas.
7.00 p.m.—PEPSODENT.—Amos et Andy, comédiens.
7.15 p.m.—CHANT et orchestre.
7.30 p.m.—PROGRAMME RAMESES. William Wirges et Joe Kahn pianistes (duo); John Call, guitariste et Frank Novak, instrumentaliste.
7.45 p.m.—CHANT et orchestre.
8.00 p.m.—CAUSERIE.
8.45 p.m.—CHANT.
9.00 p.m.—QUATUOR et orchestre.
9.30 p.m.—Orchestre.
10.00 p.m.—TRIO.
10.15 p.m.—CAUSERIE.
10.30 p.m.—MUSIQUE.
10.45 p.m.—I. BAILEY et orchestre.
11.00 p.m.—LANNY ROSS, ténor.
11.15—ORCHESTRE
12.15 a.m.—ORCHESTRE.
12.30 a.m.—ORCHESTRE (de Milwaukee).

RPOGRAMMES DE MERCREDI, 8 FEVRIER

POSTES DE LA N. B. C.
(WEAF etc)

4.00 p.m.—CONCERT POP.
4.30 p.m.—CHANT.
4.45 p.m.—PROGRAMME pour les ENFANTS.
5.00 p.m.—ORCHESTRE.
5.15 p.m.—PROGRAMME.
5.30 p.m.—LA FAMILLE VOLANTE du col. G. Hutchinson.
5.45 p.m.—DRAME et orchestre.
6.00 p.m.—Orchestre de l'Hôtel Waldorf-Astoria.
6.30 p.m.—CAUSERIE.
6.45 p.m.—A ETRE ANNONCE.
7.00 p.m.—CHANT.
7.15 p.m.—DRAME.
7.30 p.m.—QUATUOR.
7.45 p.m.—COMEDIE.
8.00 p.m.—CHANT.
8.30 p.m.—DRAME.
9.00 p.m.—SYMPHONIE.
10.00 p.m.—MUSIQUE de la Virginie —Quatuor.
10.30 p.m.—Concert.
Programme :
Bolero (Moszkowski); Rosebud, (anford); My Dream Girl de "Dream Girl" (Herbert); Selection de "The Fortune Teller" (Herbert)
11.00 p.m.—NELLIE REVEIL
11.15 p.m.—ORCHESTRE Anson Weeks.
12.00 (Minuit).—CHANT par Ralph Kirbery.
12.05 a.m.—ORCHESTRE Lopez.
12.30 p.m.—ORCHESTRE Lew Diamond.

POSTES COLUMBIA
(WABC etc)

4.00 p.m.—ORCHESTRE.
4.30 p.m.—ORCHESTRE.
4.45 p.m.—NOUVELLES.
5.00 p.m.—ROBBY BENSON.
5.30 p.m.—SKIPPY
5.45 p.m.—HISTOIRE SAUVAGE.
6.00 p.m.—PIANO.
6.15 p.m.—PROGRAMME DE LA SOIREE.
6.20 p.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel Taft.
6.30 p.m.—CONNIE BOSWELL et Orchestre.
6.45 p.m.—PROGRAMME.
7.00 p.m.—DUO.
7.15 p.m.—BUCK ROGERS en l'an 2433.
7.30 p.m.—QUARTETTE.
7.45 p.m.—CAUSERIE.
8.00 p.m.—JACK SMITH et Orchestre.
8.15 p.m.—PROGRAMME BARBASOL Programme :
When We Were All Together; Try a Little Tenderness; Oh Brother What a Feeling; Reminiscing.
8.15 p.m.—FANFARE de la Marine américaine.—Aux postes WQAM, WPG, etc.
8.30 p.m.—LA PALINA.
8.30 p.m.—OPERAS. Aux postes WQAM, WTAR, WBT, etc.
8.45 p.m.—DUO et orchestre.
9.00 p.m.—CONCERT CHESTERFIELD, chant et orchestre.
9.15 p.m.—DRAME.
9.30 p.m.—PROGRAMME PANATELA. Guy Lombardo et ses Canadiens; Burns et Allen. Comédiens; P. Regan, ténor.
10.00 p.m.—Les Soeurs Boswell.
10.15 p.m.—EASY ACES.
10.30 p.m.—CAUSERIE
10.45 p.m.—PIANO

POSTES COLUMBIA
(WABC etc)

4.00 p.m.—ORCHESTRE.
4.30 p.m.—ORCHESTRE.

LES PRINCIPAUX POSTES EMETTEURS

N. B. C.			COLUMBIA			N. B. C.		
STATIONS	ME	KY	STATIONS	ME	KY	STATIONS	ME	KY
WEAF	454.3	660	WABC	348.6	860	WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790	WPG	272.6	1100	KDKA	305.9	980
WTIC	282.8	1060	WMAL	475.9	630	WBZ	302.8	990
WTAM	280.8	1070	WJAS	232.4	1290	WLW	428.3	700
WRC	515.6	980	WCAU	256.3	1170	WHAM	260.7	1150
WWJ	526.9	920	WFBM	243.8	1230	WJR	399.8	750
WSAI	225.4	1330	WOWO	258.5	1160	WENR	344.6	870
WMC	394.4	760	WBBM	536.4	770	WBAL	252.8	1060
KGW	483.6	620	WGR	545.1	550	KWK	222.1	1350
WBEN	351.1	900	WNAC	243.8	1230	OKGW	356.9	840
WCAE	245.8	1220	WCAO	499.7	600	WSM	461.3	650
WGO	299.8	1000	WGN	416.4	720	KYW	293.9	1020

Choisissez votre programme pour ce soir

6.00—Chant (WEAF)
6.45—Piano (WABC)
7.15—Chant (WJZ)
8.00—Concert (WEAF)
Heure Provinciale CKAC
9.00—Orchestre (WABC)
9.15—Orchestre (WABC)
10.15—Lucky Strike (WEAF)
10.45—Chant (WJZ)
11.00—Symphonie (WABC)
Chant (WEAF)
11.15—Trio (WEAF)
11.15—Trio (WEAF)
Orchestre (WJZ)
11.30—Orchestre (WABC)

CKCV
QUEBEC. — 340.7 METRES

CE SOIR

6.30—Musique du Souper.
7.00—MON BEBE.
7.15—Purity Salt.
7.30—Voilà le Chevrolet 1933.
9.00—Le programme OH! HENRY.
9.30—Les danses canadiennes "Gold Star".
10.00—Programme spécial.
10.30—A être annoncé.

MERCREDI

12.00—Variétés du midi.
12.30—BON BEBE.
1.00—Rex Battle.
1.30—Demandes spéciales Frigidaire.
6.30—Mélodies.
7.00—MON BEBE.
7.15—Le Club des Enfants.
7.30—Programme spécial.

11.00 p.m.—SYMPHONIE sous la direction de Howard Barlow, avec Nino Martini, ténor.
O Bocca Deloros; Nino Martini et orchestre; Finlandia (Sibelius); Orchestre; Torna a Surriento (De Curtis)); Nino Martini et orchestre; Salut d'Amour(Elgar); Orchestre; Hills of Home (Fox); Nino Martini et orchestre; Dances from "Henry VIII" (German); Orchestre; La Dolorces (Serrano ; Nino Martini et orchestre.
12.00 (Minuit).—ORCHESTRE.
12.30 a.m.—ORCHESTRE.
1.00 a.m.—ORCHESTRE.
1.30 a.m.—ORCHESTRE.

POSTES DE LA N. B. C.
(WJZ etc)

4.00 p.m.—ORCHESTRE de Rochester.
4.30 p.m.—DISCUSSION.
4.45 p.m.—QUATUOR.
5.00 p.m.—ORCHESTRE.
5.15 p.m.—COMEDIE.
5.30 p.m.—CHANTS et HISTOIRES.
6.45 p.m.—PROGRAMME pour les ENFANTS.
6.00 p.m.—ORCHESTRE du Palais d'Or sous la direction de Don de Forest.
6.30 p.m.—ROMANCE. — Programme dramatique et orchestre sous la direction de Zoel Parenteau.
6.45 p.m.—NOUVELLES, par Lowell Thomas.
7.00 p.m.—PROGRAMME PEPSODENT.—Amos et Andy, comédiens.
7.15 p.m.—ROYAL VAGABONDS.—Duo vocal.
7.30 p.m.—CAUSERIE.
7.45 p.m.—DUO et orchestre.
8.00 p.m.—AVENTURES dramatiques
8.30 p.m.—JACH DENNIS et TED REESE.—Chant et dialogue.
8.45 p.m.—CHANTS et causerie.
9.00 p.m.—SHERLOCK HOLMES. — Causerie et orchestre sous la direction de Graham Harris.
9.30 p.m.—CHANT et orchestre.
10.00 p.m.—CAUSERIE.
10.15 p.m.—ALICE JOY, contralto et orchestre.
10.30 p.m.—A ETRE ANNONCE
11.00 p.m.—CHANT.
11.15 p.m.—ORCHESTRE de concert sous la direction de Cesare Sodero.
12.00 m'nuit)—ORCHESTRE sous la direction de Cab Calloway.
12.30 p.m.—ORCHESTRE sous la direction de Roger Wolfe Kahn.

CHRC
QUEBEC, — 465.1 METRES

MARDI

5.00—Kruschen Salts.
5.15—L'Heure du Thé.
5.30—Folklore.
6.00—L'Heure du Crépuscule.
7.00—Vichy-Suprême Purgative.
7.15—Le Composé Arex.
7.30—Récital de Piano.
7.45—L'Association des Laitiers de Québec.
8.00—Musique Variée.
8.30—Programme de Réseau.
9.00—Programme de la Symphonie de Montréal.
10.00—Musique populaire.
10.30—Orchestre.
10.45—Popular Song Composers.
11.00—Récital d'Orgue de Marcel Chouinard.
11.30—Chs. E. Rouette et son orchestre.
12.00—L'Heure Tavannes. Silence.

MERCREDI

9.00—Programme.
9.15—Orchestre.
9.30—Chansonnettes.
10.00—L'Heure Ensoleillée.
11.00—Poèmes Symphoniques.
11.30—Musique Variée.
12.00—La Chanson Française.
12.30—Victor Butcher's Supply.
1.00—Nouvelles.
1.30—Les Demandes Spéciales.
2.00—L'Heure Tavannes. Silence.
5.00—Programme.
5.30—Kruschen Salts.
5.45—Programme.
6.00—L'Heure du Crépuscule.
7.00—Les Pastilles Valda.
7.15—Concert.
7.30—Récital de Piano.
7.45—Le Casse-Tête.
8.00—Les Boosters Buckingham.
8.30—Musique Variée.
9.00—Musique Instrumentale et vocale.
9.30—Le vieux Raconteur de Wm. Clark.
10.15—Le reporter Webster.
10.30—Chs. E. Rouette et son orchestre.
11.00—L'Heure Tavannes. Silence.

LA RECLAME HUMORISTIQUE

Une annonce de cinéma :
Grande pellicule
"L'épouse parfaite"
100% parlante.

IMPRIMEURS ALLIES CANADA

JAMBON FESSE
Complet ou moitié— 6 lbs et plus.
11½c lb
W. E. BEGIN
142, Richardson Tél. : 8196
475, St-Jean — Tél. : 4-1455
131, Ave Taschereau. Tél.: 8519

CKAC
MONTREAL — 411 METRES

MARDI 6 FEVRIER

2.00 p.m.—Chant.
2.15 p.m.—Concert.
2.30 p.m.—Récital.
4.30 p.m.—Clôture de la Bourse—L'Heure exacte d'après la montre Bulova.
5.00 p.m.—Orchestr.
5.30 p.m.—Concert.
5.45 p.m.—Nouvelles.
6.00 p.m.—Causerie.
6.15 p.m.—Orchestre.
6.30 p.m.—Causerie.
6.45 p.m.—Programme.
7.00 p.m.—Concert.
7.30 p.m.—Orchestre.
7.45 p.m.—Programme.
8.00 p.m.—L'Heure provinciale
9.00 p.m.—Causerie.
9.15 p.m.—Orchestre.
9.45 p.m.—Orchestre.
10.00 p.m.—Orchestre.
10.30 p.m.—Orchestre.
10.45 p.m.—Orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles et résultats des parties de la N.H.L.

MERCREDI 8 FEVRIER

9.00 p.m.—Chanson française.
10 h.— Orgue.
10.15 p.m.—Les Aveugles.
10 h. 30.— L'ouverture de la bourse
10.45 a.m.—Ass. des Aveugles.
11 h.— Poèmes symphoniques
11.30 p.m.—Causerie.
11.45 a.m.—Concert.
Midi. — Violoncelle et piano.
12.30 p.m.—Bourse.
12.45 p.m.— Causerie agricole.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.30 p.m.—Orgue.
4.30 p.m. — Bourse.
4.45 p.m.—Fantaisies.
5.00 p.m.—Théâtre des Petits.
5.30 p.m.—Chant.
6.00 p.m.—Mélodies.
6.15 p.m.—Programme.
6.45 p.m.—Ecole Sociale Populaire.
7 h. p.m.—Heure Bulova.
7.00 p.m.—Concert.
7.15 p.m.—Légendes du St-Laurent.
7.45 p.m.—Programme.
8.00 p.m.—Orchestre.
9.15 p.m.—Orchestre.
9.30 p.m.—Le vieux raconteur.
10.00 p.m.—Orchestre.
10.30 p.m.—Violoncelles.
10.45 p.m.—Orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles.

HUDSON SEAL $125.00
(sur mesure avec manchon)
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU — TEL. : 6594
(près des Pères Franciscains)

PRIX D'OCCASIONS
Radios réduits à des prix sans précédent
Conditions de paiement faciles et satisfaction garantie.
GAULIN-TANGUAY, LTEE
5/1, rue ST-JOSEPH
QUEBEC, QUE.
Tél. : 9387

SERVICE GARANTI!
Sur n'importe quel radio
APPELEZ
2-6851
Demandez le Département du Service
Que vous ayiez acheté votre radio chez nous ou ailleurs, nos Experts, diplômés du Radio College of Canada, membres du Radio Service Men's Association of New-York, licenciés par Rogers-Majestic et munis des appareils les plus précis sont à votre disposition pour réparer votre radio, quelle qu'en soit la marque. Nos prix sont des plus modérés.
COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE
273 -- St-Paul -- 273

DANS LA RUE.

—Je vous en prie, cher monsieur, couvrez-vous.

—C'est que, chère madame, je suis la mode ..

—Vous êtes la mode ?

—Je suis, suis ...s...u...i...s.

—Oh ! je comprends ... Vous êtes la mode masculine, l'exquise politesse de nos pères. Comme vous avez raison ... je vous quitte .... vous allez pouvoir vous couvrir....

Mais je n'ai pas de chapeau .... je suis la mode...

FANTAISIES MEDICALES

Devant un pauvre moribond qui les écoute avec inquiétude, deux médecins discourent de la maladie qui le tient cloué au lit. Peu à peu la discussion s'échauffe :

—Je vous affirme, moi, que c'est la fièvre typhoïde.

—Jamais de la vie !

—Jamais ! vous verrez à l'autopsie ! ...

Tête du malade !

SIROP DE MAÏS
EDWARDSBURG
CROWN BRAND
UN sirop de table pur, nutritif en bon marché. Les enfants en adorent le goût.
C7 THE CANADA STARCH CO. LIMITED. MONTREAL

LE MAGASIN DE L'HOMME
N. G. Papillon
406 Rue St-Jean
PROFITEZ DE NOTRE VENTE DE COMPLETS
Modèles récents, pantalons larges, doublures et poches de qualité solide. Serges, tweed etc.
$9.90
$13.90
VOYEZ DANS NOS VITRINES
LE BEAU CHOIX DE COULEURS

PIERROT - CLAIRETTE ET BOUBOULE

-:-

Par Grace Drayton

APRES QUE BOUBOULE EUT MONTE LONGTEMPS, IL S'ARRETA POUR SE REPOSER

IL SE REMIT EN ROUTE DANS LE TEMPS LE PLUS CHAUD DE LA JOURNEE.

APRES UNE HEURE IL EUT TERRIBLEMENT SOIF ET IL ETAIT SUR LE POINT DE BOIRE DE L'EAU MAGIQUE DE SA BOUTEILLE QUAND IL VIT UNE VIEILLE FEMME DESCENDANT LA MONTAGNE.

"MON FILS," LUI DIT LA VIEILLE FEMME "DONNE-MOI UN PEU DE CETTE EAU, JE DEFAILLE DE SOIF."

FEUILLETON de L'ACTION CATHOLIQUE

LA MINE D'OR INFERNALE

Par Georges PRICE

Reproduction autorisée par la maison Mame, de Tours.

No 28

Son repas terminé, le colonel fit une ronde dans la place. Puis, ayant trouvé tout en ordre, il rentra chez lui et envoya chercher au mess des officiers les deux ingénieurs qui avaient accompagné sa troupe en vue de l'exploitation de *Terre-Promise*. Il tira de sa cantine une liasse de papiers, des plans, des graphiques et étala le tout sur sa table. C'étaient les plans de la mine et les rapports du conseil d'administration relatifs à son exploitation depuis sept ans.

Les rapports arrivant aux mains de tous les actionnaires, il n'était pas surprenant que les Allemands les eussent en leur possession. Quant aux plans, c'étaient là des documents d'un ordre beaucoup plus confidentiel. Mais il y avait beau temps qu'en vue des événements actuels les autorités de Goluwago s'étaient procuré les plans de la plupart des mines importantes du Transvaal. Cela faisait partie de leurs procédés de préparation de guerre, et l'on sait aujourd'hui avec quelle suite, quelle minutie et quelle ingéniosité était poussée cette préparation.

Les trois personnages se mirent à étudier ensemble les pièces qu'ils avaient sous les yuex, ou plutôt à "repasser" une étude à laquelle ils avaient procédé depuis longtemps.

"En somme, disait le colonel, on extrait normalement de la mine une moyenne de 12,000 tonnes par mois, ce qui représente, étant donnée la teneur de son minerai, environ 800,000 marks, ou un million de francs, en chiffres approximatifs. Comme nous ne pourrons employer, au début, que trois cents hommes, nous ne devrons arriver qu'à un chiffre assez inférieur. Mais il y a les réserves de minerai abattu, que nous ne sommes pas obligés de ménager comme une administration ordinaire, et je sais que ces réserves sont considérables. Nous emploierons donc au traitement la plus grande partie de notre main-d'oeuvre; pendant cette période d'exploitation provisoire, nous appellerons de la côte de nouveaux ouvriers, et nous ferons alors de la production intensive. Si la valeur de la mine s'en trouve diminuée, qu'importe ! Il peut se faire, — il faut tout prévoir, — qu'elle cesse de nous appartenir une fois la guerre finie. Si nous rendons à nos ennemis une mine amoindrie par les larges prélèvements que nous y aurons faits, ce sera tout bénéfice : nous en aurons plus et ils en auront moins. Si elle nous reste, nous aurons pris des avances, et voilà tout."

Les deux ingénieurs approuvèrent. Et il eût fallu voir, en vérité, qu'ils n'approuvassent pas!

"Et puis, il y a encore autre chose."

Les interlocuteurs prirent l'air de déférente curiosité de gens qui attendent d'un supérieur une importante révélation.

Le colonel les laissa un instant se confire dans leur curiosité.

"Il y a, messieurs, reprit-il, les réserves d'or de *Terre-Promise*. La nouvelle de la déclaration de guerre est arrivée brusquement, et, grâce à notre prévoyance, à notre admirable organisation d'avant-guerre, des bandes insurgées sont immédiatement entrées en campagne, interceptant ou tout au moins menaçant, dès le début, les communications de *Terre-Promise* avec Johannesburg et Prétoria. Je sais, — vous entendez bien, je dis : je sais, — que si des convois ont pu, malheureusement, arriver jusqu'à la mine, aucun n'a eu la faculté d'en sortir. Donc, les réserves d'or s'y trouvent. Comme, en temps ordinaire, on les envoyait à Johannesburg tous les deux mois, et comme le dernier envoie avait eu lieu à la fin de mai, j'estime qu'il y a au total, chez nos ennemis, de l'or pour deux millions quatre cent mille marks au moins.

— Ils doivent être soigneusement cachés.

— C'est certain; mais près de deux millions et demi de marks d'or en lingots, pesant à peu près une tonne de 1,000 kilogrammes, ne se cachent pas sans qu'un certain nombre de personnes soient au courant. Et je vous affirme que je trouverai bien, une fois la place prise, le moyen de faire parler quelqu'un de ceux qui savent."

Le colonel se frotta les mains joyeusement, ce que voyant, les deux ingénieurs sourirent, comme des gens qui conçoivent les plus brillantes espérances.

Ces manifestations de contentement furent interrompues par une détonation sourde, mais puissante, qui éclata soudain dans la nuit. Les trois hommes se précipitèrent hors de la casemate.

"Qu'y a-t-il ? demanda von Krassner au soldat de faction à la porte.

— Je ne sais pas, monsieur le colonel, répondit la sentinelle. J'ai entendu une explosion dans cette direction, — et il montrait l'est, — mais je n'ai rien vu, pas même une lueur."

Les officiers sortaient en hâte de leurs logements et entouraient le colonel. Les sous-officiers apparaissaient à la porte des abris. Les différents postes prenaient les armes. Un sergent, qui faisait une ronde au moment où la détonation s'était produite, s'approcha avec l'homme qui portait son falot.

"Ah çà ! dit le colonel, est-ce que nos ennemis auraient l'intention d'essayer un bombardement de nuit ? Qu'avez-vous vu, Stadler ? demanda-t-il au sergent.

Bien peu que de chose, monsieur le colonel. Un engin a éclaté en l'air, et à un demi-kilomètre vers l'est. L'explosion a été profonde et assourdie. Il n'y a presque pas eu de lumière. A peine ai-je eu le temjs, dans un faible et brusque éclair, de voir comme une petite auréole blanche au-dessus du centre de déflagration.

— Que pensez-vous que soit cet enegin, vous qui êtes artilleur et qui avez vu ?

— Monsieur le colonel, je regrette de ne pouvoir formuler une opinion sur ce qu'il est; mais ce que je puis dire, c'est que ce n'est ni un obus ni un shrappnell.

— Ce n'est pourtant pas une bombe lancée par un avion. Ils n'en ont pas, d'avions. Nous non plus, d'ailleurs, et c'est tant pis.

—Et puis la nuit est tout à fait silencieuse."

Et, en effet, la nuit était silencieuse. Mais dans ce silence, tout à coup éclata une seconde détonation. Et alors tout le groupe put se rendre compte du phénomène très exactement décrit par le sergent, et se produisant dans le ciel à la place même, autant qu'on en pouvait juger, où s'était produit le premier : un bruit puissant et mat, une lueur faible et rapide, et une sorte d'auréole circulaire illuminée pendant un espace de temps à peine perceptible.

Von Krassner était dans cet état de colère inquiète où vous met un danger inconnu qui vient vous menacer qu'on croit n'avoir rien à redouter d'un ennemi qu'on estime à demi vaincu. Ces détonations éclatant vers l'est, c'est-à-dire du côté opposé à celui où se trouvaient les adversaires; ces détonations qui ne ressemblaient à l'explosion d'aucun projectile connu, qui se produisaient en l'air, très en dehors du rayon où elles auraient pu faire du mal: tout cela lui paraissait inexplicable, mystérieux et, par conséquent, inquiétant. Aussi bien ne chercha-t-il pas à comprendre Le plus pressé était de prendre des précautions. Quelle que fût, en effet, l'explication de ce phénomène, il était bien certain qu'il témoignait, de la part des Anglo-Français, d'intentions agressives. Il fallait donc se préparer à se défendre. En un clin d'oeil, tous les hommes sortirent de leurs abris et se rangèrent sous la direction de leurs sous-officiers. Les officiers prirent leur place de combat. Nous devons à la vérité de dire que cette formation fut exécuté avec ordre et sang-froid. En même temps, les servants rejoignaient leurs pièces sur les remparts et se tenaient prêts à tout événement. Quant au colonel, il se porta, avec son officier d'ordonnance, sur l'esplanade de l'est, afin d'être plus rapproché du lieu de l'explosion s'il venait à s'en produire une nouvelle.

Tout le monde attendait, les yeux fixés sur le ciel, qui était noir, embrumé et sans étoiles. Cette attention fut longue et angoissante. Les hommes croyaient que les explosions étaient des éclatements d'obus et qu'ils allaient subir un bombardement. Les officiers espéraient qu'une nouvelle détonation, observée par tant de monde, leur apporterait la clef du mystère et leur indiquerait de quoi au juste ils étaient menacées. Tous, même les plus braves parmi les Européens, éprouvaient une sorte de frisson intérieur, encore accru par l'immense silence et le grand calme des ténèbres.

Et tout à coup, sur le fond noir du firmament, une apparition s'illumina, éclairant l'horizon. Un grand losange de feu dessina vers l'est, dans une clarté intense, sa double flèche aiguisée, surmontée elle aussi d'une auréole blanche.

(A suivre)

Aux chrétiens d'être partout les premiers à se pencher sur la misère, quelle qu'elle soit et où qu'elle soit, à désirer la soulager, à vouloir "élever" au-dessus de leur condition inférieure tous les malmenés de la vie.
R. P. Raoul PLUS.

L'ACTION CATHOLIQUE

L'histoire est là pour établir que le destin de la civilisation se confond avec celui de l'Eglise et que les saints sont les plus grands bienfaiteurs de l'humanité.
Mgr MOUSSARON.

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — *"Instaurare omnia in Christo"* — Directeur, Jules DORION

Vingt-sixième année — No 8084 — *QUEBEC — Canada —* — Mardi, 7 février 1933 — Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

Premier Québec

Cette déclaration de M. le Premier Ministre

Mardi, 7 février 1933

L'hon. Premier Ministre a fait, vendredi dernier, devant les délégués de la Confédération des Travailleurs Catholiques, la déclaration suivante, dont nous empruntons le texte au "Soleil", qui a l'habitude de donner justice à l'hon. M. Taschereau tout autant (!) qu'aux autres hommes publics :

1° — "Savez-vous bien ce qu'il en coûterait pour établir une Commission Hydro-Electrique du genre de celle de l'Ontario dans la province de Québec?" a demandé hier aux délégués de la Confédération des Travailleurs Catholiques le premier ministre L.-A. Taschereau. "Savez-vous qu'il en coûterait cinq cents millions", poursuivit le premier ministre, répondant à sa propre question.

2° — Le gouvernement peut-il essayer de prélever sur le contribuable cette somme de $500,000,000 pour établir un système qui n'a pas fait ses preuves en Ontario?

3° — Quelqu'un peut-il dire si, dans 10 ans, dans 20 ans ou dans 50 ans, l'électricité sera encore produite par des turbines recevant leur force motrice des lacs et des rivières?

4° — Il y a des ingénieurs qui affirment que bientôt nous développeront de l'énergie électrique par l'air. On en a déjà développé par le mouvement des marées.

5° — Le gouvernement va-t-il placer ce capital immense dans une commission appelée à disparaître?

6° — Pourquoi ne pas laisser les compagnies subir la perte, si telle perte doit être subie par la force même des développements scientifiques ?

7° — "Prenez le cas de l'Ontario. Les municipalités sont obligées de porter un lourd fardeau pour soutenir l'Hydro.

8° — Il est vrai que l'électricité pour usage domestique est fournie à des taux meilleur marché qu'ici, mais tel n'est pas le cas pour l'électricité fournie pour fins commerciales. On semble trop prêt à se prononcer en faveur d'une commission comme celle-là.

9° — Il n'y a pas une seule compagnie qui voudrait acheter l'Hydro Ontarienne.

10° — L'Ontario a une dette de $400,000,000, à cause de l'Hydro.

11° — Considérez les expériences qui ont été faites récemment avec du charbon pour développer de l'énergie électrique et constatez combien d'énergie on peut maintenant produire avec une livre de charbon, comparé aux anciennes opérations. Vous réaliserez alors combien il est dangereux pour un gouvernement de se lancer dans une entreprise d'état.

12° — Voilà une question des plus sérieuses, qu'il faut soigneusement étudier, et il ne sert de rien de lancer des pierres dans le jardin du voisin."

Cette fois-ci comme toujours, lorsque l'hon. M. Taschereau parle de notre question provinciale d'électricité, il fait vraiment pitié! Malgré tout le respect que nous voulons avoir pour le représentant de l'autorité civile à Québec — afin de ne pas scandaliser le "Soleil" si respectueux de ce qu'il appelle les "bouviers" d'Ottawa — nous ne pouvons nous empêcher de qualifier cette déclaration comme elle le mérite : c'est un tissu de sophismes et d'erreurs dont la plupart ont fini d'être pardonnables.

(Ce qui ne nous empêche pas — ô liberté bienfaisante! — d'apprécier hautement l'attitude de M. Taschereau vis-à-vis les propriétaires de cinéma).

Bien que l'hon. M. Taschereau soit premier ministre, bien qu'il ait, pour faire tapageusement écho à ses déclarations audacieuses, toute une "bonne presse" rémunérée avec les deniers publics, il est absolument impossible à ce qu'il reste de Presse libre chez nous de laisser passer ces énormités. Nous allons donc disséquer sa déclaration de vendredi et l'apprécier à sa juste valeur, quitte à l'auteur de nous répondre, de nous faire répondre par sa "bonne presse" subventionnée ou par les gens du Trust. Si on nous confond, c'est que nous avons tort, et il faut que le public sache que nous avons tort.... ou raison.

(Nous avons marqué des mêmes numéros les paragraphes de la déclaration et les parties de notre article qui en sont les réponses, afin de permettre aux lecteurs de vérifier facilement les points que nous aurions oublié d'analyser et de commenter).

* * *

1.—Il n'en coûterait sûrement pas $500,000,000 pour organiser en notre province un régime d'électricité semblable à celui d'Ontario, puisque ce dernier, construit et développé au temps où tout coûtait plus cher qu'aujourd'hui, et dans une province plus populeuse et plus grande — nous parlons de la partie habitée — n'a coûté que $378,903,392 (y compris l'électrification rurale). Voilà donc un premier écart de $121,00,000.

Même dans Québec, province de surcapitalisation, de surévaluation et de taux élevés en matière d'électricité, les compagnies représentent une capitalisation totale de $437,462,409 et les services municipalisés ont coûté $7,918,746; ce qui fait une capitalisation globale de $445,381,055.

Evidemment, M. le Premier Ministre prend ses administrés pour des enfants à qui on peut faire peur en leur parlant du Bonhomme Sept-heures dans des titres de huit colonnes publiés par les journaux... fidèles.

Une deuxième réponse à ce premier paragraphe. Les dénonciateurs du régime d'électricité québecois contrôlé par les trusts et cartels ne réclament pas la création, en une année, d'un réseau d'Etat comparable à celui d'Ontario. Leur prêter une telle intention mégalomane, ce n'est pas de l'honnêteté intellectuelle.

Sachant bien que la *grande erreur* ne peut pas être réparée du jour au lendemain, ils réclament au moins de l'Autorité provinciale un peu plus de bonne volonté pour aider, pour ne pas nuire, du moins, aux municipalités les plus éveillées, qui veulent s'arracher les premières aux tentacules du Trust. Cela, ils ont le droit de l'exiger, et ils l'exigeront jusqu'au bout, quelles que soient l'obstination inintelligente et la procédure habile rencontrées sur leur chemin.

2.—Ce n'est donc pas une "somme de $500,000,000 qu'il s'agit de prélever sur les contribuables". Bien loin de là.

Il faut être étrangement aveuglé — comme les aveugles volontaires ? — pour prétendre que le système ontarien n'a pas fait ses preuves, après vingt-cinq ans d'opérations de plus en plus heureuses, au milieu de la plus vive satisfaction et en présence d'un optimisme général — exception faite évidemment des spéculateurs éliminés par l'Hydro et que notre Premier Ministre semble rencontrer trop souvent — en présence d'un optimisme, dis-je, qui prépare de nouveaux développements, alors que tous nos trustards de Québec gémissent sur la surproduction qui ne les aidera pas avec des farces.

de l'électricité et que tout le monde se prive d'en consommer à cause des taux exorbitants.

Combien de siècles faudra-t-il donc à l'hon. Premier Ministre pour reconnaître que la Loi des Liqueurs, beaucoup plus jeune que l'Hydro, a fait ses preuves ? ?

3.—Voilà que la perfectibilité des procédés de production dans le domaine de l'électricité va priver notre population des avantages présents de l'électricité. Quelle idée abracadabrante !

Va-t-il falloir cesser de fabriquer des automobiles et des navires sous prétexte qu'il sera *peut-être* plus avantageux, dans cinq ans, de voyager en avion et en dirigeables ? Faudra-t-il renoncer à faire le pavage de nos rues comme nous le faisons présentement, en cas qu'il se découvre bientôt un procédé plus économique ?

Allons! allons! tout le monde sait — M. Taschereau le premier — que le Progrès n'a pas l'habitude de cheminer ainsi avec la Pusillanimité.

4.—Tant mieux, si la Science nous permet de produire avantageusement, demain, de l'électricité avec l'air et la marée! Raison de plus pour poser immédiatement les bases d'un système qui mettra, enfin, notre peuple au-dessus des conséquences désastreuses de la grande erreur que nous avons commise en concédant prématurément nos ressources hydrauliques à des organisations financières devenues, grâce à une exploitation licencieuse de notre patrimoine national, un véritable Etat dans l'Etat.

Il est tout de même étrange que M. le Premier Ministre, malgré ces prévisions alarmantes pour notre industrie hydro-électrique, précipite la concession au Trust (qui s'empresse de les prendre) de tous les pouvoirs d'eau accessibles. Le Gouvernement n'a-t-il pas favorisé, il y a moins d'un an, la main-mise du Trust sur un pouvoir d'eau qui venait d'être officiellement offert à la Cité de Québec songeant à municipaliser l'électricité ?

La comptabilité de l'Hydro (accessible au public, celle-là) comporte un chapitre pour le "fonds de désuétude" qui pourvoit aux renouvellements de matériel éventuellement requis par les progrès de la Science. Nos compagnies de Québec ont-elles cette prudence? Impossible de le savoir, car le public, ici, est tenu dans les ténèbres...

5.—Il n'y a aucune raison pour qu'une Commission hydro-électrique soit appelée à disparaître, une fois fondée, en notre province. Tout notre régime d'électricité est laissé à la discrétion presque exclusive des compagnies capitalisées, organisées et pyramidées de manière à pressurer le consommateur. Notre Commission des Services publics, au lieu de surveiller les compagnies, n'agit que d'après les plaintes portées devant elle par les citoyens les moins craintifs. Ses ordonnances sont beaucoup trop souvent favorables aux trusts contre les consommateurs. Elle se contente d'exiger la déposition d'une copie des taux par les compagnies, qui peuvent ainsi pratiquer, dans leurs bureaux un véritable marchandage ("pedlage") au détriment des consommateurs timides. Ni le Parlement ni la Commission des Services Publics ne publie la moindre statistique concernant l'électricité, nos trusts ayant le monopole des statistiques comme de tout le reste.

Cette incohérence ne justifierait-elle pas, à elle seule, la création et le maintien d'une commission hydro-électrique ?

6.—Serait-ce, par hasard, en prévision de leurs pertes futures que le Gouvernement permet à nos compagnies d'exiger des taux trois fois plus élevés ici que dans Ontario ? Si tel est le cas, il faut conclure que, pour ce qui est de la prévoyance gouvernementale, les jours qui se suivent ne se ressemblent pas tous.

Au reste, connaissant les spéculateurs qui dirigent les trusts, sachant combien ils sont habiles à se ménager partout les influences nécessaires, nous sommes certains qu'ils sauront bien mettre à leur propre service les découvertes de la Science tout aussi bien que les agissements des politiciens.

7.—Après avoir démenti cinq ou six fois, avec preuves, la légende du lourd fardeau imposé aux municipalités ontariennes pour soutenir l'Hydro, nous ne croyons pas devoir insister de nouveau sur ce point. Contentons-nous d'exprimer notre profond regret de voir M. le Premier Ministre accepter aussi longtemps cette blague monumentale du Trust sans se donner la peine d'étudier personnellement la question durant dix minutes dans les documents officiels.

8.—M. le Premier Ministre prétend que l'électricité vendue pour fins commerciales coûte plus cher dans Ontario que dans Québec. Si le Trust (d'une véracité généralement nulle) lui a dit cela, les statistiques officielles fédérales disent le contraire. "Entre les deux... mon coeur"... et ma foi....

Ainsi, une consommation de cinquante kilowatts durant deux cents heures pour fins commerciales coûte $500.50 à Sorel, $510,30 à St-Hyacinthe, $465 aux Trois-Rivières, $500 à Valleyfield, $350 à Québec, $267.65 à Montréal, alors qu'elle ne coûte que $135 à Guelph, $146.25 à Kingston, $135.00 à London, $118.13 à Hamilton, $146.25 à Kitchener, $108 à Orillia, $159.30 à Ottawa, $118.13 à Ste-Catherine, $216. à Toronto, $121. à Port-Arthur, etc.

La conclusion s'impose : M. le Premier Ministre se trompe grandement.

S'il a voulu parler de l'énergie fournie aux industries, notre réponse sera tout aussi facile à donner. D'ailleurs, nous avons déjà traité cet aspect de la question, et ce sera un plaisir d'y revenir, au besoin.

9.—"Pas une seule compagnie ne voudrait acheter l'Hydro", dit M. le Premier Ministre. Il serait beaucoup plus exact de dire que l'Hydro n'est pas à vendre, les Ontariens — libéraux comme conservateurs. — étant pleinement satisfaits de se voir débarrassés des oppresseurs, grâce à l'Hydro.

Que les spéculateurs des trusts ne désirent pas, dans le secret de leur coeur, mettre la main sur l'Hydro, nous ne pouvons pas croire cela, quand nous voyons ces parasites faire la maraude et l'intrigue autour de tout ce qu'il y a de services d'électricité municipalisés aux Etats-Unis, dans la province de Québec et dans tout le Canada.

Vraiment, cette assertion a dû être lancée comme une boutade par M. Taschereau, qui aime et sait faire de l'esprit. Tout de même, cette question nationale ne se résoudra pas avec des farces.

10.—"L'Ontario a une dette de $400,000,000 à cause de l'Hydro", dit M. le Premier Ministre. Pardon! ce qui est vrai; c'est que le Gouvernement ontarien a payé $7,791,108 pour faciliter l'électrification des fermes, une chose inconnue dans Québec. Quant à la dette de l'Hydro, qui est, en vérité, de $263,263,666 seulement, elle est supportée non par le Gouvernement ontarien, mais par la coopérative des consommateurs d'électricité qui s'appelle la Commission Hydro-électrique. Cette dette s'amortit très vite (en dépit des taux très bas) de sorte que, dans vingt-cinq ans, Ontario ayant complètement acquitté son réseau, jouira d'une nouvelle baisse de taux, ou encaissera des profits énormes qui serviront à alléger le fardeau des taxes. Dans ce temps-là, les Québecois continueront de payer ce qu'il plaira au caprice de Messire Trust.

11.—En insinuant que la production de l'électricité par le charbon devient plus avantageuse que la génération par turbines hydrauliques, M. le Premier Ministre répond parfaitement à ceux qui prétendent que la Cité de Québec ne peut pas organiser un service d'électricité municipal, tous les pouvoirs hydrauliques étant vendus au Trust. (Et dire que M. Taschereau essayait lui-même d'embarrasser l'hon. Ernest Lapointe, l'an dernier, à la Législature, en lui demandant où la Cité de Québec prendrait son énergie... C'est donc M. Taschereau qui répond... à M. Taschereau.)

12.—Ceux qui mènent, la campagne contre le Trust de l'électricité ne jettent pas de pierre dans le jardin du voisin. Le voisin, est nécessairement ailleurs que chez soi. Alors, ce sont plutôt les partisans québecois du régime des trusts qui jettent des pierres dans le jardin du voisin, lorsqu'ils critiquent erronément la politique d'électricité ontarienne. Ceux qui "jettent des pierres dans le jardin du voisin", ce sont encore ceux qui, en parlant de capitalisme et de Communisme, essayent d'attaquer ce qu'ils appellent la "bonne presse", comme M. Taschereau l'a fait vendredi. Il faudra bien, dans un prochain article, plus court que celui-ci, renvoyer cette pierre à celui qui nous l'a lancée.

Cet article étant long et la conclusion se dégageant un peu tout le long de cette file de paragraphes, il nous paraîtrait superflu d'ajouter quelque chose de plus. Attendons plutôt la réplique.

Eug. L'HEUREUX

PETITES NOTES

Capitalisme

Il est bon que les honnêtes gens s'entendent. En dehors de la horde communiste, il n'est personne chez nous qui cherche la destruction du capitalisme. Tous les gens clairvoyants veulent, cependant, que le régime capitaliste soit honnête et ils cherchent à en corriger les abus. En cherchant à corriger les abus du capitalisme, ces gens travaillent sincèrement à assurer la protection du capital et du travail, ils veulent le maintien de l'ordre. L'ordre ne s'assurera que dans un monde honnête.

Notre journal pour sa part a maintes fois condamné les abus du capitalisme. Il y a des années qu'il réclame un nettoyage des lois de compagnies, pour que l'eau n'emporte pas le capital solide et payé et que le peuple ne soit pas obligé de payer des prix trop élevés pour les nécessités de la vie et les services publics. Nous avons lu de vigoureux articles condamnant les abus du capitalisme chez nos confrères libéraux et conservateurs.

En faisant ainsi écho à la parole du Pape la presse ne fait que son strict devoir. Si toute la presse avait toujours fait la lutte à ces abus du capitalisme, nous ne nous débattrions pas dans le pétrin où nous sommes. Nous n'aurions pas ces lois de compagnies malsaines. Nous saurions un peu plus où nous en sommes.

Le régime capitaliste n'est pas mauvais en soi, mais lorsqu'il n'est plus en soi,—sans calembour—comme la situation change souvent. Le cheval n'est pas mauvais en soi, il est même bien utile; mais s'il n'est pas dompté, ou s'il est mal dompté, il peut causer bien des frucas.

C'est toujours la même chose. On ne coupe pas un pommier parce que des pommes se gâtent; on garde le pommier, on le cultive de son mieux, mais on jette les pommes gâtées.

T. P.

Ces pensions

On parle beaucoup de pension de vieillesse par le temps qui court chez nous. Il se trouve que parmi ceux qui en causent, et de ces gens sont parmi les législateurs, on rencontre des hommes absolument perdus. Ils ont l'air d'être sous l'impression que le régime fédéral de pension du vieil âge oblige un homme qui a atteint 70 ans à se mettre à sa pension.

Ce n'est pas cela du tout. Un homme pourra avoir atteint l'âge respectable de 200 ans qu'il ne tombera sous la pension de vieillesse que s'il est jugé indigent, ou si ses revenus n'atteignent pas vingt piastres par mois. Si ses revenus atteignent ou dépassent ce chiffre, le vieux ou la vieille n'a rien. S'ils sont moindres, il reçoit le montant nécessaire pour former une somme de vingt piastres par mois. S'il ne se fait rien, il a toute la somme.

Le régime fédéral de pension du vieil âge n'est pas parfait, mais on doit au moins prêter à ses auteurs suffisamment de sens commun pour n'avoir pas voulu organiser une affaire ridicule.

T. P.

Très bien

Les pères de famille ont appris avec plaisir que le Gouvernement provincial n'a pas l'intention de modifier la loi du cinéma, de façon à permettre l'entrée dans ces établissements des enfants de moins de 14 ans. La loi actuelle peut sembler sévère à première vue, mais elle a prouvé abondamment qu'elle est bienfaisante. Elle est bienfaisante, parce que les exploiteurs de cinémas ne nous donnent aucune garantie que les représentations qu'ils donnent sont généralement faites pour les enfants, parce que la loi actuelle rend plus facile la tâche des parents, et rend plus facile l'éducation de l'économie et de l'honnêteté.

Les parents veulent garder leurs enfants chez eux, et il faut ne pas voir plus loin que l'intérêt de son entreprise pour demander à la loi le droit de leur rendre la tâche impossible.

Ce n'est pas la faute des parents si l'affaire des cinémas est gâtée, c'est celle des cinémas eux-mêmes. Leur trop grande ambition doublée d'un manque de sain jugement a provoqué une juste réaction qui doit être maintenue.

T. P.

Un plaidoyer pour le casque

Par Jupiter, les casques ont encore leur place au Canada. On l'a bien vu hier.

Quand il fait un froid de Sibérie, vous faites bien de porter le casque: c'est la meilleure façon de prouver aux sceptiques et aux malins que vous avez sous la boîte crânienne, des méninges dignes d'être conservées.

Conclusion :

Moi, je garde mon casque.

Et vous qui n'en avez pas, allez donc voir les marchands de fourrure qui annoncent dans l'"Action Catholique", par exemple, la Cie Paquet, J.-B. Laliberté, Holt Renfrew, P.-A. Alain, Henri Poitras, C.-N. Emond, etc. Vous cesserez de grelotter misérablement, et les curieux seront certains que vous appréciez le contenu de votre boîte crânienne. Ils l'apprécieront eux aussi.

ESOPE.

UNE EXPLICATION A NOS CORRESPONDANTS

Un surcroît de besogne imposé à notre personnel par l'organisation du vingt-cinquième anniversaire est la cause de nombreux retards dans notre correspondance. On est prié, en conséquence, d'excuser ces cas de force majeure.

LA REDACTION

Consultation de l'Elite

Faut-il ruraliser notre société?

Deux questions concernant notre agriculture.

"Trop peu de science éloigne de la terre; beaucoup de science ramène à la terre."

Monsieur le Rédacteur :

Je viens de lire, dans votre excellent journal, un magnifique article intitulé: "La grande urgence de l'instruction agricole", écrit évidemment par un homme instruit et que j'approuve, car il démontre justement ce que je veux prouver; c'est que les jeunes gens, quand ils sont instruits, laissent là pioches et charrues pour s'emparer d'une autre besogne moins "salissante".

Je n'en fais pas un reproche à l'auteur de l'article, qui signe "Fils d'habitant" et qui ne l'est plus, car c'est lui-même qui le dit.

Et que veut-il faire, notre fils d'habitant qui ne l'est plus, des quelque deux cents classiques qui étudient à Ste-Anne et à Oka? Des habitants ? non pas... Qu'on en fasse des gérants de caisse, qu'on en fasse des gérants de fermes-écoles, qu'on en fasse... n'importe quoi, pourvu qu'ils ne soient pas obligés de gratter les vaches et de charroyer du fumier, et je suis très à l'aise pour le dire, car moi-même je suis fils d'habitant et je ne suis pas cultivateur.... et je le regrette parfois, pas toujours.

Un directeur d'une des maisons si-haut nommées, me disait un jour: "Il n'y a pas dix pour cent de nos étudiants qui retournent à la terre". Ils veulent tous faire des agronomes ou autre chose, c'est-à-dire, des "Monsieur" obligés de courir la province, ce qui a pour avantage de démontrer que le vrai "Monsieur", ce n'est pas celui qui court la Province, mais bien celui qui passe la journée à labourer ou à charroyer du fumier et qui, le soir, se met sur son "trente-six" pour aller voir une brave fille de cultivateur qu'il mariera pour ensuite fonder une vraie famille de cultivateur pratique dont le chef n'aura pas l'obligation de courir la province pour gagner sa vie, comme le fait notre "fils d'habitant" et comme j'ai été obligé de le faire moi-même.

Il n'y a pas à le nier, les terres de nos vieilles paroisses sont usées, et il faut leur remettre, sous forme d'engrais chimiques, ce qu'elles donnent à leurs propriétaires, sous formes de récoltes, depuis un grand nombre d'années. Il ne faut pas croire que nos fils de cultivateurs ignorent la composition des engrais chimiques; ils savent fort bien ce que signifie "carbone, azote et autres terminologies agricoles. Ce qui leur manque le plus, pour employer suffisamment ces précieux engrais, ce sont les moyens, car à venir jusqu'à ces dernières années, les prix en étaient prohibitifs.

Un souvenir personnel, si on veut bien me le permettre. Dans mon jeune âge (il y a bien de cela une soixantaine d'années) nous avions un beau clos de deux arpents de front par dix et haut, et ce champ, nous l'appelions "la prairie"; et cela a été son nom pendant vingt ou vingt-cinq ans, et le foin était toujours à pleine clôture, comme on disait dans le bon vieux temps. Aujourd'hui, il faut à ce même champ, une forte ration d'engrais chimique, tous les deux ou trois ans; mais ça coûte cher.

Conclusion : Instruction agricole intensive à nos jeunes cultivateurs qui veulent rester sur la terre et abondance d'engrais chimiques à bon marché. Et je vous remercie, Monsieur le rédacteur, d'avoir écouté jaser un vieux aussi longtemps.

Bien à vous,
Un fils de cultivateur.
(qui n'a jamais eu les moyens d'avoir une terre pour cultiver).

NOTE DE LA REDACTION

Ce "fils de cultivateur" semble avoir mis à sa plume la bride un peu sur le cou. Cependant, la première partie de sa lettre démontre assez bien que nous avons besoin de ruraliser les esprits et que, par conséquent, cette campagne de ruralisation devrait se généraliser. Quand notre société sera ruralisée, les diplômées n'auront pas peur de se faire cultivateurs.

Quant à la question des engrais, elle est d'un caractère technique. Toutefois, notre correspondant n'a peut-être pas tort de laisser entendre ou bien que la production des engrais chimique n'est pas suffisamment organisée chez nous ou bien que le commerce de cet élément nécessaire à l'agriculture est l'objet d'un accaparement nuisible à l'agriculture. D'autres aimeront peut-être prolonger la discussion sur ce point.

E. L.

EPHEMERIDES

(Il y a vingt-cinq ans)

De l'Action Sociale, 4 et 5 fév. 1909

—Mardi, un homme, en voulant aller du Cap Rouge à la Pointe aux Trembles, sur le pont de glace, est disparu avec son équipage dans une fissure provoquée par le travail du "Montcalm", et que le froid avait recouverte d'une mince couche de glace. C'est un malheur d'une autre importance que celui de l'embarras de la traverse par les glaces flottantes, mais qui se rattache à la même cause. Contribuera-t-il à faire cesser enfin les tentatives du brise-glaces au Cap Rouge? Il n'est guère permis de le croire si l'on en juge par la campagne que l'on mène pour justifier l'emploi actuel du "Montcalm". On se rappelle que le brise-glace fut construit lorsque le monde entier retentissait des exploits accomplis par l'"Ermak" dans la mer Baltique. Ce puissant navire se jouait des difficultés, disait-on; il se frayait facilement un passage à travers des champs de glace d'une épaisseur phénoménale; et les enthousiastes entrevoyaient déjà le jour où il serait possible de maintenir libre, durant douze mois de l'année, le chenal de Québec à Montréal. On en a rabattu depuis. Il y a déjà plusieurs années qu'on se borne à faire travailler le "Montcalm" dans la clef du Cap-Rouge pour hâter l'ouverture de la navigation le printemps. Comme cet ouvrage paraît inutile, nuit beaucoup à nos bateaux-passeurs et provoque une dépense considérable, la presse de Québec fut unanime à en demander la cessation.

—La délégation qui est allée à Ottawa rencontrer le premier ministre, au sujet de cales-sèches à Québec, est revenue sans avoir obtenu de réponse définitive. Nous comprenons que le gouvernement hésite à entreprendre de pareils travaux, quand les circonstances lui imposent l'obligation de réduire les dépenses de plusieurs millions, mais la cale-sèche n'en reste pas moins une nécessité. Le gouvernement est prêt à garantir l'intérêt sur des bons émis par une compagnie sérieuse, jusqu'à concurrence de un million et demi. Les hommes d'affaires présents ont dit que le taux de 3 pour cent offert par le gouvernement n'était pas assez élevé et qu'il faudrait le porter à 4. C'est une petite difficulté qu'il ne doit pas être impossible de régler. Nous considérons une cale-sèche comme étant de nécessité urgente, mais peu nous importe de l'obtenir du gouvernement ou d'une compagnie, pourvu que cette dernière ne soit pas simple occasion pour les spéculateurs de se faire des rentes aux dépens du pays. L'initiative privée a son bon côté, et c'est un de nos gros défauts de ne savoir assez l'utiliser.

—De la "Patrie"—La proportionnalité de la représentation, en faisant une place aux petites minorités dans les parlements, et en donnant aux minorités plus nombreuses l'influence à laquelle elles ont droit, forcerait les gouvernements à toujours tenir compte du sentiment public. Avec le système majoritaire actuel, il est facile à des ministres peu scrupuleux — qu'ils s'appellent libéraux ou conservateurs —de s'assurer d'une forte majorité à la Chambre et d'assurer par là même l'adoption de propositions contraires au sentiment de la majorité véritable de la nation, en achetant un pour cent du corps électoral. Avec la proportionnalité, le gouvernement ne serait possible qu'avec un programme pouvant rallier la grande majorité de la nation. La transition du gouvernement personnel, du gouvernement d'intérêts, au gouvernement d'idée, ne se ferait peut-être pas sans à coup, mais elle ne pourrait avoir que d'heureux effets sur la moralité politique. Et c'est probablement pourquoi les politiciens de bas étage n'en veulent pas.

Nouvelles de la Rive-Sud

ON DEMANDE 500 HOMMES . .

Pour remplir la salle du Patronage de Lévis, demain soir, lors du grand euchre-boucane, organisé par la Société St-Vincent de Paul de Notre-Dame, au profit des nombreux pauvres qu'elle a à soutenir cet hiver.

Tous les hommes et jeunes gens de Lévis, sont invités à acheter leur carte, quand même ils ne pourraient se rendre à cette soirée; et même ceux qui y assisteront, ne seront nullement obligés de garder pour eux les prix qu'ils auront gagnés. Autant d'avantages donnés aux paroissiens de Lévis, de faire la charité.

Les organisateurs ont reçu ordre de rapporter $500, à la Société. Celle-ci compte sur ce montant pour répondre aux besoins les plus pressants.

LES EXAMENS SONT PASSES

Les élèves du College de Lévis, ont maintenant terminé leurs examens de janvier.

A cette occasion et aussi à l'occasion d'une visite de S. G. Mgr Hallé ancien directeur, hier matin, ils ont joui dans l'après-midi, d'un beau congé. Ce repos bien mérité après les épreuves des examens, leur est accordé à peu près annuellement.

NOTES SOCIALES

—M. Lucien Côté, fils de M. et Mme Oscar Côté, de Ville-Guay, à Lauzon, a été fêté le 29 janvier dernier, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Les invités étaient au nombre d'une quarantaine.

—Mme J.-A. Desrosiers et sa fille Mlle Marguerite Desrosiers, de Lévis, sont en promenade à Montréal, pour quelques jours.

—M. Willie Leblanc, de Lauzon, était en promenade ces jours derniers chez son père M. Arthur Leblanc, à St-Charles-de-Bellechasse.

—Mlle C. Beaudet, de Lévis, était en promenade, ces jours derniers, chez Mlle Françoise Legendre, à Ste-Croix.

—M. et Mme A.-L. Bussières, Mlle Bernadette et MM. Roland et Gérard Bussières, de St-Sébastien, étaient dernièrement en promenade chez des parents à St-Henri de Lévis.

AU HOCKEY

—Le club du Collège de Lévis, a défait celui de la Boulangerie Mercier, de Lauzon, dimanche après-midi par 5 à 0.

—Le "Montréal" a défait le "Notre-Dame" dimanche après-midi, au Patronage de Lévis par 3 à 2, dans la première partie de la seconde série pour le championnat de la ligue.

—Les clubs "Beaver" et "Lizotte Oil" ont annulé dimanche après-midi, au score de 2 à 2 sur la patinoire "Villemay", et se rencontreront de nouveau dimanche prochain.

—L'"Aiglon" jr. a de nouveau battu le "Lévis" jr. dimanche après-midi, sur la patinoire de la rue Fraser par 5 à 1.

ANCIEN LEVISIEN DECEDE A MONTREAL

Un ancien lévisien, demeurant depuis plusieurs années à Montréal, M. Alfred Couture, époux de Dame Mary Couture, est décédé ces jours derniers à l'âge de 51 ans.

Il était le fils de Mme Louis Couture, retirée à l'Hospice de Lévis, le beau-frère de Mme Vve Pierre Couture, de M. Alexandre Couture et de Mme Vve Léon Boulanger, tous de Lévis, ainsi que de Mme Alfred Boisvert et de Mlle Jeanne Mercier, de Limoilou.

Le service et la sépulture ont eu lieu hier matin, à Montréal.

Nos sympathies à la famille en deuil.

OPERES A L'HOTEL-DIEU DE LEVIS

—M. Alex. Laliberté, épicier-restaurateur, fils de Mme Vve Isaïe Laliberté, de Lévis, a subi samedi matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, une opération pour appendicite, qui a très bien réussi.

—Un jeune fils de M. Cléophas Samson, tailleur, Marie-Louis, a subi hier matin, avec succès une délicate opération chirurgicale, pratiquée par M. le Dr J.-A. Tardif, spécialiste.

FUNERAILLES DE MME VVE CYPRIEN LAMONTAGNE A VILLEMAY

Ce matin à 9 heures, en l'église du Chirst-Roi, à Villemay, ont eu lieu les funérailles de Dame Octave Filteau, épouse de feu M. Cyprien Lamontagne, décédée samedi dernier, à la résidence de son gendre M. Joseph Morin, rue St-Georges, à l'âge de 75 ans.

L'inhumation a été faite au cimetière Mont-Marie.

SUCCES D'UNE SOIREE A BIENVILLE

La soirée-concert organisée par la Société St-Vincent de Paul de Bienville, au profit des familles pauvres de la paroisse, a remporté un beau succès hier soir, à la salle St-Antoine.

Les artistes au programme ont bien exécuté leurs pièces et l'assistance a particulièrement goûté les chansons de folklore de M. Oscar Paquet.

Grâce au dévouement des organisateurs et à la générosité des paroissiens, les pauvres de Bienville peuvent encore espérer des secours.

SEANCE DE RECOLLECTION AU PATRONAGE DE LEVIS

Les diverses sections de l'oeuvre de Jeunesse du Patronage de Lévis, ont tenu dimanche après-midi, leur séance de recollection annuelle.

M. l'abbé Henri Raymond, supérieur du Collège de Lévis, présidait cette séance.

Des rapports ont été soumis par l'Union Notre-Dame, la Maison de Famille, l'Union St-Louis, la Conférence St-Jules et les diverses sociétés religieuses du Patronage.

Le soir, les jeunes gens du Patronage ont assisté à une séance de vues animées donnée par le R. Fr Sauvageau, du Patronage de Québec.

Deux musiciens, cousins du R. F. Vallières, directeur de la Maison de Famille, ont exécuté un beau programme musical au cours de la soirée.

CE SOIR

—Conférence sur "Les Volcans" à la salle St-François-Xavier, par M. Le-Philippe Jean, chimiste, de Lévis.

—Assemblée de la Garde des Chevaliers de Lauzon, à 7 h. 30, à la salle St-Antoine de Bienville.

A L'ECOLE DE LA RUE ST-LOUIS

Voici les noms des élèves inscrits au tableau d'honneur pour le mois dernier :

5e année : Géraldine Talbot, Marcel Boutin, Jean-Marie Chatigny, Pauline Dumont, Rose-Alma Lajoie, Simonne Dumas.

4e année : Jeanne d'Arc Martin, Madeleine Bégin, Colette Brochu, Lucille Guay, Paul-Eugène Couture, Rita Côté, Joseph Tremblay, Pauline Lemieux, Simonne Lajoie.

3e année : Marcel Dion, Raymond Samson, Gemma Couture, Jeannette Demers, Jeannine Lemay, Jeannine Bégin, Hélène Langlois, Jeanne D'Arc Roy.

2e année "A" : Rita Carrier, Flavien Labrie, Anne Pichard, Lorraine Parent, Marie-Louise Tremblay.

2e année "B" : Monique Côté, Pauletta Carrier, Lévi Chouinard, Treffa Couture, Françoise Lemelin, Cécile Morin, Marie-Claire Plante, Robert Lajoie.

1ère année : Gérard Blouin, Louise Roy, Paula Talbot, Jean-Baptiste Labrie, Françoise Boissinot, Georges-André Dion.

AU COLLEGE DE LEVIS.

Voici les noms des élèves du Cours Commercial inscrits au tableau d'honneur pour le 1er semestre.

Classe d'affaires: Roger Couture, Georges Lamontagne, Jean-Paul Marcoux, Jean-Baptiste Tremblay, Roger Larochelle, Roland Boucher, Jacques Paris et Joseph-Marie Girard.

Quatrième: Louis Beaulieu, Paul-Eugène Roy, Paul-Henri Maranda, Evariste Dancose, Marc Lemieux, Louis-Nazaire Croteau, Sylvio Giguère, Lionel Fournier.

Troisième "A": Benoit Labrecque, Anicet Pradette, Charles-Aimé Ratté, Georges Lafontaine, Paul-Rioux, Georges St-Pierre, René Poulin, Léo Potvin.

Troisième "B": Marcel Côté, Arsène Bilodeau, Marcel Turgeon, Edgar Proulx, Paul-Odilon Simard, Paul-Henri Dumas, Louis-Philippe Lainé Paul-Eugène Hallé.

Troisième "C": Gérard Bussières, Fernand Samson, Ernest Gagné, Jules-Aimé Breton, Lucien Coulombe, Roland-Alfred Simard, Roland Gravel et Paul-Emile Rodrigue.

Seconde "A": Freddy Côté, Gérald Michaud, Antoine Otis, Julien Dumont, Simon Larochelle, Laurent Thibault, Lorenzo Lamontagne et Léger Fiset.

Seconde "B" : Georges-Etienne Proulx, Fernand Turgeon, Roger Lachance Raymond Nadeau, Joffre Galarneau, Jacques Simoneau, Siméon Paquin, Gérard Maranda.

Seconde "C" : François d'Assise Gosselin, Roger Dion, Gérard L'Hérault, Lucien Bédard, Charles-Henri Simoneau, Jacques Latulippe, Murdock McKenzie Georges-Henri Côté

Première "A" : Edmond Barras, André Samson, Noel Kromstron, Marie-Louis Bourget, Marc Gosselin, Jean-Marc Bégin, Paul-Henri Paré, Armand Picard

Première "B" : René Lasnier, Paul-Eugène Lachance, Gérard Aubin, Yvan Guérin, Marcel Demers, Laval Perron, Gilles Hallée, Paul Hallé

A L'UNITE SANITAIRE

Activités de l'Unité Sanitaire du comté de Lévis, pour la semaine du 5 février 1933.

Toute la semaine, dans leur territoire, et en plus du travail spécial des cliniques, les infirmières feront des visites à domicile dans les endroits suivants : St-Henri, St-Romuald, Charny, St-David, St-Jean-Chrysostôme, Lauzon et Lévis.

MERCREDI : Le 8

St-Romuald : inspection médicale scolaire.

St-Romuald: à l'hôtel-de-ville, à 7 1-2 heures, p.m., démonstration d'hygiène maternelle.

JEUDI : LE 9

Ste-Jeanne d'Arc : de 10 heures à 11 heures, a.m., à l'école du Chantier Russell, clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et immunisation contre la diphtérie

Notre-Dame : de 2 heures à 5 heures, p.m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et immunisation contre la diphtérie.

VENDREDI: LE 10

Lauzon : inspection médicale scolaire et cours de nutrition.

DEMONSTRATION MATERNELLE :

Ces démonstrations sont organisées dans le but de faire connaître les principes élémentaires en rapport avec le grand rôle de la maternité. Les mamans seront donc, seules, invitées. Ces démonstrations sont des cours théoriques auxquels nous joignons un enseignement avec illustrations.

A. BELANGER, M.D.,
Officier médical

LA SOIREE DU 9 FEVRIER.

Ceux qui auront la bonne idée d'assister à la soirée de jeudi soir prochain, à la salle S. Frs Xavier, donnée par le cercle "Magdeleine-de-Verchères" au profit des pauvres de l'ouvroir Ste-Anne, pourront, au départ, se rendre le témoignage qu'ils ont ri "pour leur argent".

La comédie tout entière est une suite ininterrompue des situations les plus inattendues, les plus cocasses, les plus invraisemblables comme les plus drôles, et tout cela, au dire des auditeurs de la première représentation, jouée avec un naturel, une simplicité et un entrain endiablé qui fait croire à la réalité.

Les billets sont en vente chez les membres du cercle au prix de .25 et .35c. Dames et messieurs sont cordialement invités.

Chassseur! Trappeurs !

C'EST encore à la vieille Maison de confiance que vous connaissez tous, la Maison J.-B. Laliberté, que vous obtiendrez le meilleur prix pour vos peaux de fourrures vertes. Comme par le passé, tous les envois que vous faites à cette Maison, sont évalués à leur pleine valeur et les retours vous sont faits sans retard. Vous pouvez aussi faire repasser et teindre vos fourrures à la Maison J.-B. Laliberté (limitée), 145, St-Joseph, Québec.

Un nouvel expert est attaché à la Maison, cette année.

SAINT-ROCH

MARIAGE.

La promesse de mariage suivante a été publiée au prône de dimanche: Entre Henri Cantin et Marie-Ange Laliberté.

LA PROPAGATION DE LA FOI.

Les Annales de la Propagation de la Foi sont actuellement à la sacristie, à la disposition des Associés.

LE 14 FEVRIER.

Le 14 février, il y aura, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Fleurie, un euchre au bénéfice de l'oeuvre de Notre-Dame du Bon-Conseil.

GRAND'MESSES.

Les grand'messes de demain seront chantées aux intentions suivantes:— A 6.30 heures pour l'âme de Mlle Sarah Trudelle; à 7 heures en l'honneur de Sainte Thérèse; à 8 heures, pour l'âme de M. Napoléon Villeneuve.

LAXILOL DE BEGUIN

Le plus rafraichissant des purgatifs. Pour se purger doucement sans amener de perturbation dans son état, il faut prendre tous les jours **Laxilol** à petites doses, et augmenter au besoin. Dans les cas de constipation chronique, il faut suivre le mode d'emploi. 75 sous le flacon, chez J.-E. Livernois.

SAINT-SAUVEUR

AU PRONE DIMANCHE

Le Rév. Père Guérin, curé de notre paroisse, qui a suivi les réunions organisées à l'occasion de la célébration du 25ième anniversaire de fondation de "L'Action Catholique", a fait quelques réflexions dimanche dernier, au prône, sur la question de l'action sociale catholique. Il a expliqué clairement la distinction qu'il fallait faire entre le journal "L'Action Catholique" et l'Action sociale catholique qui a sous sa direction plusieurs autres oeuvres.

Le Rév. Père curé a démontré aussi la nécessité d'un journal franchement catholique à Québec, tel que "L'Action Catholique", et a demandé aux paroissiens de lui donner tout l'encouragement possible. Il a en même temps donné des détails sur une assurance-groupe au bénéfice de "L'Action Catholique". C'est le comité du Sacré-Coeur, de notre paroisse, qui a été chargé de faire de la propagande en faveur de cette assurance et du journal.

A LA SALLE ST-PIERRE

Un très joli drame de l'abbé J. Thomas intitulé "Les Revenants de Font-Aulade", sera représenté ce soir à 8 h. 15, à la salle St-Pierre par le cercle Legault, au bénéfice de l'Oeuvre de Jeunesse. L'admission est de 25 sous. On pourra se procurer des cartes à l'entrée de la salle. Comme ce drame est des plus passionnants le public devrait s'y rendre en foule.

LE TIERS-ORDRE

Les tertiaires ont eu une intéressante assemblée, dimanche après-midi, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. Le Rév. Père Pelletier, directeur donna d'importants avis et présida à la réception d'un bon nombre de nouveaux tertiaires dans les deux fraternités. Les autres tertiaires ont aussi été informés que le temps pour le paiement de la contribution annuelle était échu et que ceux qui ne pouvaient pas la payer actuellement devraient s'entendre avec la direction ou le chef de leur quartier.

Le Salut du St-Sacrement termina cette assemblée.

GRAND'MESSES

Demain, à l'église paroissiale :

5 h. 30 et 7 h. 45. — Pour les âmes, aumônes du tronc.

6 h. 15. — Pour Louis-Albert Roussel, recommandée par M. Charles Roussel.

7 h. — Pour les membres défunts de la famille Louis Lapointe, recommandée par Mlles F. et S. Lapointe.

JACQUES-CARTIER

GRAND'MESSES.

Ce matin à 6 heures, pour Joseph Galarneau par la Quebec Heel Co., Ltd; à 6.30 heures, pour Louis Mathieu et sa fille Olivette par Mlle Henriette Mathieu; à 7.15 heures, en l'honneur de la Ste-Vierge, en action de grâces, par M. et Mme Lucien Villeneuve.

Demain, à 6 heures, pour Mme André Faucher, par Mlle Berthe Béland; à 6.30 heures, pour Eugène Larose, par son épouse; à 7.15 heures, en l'honneur de la Ste Vierge, par une paroissienne.

SERVICES.

Ce matin, à 8 heures, service anniversaire de Phil. Morency, veuf de Joséphine Plamondon.

Demain à 8 heures, service de congréganiste de Joseph Galarneau, veuf de Florida Légaré.

AUX PRIERES.

Eddy Joncas, fils de feu Alphonse Joncas et de Alphonsine Vézina, décédé le 1er février à l'âge de 45 ans et 9 mois.

Elzéar Drolet, veuf de Cécile Tanguay, décédé le 3 du courant à l'âge de 83 ans et 7 mois.

Alfred Sansfaçon, âgé de 88 ans et 4 mois décédé à l'hospice St-Antoine le 2 février.

LA PROPAGATION DE LA FOI.

Les Annales de la Propagation de la Foi sont actuellement à la sacristie, à la disposition des Associés.

BONAVENTURE

MARIAGE

Bonaventure : — Le 25 janvier a eu lieu dans l'église de St-Elzéar le mariage de M. Léonard Poirier, fils de M. Napoléon Poirier à Mlle Clémence Arsenault, fille de M. H. Arsenault et résidant à St-Elzéar de Bonaventure. Le mariage fut béni par le Révérend curé Plante; après messe dite, le cortège retourna pour prendre le dîner chez M. H. Arsenault, père de la mariée. Le soir il y eut réception chez M. Napoléon Poirier, père du marié. Après quelques jours passés dans sa famille ils retourneront à St-Elzéar le lieu de leur résidence.

Nos félicitations.

FUNERAILLES

Le 28 avaient lieu les funérailles de M. Joseph Arsenault époux de Dame Aimé Bourdages.

Le défunt était âgé de 60 ans. Il était bien connu et estimé dans la place et avant charge de marguillier. La levée du corps fut faite par M. le curé Gauthier. Les porteurs étaient : MM. Clément, Napoléon et Pierre Bourdages, beaux-frères du défunt, M. Chrysostôme Gauthier et Horace Bourdages qui portait la croix, neveu du défunt.

Il laisse pour pleurer sa perte : deux filles : Clémence et Yvonne; deux garçons : Léo et Raymond.

Le même jour eut lieu le service de M. Bernard Poirier, fils de Achille Poirier et de Célina Henry. La levée du corps fut faite par M. le vicaire Boisseau; il était âgé de 20 ans.

Le corps fut porté par MM. Germain, Charles Figard et Adélard Henry, Ernest Bourdages.

Il laisse pour le pleurer plusieurs soeurs et frères : Bernadette, Odina, Hélène, Aurelien, Alphéda, Gildas, M.-Paule, ses demi-soeurs : Mme Adrien Ross (Alida Poirier)), M. Alphée Poirier.

L'"Action Catholique" prie les familles endeuillées de vouloir bien accepter ses meilleures sympathies.

SAINT-FIDELE

BULLETIN PAROISSIAL

Le bulletin paroissial sera distribué cette semaine. Les personnes qui ne le recevraient pas sont priées d'avertir au presbytère.

SEANCE DRAMATIQUE

Le 7 février, séance dramatique et musicale par le corps de service St-Louis. Prix d'admission 0.25.

Le 9 février, séance dramatique et musicale par les Anciens du Patronage de la Côte d'Abraham, au profit de leur maison de retraite fermée. Prix d'admission, 0.25.

BELLE CONFERENCE

M. l'abbé Jean-Thomas Nadeau a donné une belle conférence à la réunion mensuelle des cheminots catholiques à la salle paroissiale, dimanche dernier. Il a traité des chemins de fer en Europe. Cette conférence a grandement intéressé les auditeurs.

GRAND EUCHRE

Le grand euchre des Dames de la Ste-Famille aura lieu le 16 février. Qu'on se le dise. Il y aura des surprises comme prix de euchre.

ACTE DE FOI

Les membres de l'Adoration nocturne de Roch sont venus faire une heure sainte, à l'église St-Fidèle, lundi soir, de 9 h. à 10 h. Bel exemple de foi de la part des membres de l'Adoration nocturne de St-Roch, venus réparer les sacrilèges commis dans notre paroisse.

FOUCHTRI ! FOUCHTRA !

Poi d'Auvergnat
Ne buvez pas cha
Ne buvez pas cheuse
Mais ... Chicorée

La Rameuse.

Epiceries A. Grenier Limitée; Abel Turcotte, rue St-Jean.

POUR BEBES

Les "Christie's Arrowroots" écrasés très fin et mélangés avec de l'eau chaude ou du lait et un peu de sucre, sont recommandés par plusieurs médecins comme étant un aliment idéal pour bébés.

Christie's Arrowroot Biscuits

Les mamans préfèrent les "Christie's Arrowroots" parce que leur *pureté* est *reconnue* et leur qualité est soigneusement *maintenue*. Faits au Canada par Christie's depuis 80 ans.

EXIGEZ LA MARQUE DE GARANTIE

VICHY ETAT

VICHY-ETAT
COMPRIMÉS EFFERVESCENTS

Mauvaise digestion
Acidité de l'estomac

3 comprimés dans un verre d'eau.

100 comprimés 60c dans toutes les pharmacies

COMITE SPORTIF CHEZ LES GARDES

A sa dernière assemblée, la Fédération des Gardes a fondé un Comité sportif qu'elle a placé sous la présidence de son secrétaire, le major Georges Boutanger. Chaque garde fédérée est priée de fournir un membre sur ce comité. Nul doute que les membres des gardes fédérées seront heureux d'apprendre cette bonne nouvelle et s'empresseront de coopérer avec la Fédération pour l'aider à présenter bonne figure dans les sports de Québec.

Dans la rue

Sur le passage du sultan, un basset accompagnait son maître et sa maîtresse, qui étaient au troisième rang de la foule.

—Le chien ne verra rien, remarqua un voisin humoriste.

—Ah! monsieur, parlez plus bas, supplia le maître du basset; ma femme va exiger que je le porte !

MOTS CROISES

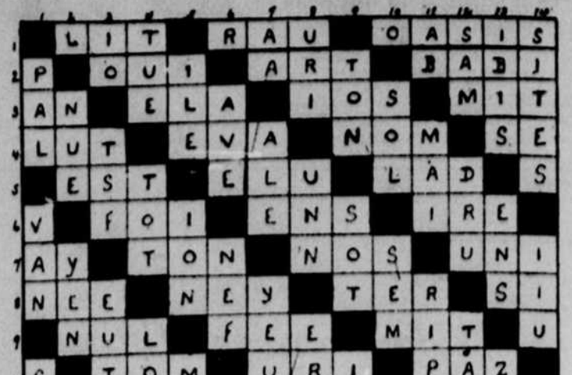

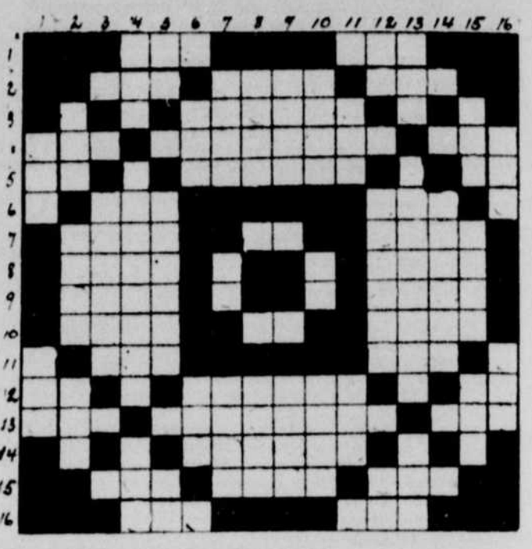

HORIZONTALEMENT

No 1—Genre de grandes antilopes africaines
Réformateur persan
No 2—Division administrative au Japon
Promenade publique dans certaines villes
L'un des juges d'Israël
No 3—Romancière anglaise
No 4—Ile portugaise dans le golfe d'Oman
Personne chargée d'un service spécial
Espèce de zèbre
No 5—Conjonction
Combat qui forme un des plus saillants épisodes de la guerre de Bertagne
Adverbe
No 6—Partie supérieurement convexe d'un objet
Homme très avare
No 7—Juge et grand prêtre des Juifs
Fille d'Inachos
Traces d'un animal
No 8—Que — locution conjonctive ou prépositive.
Barre servant à fermer une porte
No 9—Genre de batraciens anoures
Chef-lieu de canton (Pas-de-Calais)
No 10—Quatre lettres de linnéité
Temps du verbe avoir
Une voyelle, consonnes, une voyelle
No 11—Nom de deux chaînes de montagnes
Une partie de élider
No 12—Préfixe
Physicien et géomètre français
Adj. dém.
No 13—Dixième lettre des alphabets phénicien et hébreu
Genre de légumineuses des régions tropicales
Sec en parlant du champagne
No 14—Petit ressort de montre
No 15—Juridiction
Préposition répétée
Péricarpe des fruits des céréales
No 16—Titre truc.
Genre de mollusques gastéropodes.

VERTICALEMENT

No 1—Peintre hollandais
Fleuve côtier de la Vendée
No 2—Vent
Boeuf sacré
Nom donné aux argiles ocreuses
No 3—Fixé, déterminé avec précision
No 4—Ville de Tunisie
Dont le pied ne présente qu'un seul doigt
Se dit, au jeu de whist, de la réunion de trois parties
No 5—Pron. ind.
Ville de Roumanie
Note de musique
No 6—Application des connaissances à la réalisation d'une conception
Adj. poss.
No 7—Changer
Cité légendaire bretonne
Dévidoir qui sert à tirer la soie des cocons
No 8—Belle et pittoresque vallée des Basses-Pyrénées
Genre d'oiseaux échassiers
No 9—Riv. de France
Q.A. — un mérite extraordinaire
No 10—Toute matière pesante dont on charge le fond d'une navire, la nacelle d'un ballon pour les tenir en équilibre
Espèce de lèpre qui attaque les animaux
Recueils de bons mots
No 11—Venue au monde
Groupe colossal antique
No 12—Fleuve côtier de France
Elue de nouveau
Pron. pers.
No 13—Domestique indigène aux colonies
L'ovaire d'une fleur et de son
Organe foliaire primitif de fruit
Chanson dont les couplets sont de différents airs
No 14—Salsi
No 15—Ile anglaise de la mer d'Irlande
Relatif aux habitants de la haute Ecosse
Bruit aigre
No 16—Littérateur français
Economiste français

SAINT-LEON

BRIDGE

St-Léon, Maskinongé : — Dernièrement se réunissaient chez Mlles Juliette et Geneviève Préchette pour une partie de bridge : Mlles Lucile Fiery, Annette Lesage, Yvette et Anna Ferron, Albertine, Gilberte, Emma, R.-Estelle et Yvette Deschênes, M. Hermas Auger, I.F., Léo Paillé, Napoléon et Armand Fleyr, Roland Lesage, Wellie Ferron et Charlemagne Deschênes. Les prix furent gagnés par Mlle Yvette Perron et MM. Armand Fleury et Wellie Ferron.

Après la partie, il y eut goûter, chant, musique, etc.

VA ET VIENT

M. et Mme Albert Deschênes M. Arthur Tessier, de Montréal, chez M. R. Deschênes et Philippe Préchette.

Mme Vve T. Deschênes et sa fille Laurette, de Louiseville, M. et Mme O. Deschênes, leur fillette Denise, de Montréal, chez M. E. Deschênes.

M. et Mme Wilfrid Pichette, de Ste-Ursule, chez M. Art. Deschênes.

M. Philippe Préchette, aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

L'INTREPIDE GEORGES

Georges se cache en temps opportun

par *HARRY F. O'NEILL*

MAGOG

Magog, Qué. — Un verdict de mort accidentelle a été rendu samedi après-midi à Magog, lors de l'enquête du Coroner Léonidas Bachand, sur le corps du Docteur John Hart, de Ste-Anne de Bellevue, Montréal, qui trouva la mort dans un accident d'automobile. Le char était conduit par le défunt et était sa propriété. Samedi dernier, le chemin était recouvert d'une légère couche de glace vive lorsque le char dérapa et alla rouler au fond du précipice. Le seul témoin de la tragédie fut Monsieur James Reid, de Sherbrooke, qui étudiait à Ste-Anne de Bellevue, au Collège MacDonald et qui faisait le voyage en compagnie du Dr Hart. Il raconte qu'il a trouvé le Docteur suffoqué, la tête reposant contre la machine et le cadre de la porte. Le jeune Reid a raconté qu'ils se rendaient tous deux à Sherbrooke samedi matin et qu'ils avaient quitté Ste-Anne vers cinq heures. Arrivé près de Magog, entre Delair et Magog, après d'un ponceau nommé O'Malley, le char fit deux tours sur lui-même et dérapa tranquillement sans qu'ils eussent cependant le temps de sortir. Il fut assez chanceux de sortir de cette position dangereuse tandis que la victime ayant voulu en faire autant, eut la tête prise dans l'encadrement de la porte pour recevoir sur lui-même ensuite toute la pesanteur du char. Monsieur Norman Fraser et Lewis Powers, les gens qui ont porté secours ont corroboré le témoignage du témoin de l'accident. Le Docteur Georges Bowen a rendu témoignage que la victime était morte par l'asphyxie.

Les jurés à l'enquête étaient MM. Henry-W. Downs, C.-A. Powers, R.-S. Stone, C.-E. Standish, R.-W. Taylor, J.-W. Blake.

L'ambulance Lord fut appelé sur les lieux et l'enquête a été faite aux quartiers généraux de la police à Magog.

SAINT-NORBERT

FEU MADAME PAUL BARIL

St-Norbert, Arthabaska. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Paul Baril, née Marie Lallier, décédée le 11 janvier, à l'âge de 76 ans, après avoir reçu les derniers sacrements.

On l'appelait la femme forte de l'Evangile; active et dévouée elle fut le soutien d'une nombreuse famille. Elle aimait aussi à prendre soin de l'orphelin; elle avait toujours pour l'église et les bonnes œuvres une large part à faire. Elle était affectueuse et bonne envers tous. Atteinte de paralysie depuis près de six ans, elle supporta ses ennuis avec une résignation divine, attendant dans la prière la céleste récompense. Sa prière préférée était le chapelet sur lequel elle prononça ses dernières paroles. Espérons que la Vierge du Rosaire l'a bercée à l'heure de la mort.

Lui survivent son époux, 4 garçons, 3 filles, un petit-fils adoptif, 27 petits-enfants, 1 frère et 1 sœur.

Le service et la sépulture eurent lieu à St-Norbert le 14 janvier.

M. le curé fit la levée du corps et il chanta aussi son service assisté de MM. les abbés Arthur Bergeron, vicaire à Arthabaska et OParadis, chapelain des R. R. F. du Sacré-Cœur à Victoriaville.

Au chœur on remarquait : M. le chanoine Hamel de St-Norbert, et les Frères Adolphe et Théodore des Frères des Ecoles Chrétiennes d'Arthabaska. Portait la croix : M. Placide Lallier, son frère.

Portaient le corps : MM. Raizaine Bevegny, Ephrem Lafrance, Octave Baril, Odilon Houle, ses beaux-frères.

La quête fut fait par MM. Horace Brûlets et Wilfrid Boulanger.

Suivaient le convoi funèbre : Son mari, M. Paul Baril, ses quatre fils et leurs femmes MM. et Mmes Joseph Baril, de Ste-Hélène, Napoléon Baril, de Ste-Sophie, Valdar Baril et Noel Baril, de St-Norbert; ses gendres et ses filles : MM. et Mmes Alfred Baril, Claudia, de Gentilly, Charles Pellerin, Marie-Anne de Ste-Sophie; Roméo Gagné, Alphonsine, de St-Norbert et Mlle Adéline Baril. Son petit-fils adoptif Edouard Baril, étudiant chez les Frères des Ecoles chrétienne, Arthabaska. Ses petits-enfants, Mlle Marie-Alice Baril, M. Raoul et Roger Baril de Ste-Hélène, Mlle Cécile Baril, étudiante chez les Rév. Srs de l'Assomption, Princeville. M. Ernest Pellerin, Mlle Anna-Marie, Rose-Eva Pellerin, de Ste-Sophie, Mlles Jeanne et Rita Gagné, de St-Norbert; sa sœur et son beaupfrère M. Pierre Lambert et Philomène Lallier de Plessisville.

Un grand nombre de bouquets spirituels et de sympathies ont été offerts à la famille. Nos sympathies.

MONT-JOLI

INCENDIES

Mont-Joli, Matane. — Le vingt-deux, l'hôtel Victoria tout récemment restauré, était la prie des flammes. L'incendie s'est déclaré vers quatre heures du matin. Les habitants de l'hôtel eurent que le temps de fuir. Nos pompiers ont fait preuve d'un courage et d'une dextérité incroyables. Le magasin de Alphonse Aubin, un édifice en bois, situé à deux pieds de l'hôtel, a été préservé de l'incendie. Les pertes évaluées à vingt milles piastres sont partiellement couvertes par les assurances.

Le vingt-huit, autre incendie au magasin Rioux & Gendron : les pompiers ayant été appelés d'urgence mirent le feu sous contrôle en trente minutes. Il serait bon que la police municipale ait l'œil ouvert dans ces circonstances-là. Des voleurs plus ou moins habiles ne se gênent nullement pour faire main basse sur tout ce qui se trouve à leur portée.

Elle a suivi le conseil de sa tante

Se sent bien, depuis qu'elle a pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

"Je souffrais d'irrégularités et douleurs. La sœur de ma mère me recommanda le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et m'engagea à en prendre. J'ai maintenant un bébé de neuf mois. Depuis sa naissance, je suis normale et me sens bien portante."—Mme Fred Hore, 806, 6ème Avenue, Verdun, P.Q.

PARTIE DE CARTES

Le sept février prochain aura lieu une soirée de cartes organisée par la Congrégation des Dames de Ste-Anne au profit des œuvres paroissiales.

Qu'on se le dise et surtout qu'on n'oublie pas.

IN MEMORIAM

Est décédé, à l'âge de 68 ans, à St-Pie de Guire, M. Charles Joly, un citoyen bien connu de Mont-Joli. Aux parents en deuil nos plus sincères condoléances.

BAPTEME

Le vingt-sept, Marie-Monique Ghislaine, enfant de Joseph Ruest et de Marie Beaulieu, Parrain et marraine : Lorenzo et Berthe Ruest, frère et sœur de l'enfant, Ministre : Rév. Père G. Bertrand, O. M. I.

SAINT-LAZARE

BAPTEMES

St-Lazare, Bellechasse. — Le 20 janvier, M. et Mme Alphonse Brochu, ont fait baptiser une fille. Parrain et marraine : M. et Mme Louis Labonté grand'parents de l'enfant.

— Le 31 janvier, Joseph - Wdouard - Adélar, fils de M. et Mme Adélard Goupil. Parrain et marraine : M. et Mme Edouard Laflamme, de Buckland oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE

Le 31 janvier fut bénit le mariage de M. Emile Portier, fils de Joseph, et de Mlle Madeleine Laverdière, fille de Mme Vve Joseph Laverdière.

Les heureux époux sont partis le même jour en voyage de noces à Québec et à La Tuque. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

DECES

Le 23 janvier est décédée l'épouse de M. Samuel Goupil, née Marie Lessard, à l'âge de 43 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu le 26 janvier.

Conduisait le corbillard : M. Wilfrid Fournier.

Portait la croix : M. Léonidas Morin.

Portaient le cercueil : MM. Napoléon et Adélard Goupil de St-Lazar et MM. Omer Marceau et Gédéon Goupil, de St-Malachie, beaux-frères de la défunte.

Mme Goupil laisse sept enfants : deux fils et cinq filles.

— Le 25 janvier est décédée Mme Veuve Auguste Traban, née Philomène Asselin, à l'âge de 71 ans. Elle fut inhumée le 28 janvier.

Conduisait le corbillard : M. Henri Asselin, son neveu.

Portait la croix : M. Joseph Asselin, son frère.

SAINTE-URSULE

DECES

Ste-Ursule, Maskinongé. — Le 16 courant eurent lieu les funérailles de M. Joseph Lessard, époux de Flore Lacoursière, décédé à l'hôpital des Trois-Rivières, après une longue maladie. Il était le fils de M. Ernest Lessard, brave citoyen de cette paroisse. Une foule considérable de parents et d'amis assistaient au service, témoignant par là leur affection pour le disparu.

NOTES

Madame Eugène Grenier, née Elmira Leblanc, est actuellement à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, où elle a subi une opération.

C'est avec regret que nous apprenons le départ de notre vicaire M. l'abbé Ph.-Auguste Dusablon. Il était depuis trois ans ici et toujours dévoué et avec un zèle infatigable il travailla au salut des âmes.

Nous saluons bien cordialement l'arrivée de notre nouveau vicaire, M. l'abbé Gaboury.

ST-FREDERIC

MARIAGE

St-Frédéric, Beauce. — Mercredi, le 18 janvier a eu lieu en l'église de St-Frédéric, le mariage de Mlle Blanche Doyon, et de M. Henri Girard, agronome, de St-Anselme. M. Girard, servait de témoin à son fils, M. Noël Doyon accompagnait sa fille. On rendit à l'orgue de jolis morceaux de circonstance. Après un succulent déjeûner pris à la résidence de la mariée, les heureux époux partirent pour Montréal et Ottawa.

DECES

Le décès de M. Thomas Turmel, survenu après une longue maladie, patiemment soufferte, a donné lieu à d'imposantes funérailles, le 23 janvier. Un grand nombre de citoyens ont rendu un dernier et éloquent témoignage d'estime au regretté disparu.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé W. Ferland, curé de la paroisse et le service chanté par M. l'abbé J.-B. Leclerc, curé de Saint-Prosper et oncle du défunt, assistés de MM. les abbés Ferland et Martel.

La drapeau du Sacré-Coeur, porté par M. David Bolduc, précédait le cortège.

Portaient le corps : MM. Vital et Alphonse Labbé, Henri et Richard Giguère, André Vachon et Napoléon Fortin, tous cousins du défunt.

Conduisaient le deuil : M. Théodule Turmel, son père, MM. Alfred Vachon, Noël Bouthillette, Gédéon Paré et Joseph Giguère; ses beaux-frères : MM. Paul, Albert et Marcel Paré, Alph. et Miville Bouthillette, Gérard et Bertrand Vachon, J. Giguère, ses neveux; MM. Vital Nadeau, de St-Joseph, M. Turmel, de St-Coeur de Marie, é Nap. Fortier, Richard Giguère, André et Thomas Vachon, ses cousins.

On remarquait dans l'assistance : MM. le Dr J.-R. Chrétien, O. Doyon et Thos Vachon, marchands, Pierre Vachon, Alfred Doyon, Arthur Vachon, C.-Eug. Chrétien, Alp. Roy, Lucien Lessard, W. Baillargeon, Le-Pn. Doyon, Nap. Vachon, de St-Frédéric, MM. Vital Labbé, Emile Fecteau, Noël Doyon, Lucien Nadeau, Pierre Gagné, de Tring Jct., MM. O. Poirier, de St-Antoine de Pontbriand et Omer Vachon, de Broughton-Est.

On chanta à l'orgue les motets suivants :

"O Salutaris", par M. Paul Paré; "Miserere" par M. Arthur Cloutier; "Lacrymosa dies illa", par M. Wilfrid Gilbert; "De Profundis", par M. Honoré Plante.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Marie Leclerc, son père, quatre soeurs et plusieurs neveux et nièces. A la famille affligée, l'expression sincère de nos vives sympathies et l'assurance d'un pieux souvenir pour le cher défunt.

NOTES

Mlle M.-Anna Doyon est revenue dans sa famille après avoir passé une quinzaine chez son frère, M. Léonce Doyon, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de St-Camille, Bellechasse.

—Mme P. Doyle, de Lévis, était récemment en visite chez le Dr et madame J.-R. Chrétien.

—M. l'abbé Philibert Cloutier, vicaire à Thetford, a passé quelques jours dans sa famille dernièrement.

PENSER

Encourageons le journal catholique, afin que la bonne semence ne soit pas étouffée par l'ivraie de la mauvaise presse.

SAINTE-MARGUERITE-MARIE

NOTES HISTORIQUES (Suite)

LES ROUTES

Les premiers colons s'établirent en 1917 sur le chemin Kempt, route construite en 1832, qui avait été abandonné en 1862 dès que le Cremin Matapédia fut ouvert à la circulation. Ce changement avait été décidé en 1857. Le chemin Kempt partait de Métis et se rendait à la rivière Restigouche. Commencé en 1830 il fut terminé en 1932. Aussi il était impraticable et n'était pour ainsi dire qu'ébauché. Il avait coûté que $30,000.00. Ce n'était pas alors le temps des grosses soumissions pour la construction des routes... En 1917 le chemin Kempt était très mauvais, puisqu'il était abandonné depuis soixante ans.

Dès 1918, les travaux furent faits pour l'améliorer et afin d'éviter les coulées du ruisseau Caston, on fit le détour des coulées par chez M. Demers.

En 1924, on abandonna le chemin de front à l'endroit des coulées du quatre milles et on fit la route de détour. M. Arthur Tremblay, de Capsapscal avait la surveillance des travaux et M. François Audit était le conducteur.

Cette route fut terminée par M. Arthur Tremblay, fils de Fortunat en 1926.

De 1926-1931, chaque année on travailla avec les argents du gouvernement à améliorer le Chemin Kempt jusqu'aux limites de la paroisse, au ruisseau Creux.

La route du rang VIII, fut ouverte en 1921.

La route du rang VI en 1927, la route du VII en 1931, la route de Lavérendye en 1931, la route du IX, Causapscal et X Lavérendrye en 1932.

Nos routes sont en général bonnes, mais la route Chemin Kempt qui conduit à Causapscal devra être gravelée sous peu.

LE BON JOURNAL

A l'occasion des noces d'argent de l'"Action Catholique", la paroisse de Ste-Marguerite-Marie, au diocèse de Rimouski, offre au vaillant journal, fidèle ami du bien et de la vérité ses félicitations les plus sincères avec ses meilleurs voeux de longue vie, de constants progrès et de prospérité.

PONT-ROUGE

DE RETOUR

Pont-Rouge, Portneuf. — M. Avila Turcotte, barbier, est de retour du Lac Edouard, où il a fait un séjour de quelques mois. Cette vacance lui a été profitable.

MARIAGES

On annonce le mariage de M. Jos.-Didace Barbeau, de Québec, à Mlle Marie-Anna Marois, fille de M. François Marois, de Pont-Rouge.

—Il y aura aussi mariage de M. Henri Cantin, de Québec, à Mlle Marie-Ange Laliberté, fille de M. Edouard Laliberté, de Pont-Rouge.

ANNIVERSAIRE

Lundi, le 6 février, sera chanté le service anniversaire de M. Clément Laroche, fils de M. Wilfrid Laroche.

DECES

Le trente janvier est décédé M. Alphonse Laroche, époux de dame Carmel Bédard. Le défunt, qui a succombé à une maladie de quelques mois, laisse deux enfants en bas âge.

MISE AU POINT

M. le vicaire Marcoux n'était pour rien dans l'organisation du tournoi de bridge qui se joue présentement chez M. Ernest Defoy. C'est donc dire qu'il n'en a aucune responsabilité

DES ELECTIONS

Maintenant que la campagne électorale est chose du passé ainsi que les triomphes qui l'ont suivie, parlons maintenant des élections municipales. Nous nous réjouissons que M. le notaire Edouard Hamel ait été réélu au poste de la mairie ainsi que MM. Georges Juneau et Albert Plante, agronome à la charge des conseillers. Une figure nouvelle paraîtra au conseil en la personne de M. Avila Bédard. Ces résultats ont donné lieu à des réjouissances dont quelques uns garderont un souvenir durable.

CAMPAGNE

Notre collège a l'intention de donner suite aux démonstrations qui ont eu lieu à Montréal en vue de réclamer plus de respect de nos droits dans l'usage du français, surtout à Ottawa. Des requêtes circuleront que nos gens s'empresseront de signer pour donner appui au réveil patriotique déclanché ces jours-ci à Montréal.

Profitons de l'occasion pour recommander à tous et surtout aux jeunes de cultiver leur langage et d'éviter les expressions anglaises ou anglicismes.

VINGT-CINQUIEME

Notre paroisse s'est fait représenter aux fêtes jubilaires de l'Action Catholique, à Québec. Nous félicitons ceux qui ont eu l'heureuse idée de contribuer aux annonces qui ont paru dans le numéro-souvenir. Ceci leur a permis de démontrer leur sympathie à une oeuvre qui leur est chère. Deux cents copies de ce numéro spécial ont été distribués dans la paroisse à titre de propagande. Merci aussi à ceux qui ont profité de cette occasion pour régler leur abonnement.

DELEGATION

Un groupe de citoyens s'est rendu rencontrer les autorités de la Banque Canadienne Nationale en vue d'une entente pour ce qui concerne notre agence locale.

NOS MALADES

Mme Israël Lamothe est sous les soins du médecin pour une maladie qui fut sérieuse.

—Mme Henri Paquet (Cantin), est gravement souffrante.

ACQUISITION

M. Omer Cantin et M. Edouard Dussault se sont faits les acquéreurs de la manufacture Lavoie dont les opérations avaient été arrêtées, malgré le récente réorganisation de 1932.

L'esprit d'initiative et d'économie dont jouit M. Cantin nous fait espérer que la nouvelle compagnie connaîtra de plus grands succès.

DECES

C'est avec un sentiment de surprise et de regret que nous avons appris qu'après une opération subie à l'hôpital, Madame Laurêat Parent, née Jeanne Paquet, était décédée. La défunte âgée que de 40 ans laisse pour pleurer sa perte, neuf enfants. Son service a été chanté le 4, à Pont-Rouge même.

La veille même, M. et madame Henri Paquet avait la douleur de perdre leur petite fille, décédée à l'âge de 7 mois. La mère qui souffre des suites d'une brûlure au bras droit fut fort affectée de la perte de son unique enfant.

HOCKEY

Les parties entre le St-Basile et le Pont-Rouge ont le don d'attirer les amateurs et de piquer leur intérêt. A la dernière partie, ce furent M. Blondeau, du club visiteur et notre Freddie Dupont, qui firent les frais d'une exhibition de pugilat. "Freddie", fort renommé pour sa force musculaire, a mâté de la belle manière son antagoniste.

NOUVELLES ! DES GRANDS MAGASINS DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

NOUVEL ACHAT
---DE---
1000 ROBES NOUVELLES
Les Tout Derniers styles

Choix immense de DESSINS, MODELES, TEINTES et TAILLES

Pour le prix que vous paieriez généralement une de ces robes, vous pourrez en acheter deux.

DES AUBAINES SANS PAREILLES
--MERCI A NOTRE GRAND POUVOIR D'ACHAT--

EN VENTE MERCREDI

PREMIER GROUPE
ROBES EN CREPE de SOIE, splendide variété de modèles, teintes charmantes. Des bijoux de robes, quoi.
Tailles 14 à 20—38 à 46.
TRES SPECIAL $3.59

DEUXIEME GROUPE
ROBES en BEAU CREPE, avec jolies combinaisons d'imprimé — Aussi en CREPE UNI ou CREPE RUGUEUX. Des modèles épatants — Teintes ravissantes — Des robes d'un cachet qui ne se voit que dans des robes de prix beaucoup plus élevés.
Tailles 14 à 20—38 à 44.
TRES SPECIAL $3.99

TROISIEME GROUPE
ROBES d'une distinction raffinée — NE VOUS BASEZ PAS SUR LE PRIX RIDICULE AUQUEL NOUS VOUS LES OFFRONS, pour juger de la qualité de ces robes, IL VOUS FAUT LES VOIR.
Grand choix de modèles—Manches avec les nouveaux traités.
TRES SPECIAL $4.69

QUATRIEME -- CINQUIEME -- SIXIEME GROUPE
Robes de soir — d'après-midi, etc.
—Crêpes de tous genres—Satin—Velours, Jolis crêpes imprimés.
Toutes des hautes créations—DU DERNIER CRI.
Choix immense de modèles, teintes et tailles.....
$5.98 -- $7.49 -- $8.95

UN NOUVEAU GATEAU MYSTERE... *un autre* $1000.00

1er prix, $250 • 2ème prix, $100 • 3ème prix, $50 • 60 prix de $10 chacun

Trouvez un nom pour le GATEAU MYSTERE "MAGIC" de Miss Ethel Chapman

MISS ETHEL CHAPMAN, autorité reconnue en art culinaire, attachée au "Ontario Farmer," dit: "Je ne puis que conseiller à toutes les ménagères de toujours employer la Poudre à Pâte "Magic". De cette façon, les résultats ne sont jamais douteux". On fera bien de suivre le conseil de Miss Chapman, car il est toujours pratique.

Voici la recette de Miss Chapman
Pouvez-vous lui donner un nom?

¼ tasse beurre
1 tasse sucre granulé fin
¾ tasse eau bouillante
2 carrés chocolat non sucré
2 jaunes d'oeufs—1 blanc d'oeuf
½ tasse lait
1½ tasse farine à pâtisserie ou 1 tasse farine à pain
2 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
½ c. à thé sel
¼ c. à thé vanille

Tamisez 3 fois ensemble farine, Poudre à Pâte "Magic" et sel. Battez les jaunes d'oeufs et 1 blanc (gardant 1 blanc pour le glaçage). Mettez le beurre dans un bol à mélanger, ajoutez le sucre. Versez l'eau bouillante sur le chocolat tranché mince, brassez vivement et, lorsque fondu, ajoutez au mélange de beurre. Ajoutez les oeufs battus, puis les ingrédients secs, alternant avec le lait; ajoutez la vanille et battez tout ensemble. Versez dans un moule à gâteau graissé et cuisez à four modéré.

GLAÇAGE: Faites bouillir ensemble 1 tasse sucre et ⅓ tasse eau bouillante sans brasser, jusqu'à ce que le sirop fasse des fils au bout de la cuiller. Battez 1 blanc d'oeuf ferme et versez graduellement dessus le sirop, battant constamment jusqu'à consistance assez épaisse pour garnir le gâteau. Ajoutez 1 c. à thé vanille (ou ½ c. à soupe jus de citron) puis étendez sur le gâteau. Parsemez le dessus de ½ tasse d'amandes blanchies ou de noix de Grenoble brisées.

Si des guimauves sont employées, incorporez-en 3 dans le sirop chaud, juste avant de le verser sur l'oeuf battu. Battez mousseux et laissez reposer quelques minutes avant de garnir le gâteau. On n'emploie pas d'amandes avec le glaçage aux guimauves.

Partout les ménagères canadiennes trouvent des noms pour les Gâteaux Mystère.. faites comme elles

"QU'Y a-t-il dans un nom?" dit-on chez les Anglais! Il peut y avoir de $10 à $250 pour vous, si vous parvenez à trouver un nom approprié pour ce Gâteau Mystère "Magic". C'est à vous d'essayer de les gagner.

Miss Ethel Chapman a créé ce Gâteau Mystère "Magic" . . . délicieux, facile à faire et très peu coûteux. Vous devriez sûrement pouvoir trouver un nom qui lui convient. Lisez-en la recette.

Si vous le préférez, faites le gâteau, mais ne manquez pas de vous servir de Poudre à Pâte "Magic", comme le recommande Miss Chapman.

Toujours uniforme, la "Magic" donne invariablement des résultats satisfaisants. Il n'est pas étonnant qu'elle soit la favorite des ménagères dans tout le Dominion, ainsi que des experts en art culinaire.

Le nom pour le Gâteau Mystère de Miss Chapman devra nous parvenir le 28 février au plus tard. Ne tardez pas à envoyer le vôtre. Vous avez une excellente chance de gagner un prix!

Quand vous cuisez à la maison le nouveau Livre de Cuisine "Magic" *gratis* peut vous être d'une grande utilité avec ses douzaines de délicieuses recettes. Demandez-le à Gillett Products, Fraser Avenue, Toronto 2.

Fabriquée au Canada

NE CONTIENT PAS D'ALUN. Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient pas d'alun ni ingrédients nuisibles.

Règles du Concours
Lisez attentivement

1 Tout ce que vous avez à faire, c'est de *donner un nom* au Gâteau Mystère. Seulement *un nom* de chaque personne.

2 Ecrivez en lettres détachées, *au haut de votre feuille de papier*, et à l'encre (ou au clavigraphe) les mots "Gâteau Mystère de Miss Chapman". Ecrivez lisiblement au-dessous le nom que vous suggérez pour le Gâteau. Puis, dans le *coin inférieur*, écrivez clairement et distinctement votre nom et votre adresse. *Ne vous servez pas de crayon.*

3 N'envoyez pas le gâteau lui-même, mais seulement le nom, ainsi que vos nom et adresse. Il n'est pas même nécessaire de cuire le gâteau pour prendre part au concours.

4 Les membres de notre organisation ou leurs parents ne sont pas admis à participer à ce concours.

5 *Le concours se terminera le 28 février 1933.* Aucune entrée portant une oblitération postale postérieure à minuit, le 28 février, ne sera prise en considération. Les entrées insuffisamment affranchies à la poste ne seront pas non plus considérées.

6 *Les juges:* Les noms primés seront choisis par un comité de trois juges impartiaux dont les décisions seront finales.

7 *Les noms des gagnants* seront annoncés à tous les concurrents dans le cours du mois qui suivra la fin du concours.

8 Dans le cas où deux personnes ou plus donneraient le même nom primé, le montant entier du prix sera versé à chacun des concurrents ex-aequo.

9 *Où envoyer les entrées:* Adressez-les au Rédacteur du Concours, Gillett Products, Fraser Avenue & Liberty St., Toronto, Ontario.

• • •

NOTE: Il y aura d'autres Gâteaux Mystère "Magic". Surveillez-en les annonces dans les prochains numéros de ce journal.

LES ANNONCES CLASSIFIEES

ASSURENT UN RESULTAT IMMEDIAT

6 fois pour une piastre. . . . . Telephone 2-4771

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE L'"ACTION CATHOLIQUE"

-:- TARIF -:-

1 CENTIN DU MOT : Pas moins de 25 centins par insertion : 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCES, REMERCIEMENTS 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire : chaque mot additionnel : 1 centin.

LES ANNONCES devant paraitre LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 10 heures a.m., POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. p.m., la veille.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué, par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "sans nom responsable".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

A QUEBEC, où vous pouvez donner vos annonces au même prix qu'au bureau.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER
J.-E. Giguère, 235, rue St-Joseph, Tél. 3-0728
J.-E. Giguère, 357, rue St-Joseph, Tél. 4-0562
Al. Dallaire, 117, de la Couronne, Tél. 4-0563

SUCCURSALES JOS. COTE, QUEBEC

Succursales :	Téléphone
No. 1, 50 rue De La Couronne	4-0243
No. 2, 28 rue St-Jean	4-0874
No. 3, 332 rue St-Jean	2-3130
No. 4, 15, rue Buade, public	2-6362
No. 5, 459, rue St-JoJoseph	4-0582
No. 6, 317 A, rue St-Joseph, public	4-0082
No. 7, 456, rue St-Jean	0-0431
No. 8, 103, rue St-Joseph	4-0454
No. 9, 46, côte de la Montagne	2-4110
No. 10, 86, rue St-Paul	2-7904
No. 11, 176, 3ème Avenue	4-0523
No. 12, 27, rue St-Joseph, public	2-7871
No. 13, 15, Chemin Ste-Foy, public	4-0262
No. 14, 355, rue St-Paul	2-7933

ST-JEAN-BAPTISTE
Charles Cloutier, 174, rue d'Aiguillon Tél 6210
Pharmacie Demers, 430 St-Jean, Tél. 2-6100

LIMOILOU
J.-A. Krouse et Cie, 177, 5e Rue, Tél. 4-0360

ST-FRANCOIS D'ASSISE
Magasin Guy, 430, 1ère Avenue, Tél. 4-4800

ST-SAUVEUR et ST-MALO
L.-P. Garneau, 470, St-François, Tél. 3-0032
M. E. Brousseau, 788, St-Vallier, Tél. 4.0426
Mme W. Gauvin, 125-B, St-Vallier Tél 4-0421
Mlle R.-A. Cloutier, 1151, St-Vallier, Tél.7940

BEAUPORT
EUGENE PARENT
77, St-Oléophas
Tél. 8-7947 Beauport.

DIVERS

MIEL DE CHARLESBOURG
Pour les bien portants et pour les malades. En entrevûte délicieux pour les gourmets.

GRAINES, BULBES ET PLANTES
Graines de légumes et de fleurs. Bégonias, Dahlias, Glaïeuls, Phlox. Fleurines, Hydrangeas, etc.

VERRET
Téléphone No. 4-5723 Charlesbourg, Qué.

COMMUNAUTES-BOUCHERS
Nous avons en main une machine électrique à hâcher la viande, à vendre avec la même garantie qu'une machine neuve, mais au tiers du prix. Aussi, moteurs usagés remis à neuf.
FOURNIER & FOURNIER
271, St-Vallier, Tél. : 2-6031
Fév. 8-6 fois

REPARATION DE MACHINERIES
Nous possédons l'outillage nécessaire pour faire la réparation des machineries, moteurs, etc., à des taux raisonnables. Soudure autogène.
FOURNIER & FOURNIER
271, St-Vallier, Tél. : 2-6031
Fév. 8-6 fois

HUILE POUR BRULEUR. — Utilisez l'huile "ROUGE Perfa" pour votre brûleur. Cette huile est préparée d'après un procédé scientifique nouveau, ne carbonise pas et dure plus longtemps. Royal Oil & Gas Regd., 195, Franklin. Tél. 3-4001.
Fév. 1-6 fois.

VUES ANIMEES à la maison. Projecteur pour $14.00 en montant. Aussi un assortiment complet de films pour louer. Agents des appareils Eastman. Ampro, Bell et Howell.
FRONTENAC PHOTO SUPPLY CO.,
19, rue Buade. Tél. : 2-3100
Nov. 15-2 mois

CHS. N. EMOND
Autrefois de la Maison J.-B. Lalberté, Ltée, offre en vente des manteaux de fourrure à des prix très bas et s'occupe de réparation, confection et transformation de toutes fourrures. Aussi à capote de chat, et un capot de castor naturel d'occasion. Balance de manteaux, cascues, manchons, tours de cou, etc.
Réduction de 15 à 20%, durant janvier.
Satisfaction assurée à des prix très modérés.
388, Blvd des Fossés
(Coin de la Couronne)
(EDIFICE "LE JOURNAL")
TEL : 6741

A VENDRE

BOIS DE CHAUFFAGE. — Chauffage sec, coupé mélangé 4 pds acides, fendues $4.75 la corde; $2.70 voyage, délignures $2.30, épinette $1.90. Nous donnons gratuitement un voyage de bois à chaque 100 voyages rendus. Aussi bois construction sec et bien emboureté.
EDOUARD RUEL LTEE,
Côte Bell, Québec. Tél. : 8529

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$4.00
En ville	$5.00
Aux Etats-Unis	$5.00

LE CANADA ETANT UNE NATION

(Suite de la première page)

temps que nous réalisions l'espoir des Pères de la Confédération, en donnant au Canada le nom officiel de Royaume du Canada.

L'Orateur demande alors à M. Armand Lavergne qui seconde sa motion en l'absence du député de Bellechasse (M. Boulanger).

M. LAVERGNE: "J'ignore s'il me faut un secondeur mais j'espère qu'il se trouvera quelqu'un prêt à le faire".

M. Jean François Pouliot (Témiscouata): "Je suis heureux de seconder la motion de l'hon député de Montmagny, un vrai patriote. La chose m'est d'autant plus agréable que je partage pas toujours son opinion. Et comme M. Boulanger est absent à cause de la maladie grave de son père, je me fais un devoir de le remplacer. Il est un point du discours de l'hon député de Montmagny que je veux surtout souligner. Les anciens gouverneurs, sous le régime français, portaient le titre de Vice-Roi. En suivant la suggestion de M. Lavergne, nous ne faisons, en somme, que respecter une tradition. A ceux qui s'opposent à cette motion, comme à d'autres revendications nationales, et notamment à la monnaie bilingue, je saurais mieux faire que de citer les deux devises françaises que l'on trouve dans les armes du Roi d'Angleterre, je veux dire du Roi du Canada "Dieu et mon droit" et "Honni soit qui mal y pense".

En dépit de l'excellent discours de M. Lavergne, il est clair que tout le monde ne puisse admettre qu'on appelle le Canada un "Royaume" puisqu'il empire tout le temps.

TRUST GENERAL DU CANADA

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires ordinaires et privilégiés du Trust Général du Canada, pour recevoir le rapport des administrateurs pour l'année écoulée et procéder à l'élection du conseil d'administration et à la considération de toutes autres questions du ressort de cette assemblée qui pourront y être soumises, aura lieu au siège social de la Société, à Montréal, 112, rue St-Jacques ouest, 3ème palier, le vendredi dix-sept février 1933, à midi.

Les porteurs d'actions privilégiées sont invités à assister à cette réunion, mais seuls les actionnaires ordinaires sont qualifiés à y voter.
Montréal, ce six février 1933.

Par ordre du conseil d'administration,
Le Secrétaire
RENE MORIN.

M. J. B. BARRETTE DEFEND SON PROJET

(Suite de la première page)

mentation de la population de la province de Québec, cette dernière province, si l'on se fondait sur l'unité de représentation de la province d'Ontario, aurait déjà 69 députés, le Nouveau Brunswick 12, le Manitoba a 17 la Saskachewan 22, l'Alberta 13, la Colombie Britannique a 17;

En conséquence il est résolu de l'avis de la Chambre afin d'assurer l'harmonie parmi le peuple canadien, le parlement du Canada devrait accorder aux provinces une représentation juste et équitable fondée sur l'unité de représentation de la province d'Ontario".

L'EXPOSE DU PROPOSEUR

M. Barrette s'était abondamment documenté et il a fait un magistral exposé de la loi électorale en autant que la représentation des provinces, particulièrement celle de Québec, est concernée. Les Pères de la Confédération, dit-il, lorsqu'ils ont défini l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, avaient pour but en fixant le chiffre de la représentation Québecoise à 65 non pas de fixer un maximum mais un minimum.

Ils voulaient empêcher que la députation de la province de Québec fût moins nombreuse que 65, mais ils n'ont jamais eu dans l'idée de la restreindre à tout jamais à ce chiffre.

C'est là un point sur lequel il est bon d'insister. Car à chaque recensement le chiffre de la députation québecoise reste le même tandis que celui d'autres provinces, notamment, l'Ontario ne cesse pas d'augmenter, ce qui constitue évidemment une injustice pour la provinces de Québec. Si en 1941, sa population dans les différentes provinces canadiennes augmente dans la même proportion qu'au cours des dix dernières années, la représentation de la province d'Ontario sera alors réduite à 74 députés à la Chambre des Communes. Si l'on continue de mettre en vigueur le système actuel, il y aura 212,000 électeurs québecois qui ne seront pas représenté aux Communes. Pourquoi serait-il impossible de changer la loi, en autant que l'on conservera à la province de Québec une représentation minimum de 65 députés? N'est-ce pas là la seule sauvegarde que les Pères de la Confédération méditaient?

Nous regrettons à cause de l'espace restreinte de ne pouvoir donner un compte-rendu plus détaillé de l'exposé historique de M. Barrette, exposé plein d'enseignements et de renseignements.

LA REPONSE DE M. H. H. STEVENS

Le ministre du commerce qui a dirigé les forces ministérielles pendant pratiquement toute la journée, n'est pas del 'avis de M. Barrette. Il ne voit pas comment la résolution pourra améliorer la situation. Les Pères de la Confédération ont trouvé un moyen de fixer le chiffre de la députation fédérale de chaque province qui fait l'admiration de tous les législateurs. Elle est équitable et rend justice à tous les intéressés.

M. P. J. Cardin, ancien ministre de la marine, corrobore l'exposé de M. Stevens. Il est d'avis que le temps sera bientôt venu de modifier l'acte de l'Amérique britannique du Nord. Et si l'on veut donner suite à la résolution de M. Barrette, il est clair qque l'on devra amender la constitution. Toutefois, il concède à M. Barertie qu'il n'est pas juste que les députés québecois représentent 44,000 âmes alors que les députés ontariens n'en représente que 41,000. En temps et lieu, il faudra amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. M. Charles Stewart, ancien ministre de l'Intérieur, ajourne le débat après quelques remarques de peu d'importance.

UNE DERNIERE RESOLUTION

Voici un député, n'est-ce pas, dont vous n'avez pas souvent entendu parler. Ni moi non plus. Et cependant, il a été le plus heureux des hommes puisque sa résolution a été adoptée d'emblème.

M. Munn est député. M. Albert Edward Munn, est député libéral de Vancouver-nord et il avait proposé la résolution suivante :

"Considérant que la question d'obtenir des contribuables des déclarations exactes est de la plus grande importance, afin qu'aucun revenu régulièrement, imposable n'échappe aux impôts surtout à une époque comme aujourd'hui ou les recettes diminuent.

"Considérant qu'il est difficile d'obtenir des revenus de cette source, d'autant plus que des titres qui se montent à des centaines de millions de dollars ont été émis par les gouvernements fédéral et provincial, aussi bien que par les compagnies industrielles, les compagnies d'électricité et celles qui assurent un service public, la majorité de ces titres étant des titres aux porteurs qui peuvent être transférés par livraison de la main à la main, sans qu'il reste une preuve disponible de la personne qui les détient en aucun temps;

En conséquence de l'avis de la Chambre, il est résolu qu'une loi devrait être présentée décrétant que les banques, les compagnies de fiducie et les autres agents, lorsqu'ils paieront les coupons d'intérêt ou les titres aux porteurs, devront déduire du montant de chaque coupon la taxe qui doit revenir aux gouvernements intéressés soit fédéral, soit provinciaux, et seront responsables du dépôt de cette somme à la trésorerie fédérale ou provinciale".

La résolution est approuvée sans discussion.

LA CHAMBRE ADOPTE

(Suite de la première page)

M. Munn, libéral de Vancouver-Nord, exigeant certaines stipulations spéciales dans le but d'éviter les fraudes à la loi de l'impôt sur le revenu; résolution de M. J.-A. Barrette, conservateur de Berthier-Maskinongé, exigeant de choisir la province d'Ontario comme province-type sur l'unité de représentation de laquelle sera basée la députation fédérale des autres provinces; résolution de M. Mackenzie, libéral d'Assiniboia, montrant qu'il importe de tenir une enquête sur la marge qui existe entre les prix payés par les consommateurs et ceux touchés par les producteurs.

LES DETTES ET LES INTERETS

M. Alfred Speakman, fermier-unt de Red-Deer, avait inscrit au feuilleton de la Chambre, une résolution au sujet des dettes et des intérêts. Aussitôt qu'on eut disposé des deux résolutions de M. E.-N. Rhodes, il l'a présenta, l'appuyant d'un long discours beaucoup plus théorique que pratique. Elle se lit comme suit :

Considérant que la question des dettes publiques et privées est devenue l'un de nos plus grands et de nos plus embarrassants problèmes, qu'elle a été encore aggravée durant les années passées par le niveau extrêmement bas des prix de tous les produits principaux, prix qui doivent, en grande partie, acquitter ces dettes et dont la diminution a eu pour effet de doubler et de tripler la charge actuelle de ces créances; et

Considérant que l'on a pris ce fait en considération relativement à certaines créances internationales, et qu'il est devenu une question d'actualité relativement aux dettes publiques de plusieurs pays; et

Considérant qu'aucune considération de cette sorte n'a encore été donnée aux lourdes dettes privées qui existent à l'intérieur du pays, bien que ces créances, jointes aux taux élevés des intérêts qui ont cours, constituent pour le particulier un fait aussi lourd et aussi exorbitant que pour les pays concernés les créances nationales et internationales; et

Considérant que cete situation est l'un des plus grands facteurs de la dépression économique actuelle, l'un des plus grands obstacles au rétablissement financier de l'agriculture et de de l'industrie, et, qu'en cette qualité, elle mérite et demande l'attention immédiate de ce parlement;

En conséquence, qu'il soit résolut, de l'avis de la Chambre, que le gouvernement devrait donner une attention sérieuse et immédiate à la question des dettes et des taux des intérêts à l'intérieur du pays, à la possibilité de les réduire, soit par action directe, soit en soumettant tout le problème à un comité spécial de cette Chambre de façon à ce qu'une enquête complète soit tenue sur le sujet et à ce qu'une solution soit trouvée, si possible.

La résolution est adoptée.

ENQUETE SUR LES PRIX X— —

M. Mackenzie, libéral d'Assiniboia, défend la dernière résolution de la journée, mais non pas la dernière du feuilleton. Il en reste sept autres au programme et la Chambre n'a pas eu l'occasion de se prononcer sur les trois qui précédaient immédiatement celle de M. Mackenzie. Celui-ci demandait: "La Chambre est d'avis que l'on devrait tenir immédiatement une enquête en vertu des dispositions de la loi du conseil des recherches, chapitre 177, S.R.C. 1927, où par d'autres moyens, sur les causes profondes de l'écart considérable entre le prix des produits bruts et les prix des marchandises fabriquées avec ces produits". Voilà une autre de ces questions sur lesquelles tous ceux qui se sont donnés la peine d'étudier les antécédents et les anomalies de la crise, tombent d'accord. M. Elie Bertrand, député libéral de Prescott, dans son discours de l'an dernier à la Chambre, avait attiré l'attention de la Chambre, sur l'écart qui existait entre les prix que devaient payer le consommateur du lait et le prix qu'en recevait le producteur. Le problème est inhérent au régime des trusts.

M. MACKENZIE DONNE DES EXEMPLES TYPIQUES

En voici quelques uns bien frappants, irréfutables. Ne doivent-ils pas faire réfléchir les gouvernements? Un fermier pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat d'une paire de chaussures doit vendre 36 peaux de vaches... s'il veut se procurer un bon sous-vêtement en laine, il est obligé de vendre la laine de 30 moutons — et ici il faute tenir compte des frais d'entretien des animaux. Autre exemple : Un cultivateur vend 50 cents la peau d'un veau. Il va au magasin. Il paie une paire de lacets 20 cents. Si toute la peau du veau avait été transformé en lacets elle aurait rapporté $70.00. Situation parfaitement anormale, ridicule, incompréhensible non seulement pour le cultivateur mais pour tous ceux qui sont au fait de la situation.

Le ministre du Commerce M. H.-H. Stevens, prend encore la parole. On pourra dire de lui qu'il a eu "le plancher" plus souvent qu'à son tour. Il ne s'oppose pas à la résolution de M. Mackenzie. Tout au contraire il lui est très sympathique. Il se contente, vu l'heure avancée de demander l'ajournement du débat.

Et ainsi se termine l'une des journées les plus besogneuses de la Chambre des Communes dont nous avons souvenance.

NOMINATION DU PERSONNEL

(Suite de la première page)

La loi créant la Commission tarifaire prévoit un salaire de $12,000, au président de cette commission et u nsalaire de $10,000, à ses deux autres collègues. Le Juge Sidgewick donnera bientôt sa démission de la Cour Suprême d'Ontario, pour se consacrer à ses nouvelles fonctions.

Il en sera de même de M. Campbell qui remettra sa démission entre les mains du Président de la Chambre des Communes.

Les attributions et devoirs de ces commissaires sont clairements établies dans le statut établissant la commission du tarif.

Ils devront enquêter sur :

1.—Le prix et le coût des matières brutes au Canada et ailleurs, et le coût du transport depuis le lieu de production jusqu'à l'endroit de consommation ;

2.—Le coût de la production au Canada et ailleurs, et quelles sont les augmentations ou diminutions de droits requises pour égaliser les différences dans le coût de la production;

3.—Le coût, l'efficience et les conditions de la main d'oeuvre, y compris la santé des employés au Canada et ailleurs ;

4.—Les prix obtenus par les producteurs, manufacturiers, grossistes, détaillants et autres distributeurs au Canada et ailleurs.

5.—Les conditions et facteurs effectant ou entrant dans le coût de production et le prix pour les consommateurs au Canada.

6.—D'une manière générale, toutes les conditions affectant la production, la fabrication, le coût et le prix au Canada comparé avec le prix des autres pays.

RAPPORT DE L'ENQUETE

(Suite de la première page)

vader, incarcération à Kingston, au cours du mois de février 1962, de bagnards plus enclins que d'autres à fomenter des troubles dans les institutions pénitentiaires; refus de distribuer aux bagnards du tabac et du papier à cigarette alors que l'on distribue du tabac à pipe; l'affluence de bagnards jeunes et turbulents, déjà au fait de la vie dans les institutions pénitentiaires canadiennes ; monologie de la vie pénitentiaire.

Le colonel Ormond considère que les émeutes ont été montées par deux ou trois bagnards dont l'identité n'a pu jusqu'à présent être relevée.

D'une façon générale, le bagnards se plaignent encore de ce qu'on leur rase la tête, qu'on les prive de récréations, d'exercice en plein air, de la lecture des journaux et des magazines, qu'on n'éclaire pas suffisamment leurs cellules, qu'on les oblige à assister aux offices religieux, qu'on ne leur fournit pas des soins médicaux et dentaires suffisants, qu'ils sont dépourvus d'articles de toilette, de peignes et de miroir, etc., etc.

LA QUESTION

(Suite de la première page)

communauté des Nations Britanniques.

Le texte dit suffisamment ce dont il s'agit. Pendant la conférence impériale de l'été dernier le Canada était le seul pays de l'Empire à n'avoir pas de drapeau national. N'est-ce pas une agomalie ? Le bien-fondé des griefs de M. McIntosh est évident. Et cependant il ne tient pas à discuter actuellement. Il demande la permission de retirer sa résolution qui lui est accordée.

LES HEURES DU JOUR

(Suite de la première page)

bienent en faveur de la journée de 6 heures. Si le Parlement avait eu la compétence de légiférer sur ce sujet, il se serait occupé depuis longtemps de l'établissement de la journée de huit heures. Mais il ne peut rien faire, à cause de la compétence exclusive des provinces. Il n'est pas sage de soulever une discussion sur un sujet à propos duquel le sénat ne peut agir. Ce corps aurait tout autant de compétence pour décider de donner des écoles aux enfants juifs de Toronto ou Montréal. Le sénateur Murdock est d'avis qu'il est essentiel d'agir. Il cite des hommes qui touchent $1.75 à $6. pour une semaine de travail dans l'industrie de la chaussure. Combien recevraient-ils pour une journée de 6 heures ? dans un cas l'ouvrier $5.50 pour trois journées de huit heures dans une carrière et ne pouvait transformer l'ordre qu'en épiceries. La journée de 6 heures doit venir, mais ce ne sera pas par une résolution du sénat.

Le sénateur Lacasse ajourne le débat.

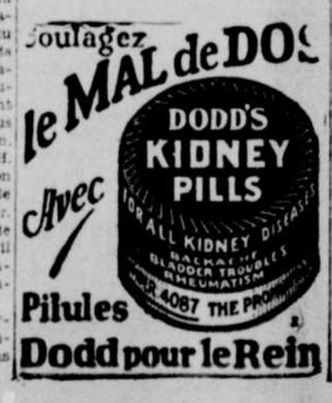

UN DES COMITES DU REICH A UNE SEANCE ORAGEUSE

Berlin, 7. — (B.U.P.) — Les fascistes allemands, membres d'un comité spécial du Reichstag pour la sauvegarde des droits parlementaires, ont terminé aujourd'hui une séance de ce comité après d'un expert du chancelier Hitler, nommé Hans Frank, eut fait une vigoureuse sortie contre les Juifs.

Le comité s'est ajourné indéfiniment et ne se réunira probablement plus de crainte qu'il y ait des rixes entre les Nazis et autres membres.

L'ajournement a marqué la fin d'une enquête du Parlement pour découvrir les scandales qui seraient produits dans la politique suivie pour le relèvement de l'agriculture.

En donnant ce dernier soufflet à cette forme dissimulée de parlementarisme allemand, les Nazis refusèrent de se réunir sous la présidence de Paul Loebe, leader socialiste.

La sortie faite par Frank contre les Juifs ne visait aucunement Loebe, mais bien le parti sôcialiste qui compte plusieurs juifs dans ses rangs.

LE PALETOT DE LANGEVIN AURAIT ETE JETE AU FEU

Montréal, 7. — Ayant l'assurance maintenant presqu'absolue qu'ils ne pourront jamais mettre la main sur le paletot que portait M. Emery Langevin, lorsqu'il a quitté son domicile pour la dernière fois, le 15 janvier dernier, les agents de la sûreté provinciale poursuivent sans relâche leurs investigations, comptant découvrir quelque piste qui leur fera connaitre les circonstances de ce meurtre qui, découvert jeudi dernier, à Ste-Geneviève de Pierrefonds, ne semblait pas au premier abord aussi mystérieux qu'il l'est réellement.

En enquêtant toutefois sur la manière dont est disparu le paletot de Langevin,M il se pourrait que les détectives parviennent à établir certains faits qui demeurent encore assez vagues.

Ce n'est qu'hier apparemment, que l'on a été informé que les meurtriers de M. Langevin avaient fait disparaitre le paletôt de leur victime, en le brûlant à proximité de la grange où le crime a été commis. Des personnes dignes de foi ont en effet rapporte quelles avaient vu un feu le 16 janvier dernier au matin, non loin de la grange dans laquelle M. Langevin fut assassiné.

INVESTITURE DE NOUVEAUX SCOUTS

Shawinigan, les Chutes.—Au cours d'une intéressante cérémonie qui eut lieu dimanche, le 29 janvier après les vêpres, neuf nouveaux scouts de la paroisse S.-Pierre ont reçu leur investiture des mains de M. le curé J.-B. Emile Trudel.

La cérémonie débuta par du chant exécuté par la petite maîtrise du Collège de l'Immaculée-Conception, dirigée par le R. F. Héraclas. Mme R. Brouillette était à l'orgue.

Les novices chantèrent le chant de la promesse. Tour à tour, ils se rendirent ensuite aux pieds de M. le curé qui leur donna sa bénédiction et prononça les paroles les liant à l'observance de la loi et des principes scouts auxquels tous promirent d'être fidèles.

M. le curé adressa des paroles de félicitations aux nouveaux scouts et les exhorta à être fidèles à leurs engagements.

La cérémonie terminée, les scouts se rendirent à leur salle où l'inspection fut faite par M. le commissaire Jean-Marie Bureau, le R. P. Vincent, aumônier-général, M. l'abbé G. Dubé, aumônier des Scouts de S. Pierre, en présence de plusieurs personnes.

Un tableau magnifique, fait et donné par M. R. Bourget, le scoutmestre de la Deuxième S. Pierre fut présenté au commissaire J.-M. Bureau et au R. P. Vincent, aumônier-général des Scouts du diocèse. Ce tableau sera placé dans la salle des Scouts de T.-Rivières, dans un espace réservé spécialement pour les Scouts de la paroisse S.-Pierre.

Les Scouts de S.-Marc accompagnés de leur aumônier, M. l'abbé P.-E. Déslets, s'étaient rendus à l'église pour l'investiture et ils assistèrent ensuite à la réunion qui suivit.

Un goûter fut servi aux visiteurs par les scouts.

Les noms des nouveaux scouts sont les suivants: chef, Lévis Lavallée; assistant-chef, Roger Pellerin; les scouts Jean-Paul Lacoursière, Raymond Courtois, Jean-Paul Longval, Robert Johansen, Jean d'Estimauville, Jean-Marc Tousignant et Patrick Hébert.

BELLE FETE AU PROF. MICHAUD

Une réunion très agréable avait lieu vendredi soir à l'Ecole d'Agriculture de Rimouski.

A l'occasion du départ du Professeur J.-D. Michaud pour aller suivre un cours spécial à l'Université de Cornell, N.-Y., le personnel agronomique et leurs épouses se renrident à l'Ecole à l'invitation du Directeur M. l'abbé P. Saindon. Une adresse fut lue au professeur Michaud avec présentation d'une superbe sacoche de voyage en cuir.

On se sépara tard dans la soirée après s'être fort bien amusé.

SAC DE DAME

C'est parler improprement que de donner le nom de sac de dame à la poche mobile à fermeture qui est faite en filet, en cuir ou en étoffe, et que les femmes portent au bras ou à la main. Il faut dire réticule sac à main, sacoche, sac à provisions ou filet à provision, selon le cas.

OUVERTURE DU GRAND CONGRES DES MEDECINS

Montréal, 7. — Le congrès de l'American College of Physicians s'est ouvert hier après-midi, à deux heures, à l'hôtel Windsor. En l'absence de l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, l'honorable Athanase David, secrétaire provincial, a souhaité la bienvenue aux délégués. Il a fait remarquer que Montréal avait été le berceau de la civilisation du Canada et que notre pays ainsi que les Etats-Unis avaient toujours eu des relations amicales, tout particulièrement dans le domaine scientifique et médical.

Après les problèmes d'après-guerre, ajouta-t-il, est survenue la crise. Il espère que la confiance remettra chez tout individu pour un retour rapide à la prospérité.

Son Honneur le maire de Montréal, l'honorable Fernand Rinfret, souhaita la bienvenue aux congressistes au nom des citoyens de la métropole. Il est heureux de voir que le collège américain des chirurgiens a choisi Montréal pour la première fois pour son congrès depuis sa fondation.

Les relations scientifiques, dit-il, donnent le ton aux deux pays pour le bienfait de l'humanité et l'avancement de la science médicale.

Le Dr Charles-F. Martin, doyen de la Faculté de médecine de l'université McGill, parla au nom de cette institution pour noter que l'université McGill pouvait à bon droit être appelée l'aînée des universités du continent américain, l'université de Philadelphie étant presqu'une soeur de la première.

Le Dr Lothinière Harwood souhaita la bienvenue aux délégués au nom de l'Université de Montréal. Plus de huit cents médecins assistaient à l'ouverture du congrès.

On procéda ensuite à une série de travaux.

M. WED. BENN ET LES PROBLEMES INTERNATIONAUX

Montréal, 7. — Tout en traitant surtout de l'Allemagne et du retour à la normale, le très hon. Wedgwood Benn, ex-premier lord de l'amirauté, homme politique éminent anglais, qui s'adressait hier après-midi aux membres du Canadien Club, à l'hôtel Mont-Royal, traça une rapide esquisse des principaux problèmes internationaux d'aujourd'hui. "Comment veut-on dit-il entre autres que l'Angleterre paye ses dettes de guerre si on lui ferme tous les débouchés pour son commerce extérieur? Accepterait-on en paiement le travail des trois millions de chômeurs que la Grande-Bretagne enregistre actuellement?"

Et M. Benn n'hésita pas à flétrir de la belle manière les politiques tarifaires prohibitives de toute sorte de 1933 qui aident à empêcher un retour à la normale; il attaqua même le traité de Versailles qui, dit-il, a omis de décider d'un tarif douanier unique pour l'Europe centrale.

Mais naturellement M. Benn parla aussi de l'Allemagne.

"L'Allemagne, fit-il, n'acceptera plus aujourd'hui, et justement, qu'une égalité avec les autres puissances en matière d'armements. Il ne nous reste qu'un voeu à formuler : que cela soit une égalité en désarmement".

LES TEMOIGNAGES A L'ENQUETE DE LUCIEN GIRARD

Trois-Rivières, — Lucien Girard, fermier de Ste-Perpétue, comté de Nicolet, qui n'a pas encore atteint la trentaine, devra subir son procès aux prochaines assises criminelles, en mars prochain, sous l'accusation d'avoir assassiné ses cinq jeunes enfants, le 26 janvier dernier.

Frêle, ne tenant à la vie que par un fil, rongé par la tuberculose, si faible que les gardes de la prison le soutinrent durant le trajet à la Cour, Lucien Girard est demeuré absolument indifférent à tous les témoignages donnés à l'enquête préliminaire. Assis dans la boite des prévenus, il n'a pas levé la tête un instant. Il a continuellement fixé le plancher, tournant la tête tantôt à droite tantôt à gauche.

L'enquête préliminaire fut très brève. Seulement quatre témoins furent entendus: le docteur A.-E. Dussault, M. Hermann Lambert, maire de Ste-Perpétue, M. Edouard Girard, frère de l'accusé, et M. Laurent Côté qui se rendit le 26 janvier dernier sur les lieux du crime.

Le Dr Dussault raconta sa visite à la maison de Girard dans la journée du 26 janvier et qu'il avait constaté la mort des enfants. Le maire Hermann Lambert accompagnait le Dr Dussault quand ce dernier fit la découverte des cadavres. Parlant du prévenu, le témoin déclara que c'était un homme très paisible. "C'était l'homme le plus noble qu'on pouvait voir", ajouta-t-il. "Quand je l'ai vu, à sa maison en arrivant, il était très énervé et changé ayant les yeux sortis de la tête, si bien que j'en ai eu peur. Je me suis même empressé de partir craignant qu'il me fasse un mauvais parti". Le maire Lambert est un beau type de fermier, solidement planté sur ses pieds.

Edouard Girard, frère de l'accusé, rendit un témoignage fort impressionnant. Son frère auquel il demandait ce qui s'était passé lui répondit: "Mes enfants sont morts C'est une "toufe" qui m'a monté à la tête. Tout s'est passé comme ça. Je ne m'en rappelle plus. Je n'en ai pas eu connaissance. Je suis "tanné" de la vie, on a perdu tout ce qu'on a "C'est en sanglotant que Lucien Girard fit cette réponse à son frère. En réponse au procureur de la défense, Mtre Gaudet, le témoin déclara que son frère était d'ordinaire très calme. Mais quand il l'a vu le 26 janvier dernier, l'accusé lui a fait penser tant il avait l'air d'un homme qui a complètement perdu la raison.

Laurent Côté fut le dernier témoin de la Couronne. Il raconta qu'il avait découvert l'accusé dans son étable le soir du crime. Lucien Girard ne lui parut pas se rendre compte de ce qui se passait.

Mis en défense, Lucien Girard ne répondit rien aux questions du greffier. Ce fut son avocat qui déclara que l'accusé n'avait rien à répondre. A tous Lucien Girard donna l'impression d'ignorer absolument ce qui se passait dans l'enceinte de la Cour.

SE LEVER

la nuit, diminue la vitalité

Si vous vous sentez vieux et affaibli par des nuits passées debout, la Nervosité, la Névralgie, le Lumbago, Douleurs dans les jambes, Etourdissement, Inflammation de la vessie, Acidité dans les reins, servez-vous de Cystex (Sistex) qui souvent fera effet dans les 24 heures. Garanti pour agir d'une façon satisfaisante ou rapportez la boîte vide et on vous retournera votre argent. 75c. chez tous les pharmaciens.

EPHEMERIDES

—Le record du tour du monde vient de passer au colonel anglais Bunley Campbell qui n'a mis que quarante jours pour faire le voyage circulaire complet. Un journal de Liverpool nous fixe ainsi sur son itinéraire : Liverpool à Québec, 7 jours; Québec à Vancouver, 3 1-2 jours; Vancouver à Yokohama, 12 jours; Yokohama à Iaurigai (traversée du Japon), 2 jours; Isurugu à Vladivostock, 2 jours; Vladivostock à Moscou, 11 1-2 jours; Moscou à Ostende, 2 1-2 jours; Ostende 4 à Liverpool, 1 jour. Au total, 40 1-2 jours. Le colonel Campbell a peut-être usé de trains et bateaux spéciaux, tout comme Phileas Fogg. L'exploit n'en est pas moins éclatant.

—L'année a été mauvaise. Le budget des Etats-Unis pour 1908 accuse un deficit de $114,000,000. On parle de malaise, et il y a de quoi. L'année américaine, qui révait de dividendes, devra s'en passer faute de crédits.

Votre voisin est-il abonné à L'ACTION CATHOLIQUE ?

$15.00 (LE CHANGE EN PLUS) Chicago aller et retour

Vendredi, 10 février

TRAIN SPÉCIAL

Dép., Québec (Gare Union)		3.15 p.m.
Dép., Lévis	1.15 p.m.	....
Arr., Montréal (Gare Bona.) . .	5.40 p.m.	7.45 p.m.
Dép., Montréal	6.45 p.m.	11.15 p.m.
Arr., Chicago (Gare Dearborn) .	2.00 p.m.	8.25 p.m. (11 fév.)

Les prix de certains hôtels de Chicago sont réduits.

RETOUR

Coupons de retour valables dans les trains réguliers partant de Chicago à 9.05 a.m. et 6.25 p.m., jusqu'au lundi, 13 février, inclusivement. Les voyageurs doivent se mettre en règle avec les autorités américaines de l'immigration. Il est recommandé de porter sur soi, à l'aller comme au retour, des pièces d'identité.

Visite des constructions destinées à l'Exposition Universelle, "Century of Progress"; le Museum, le Art Institute, l'Aquarium, etc. Joute de hockey, Canadiens (Montréal)-Black Hawks (Chicago), le 12 février.

Buffet (lunch counter) dans le train spécial. Admission aux voitures de première seulement. Aucun enregistrement de bagages.

Demi-place pour enfants de 5 à 12 ans.

CANADIEN NATIONAL

OCCUPONS NOS LOISIRS

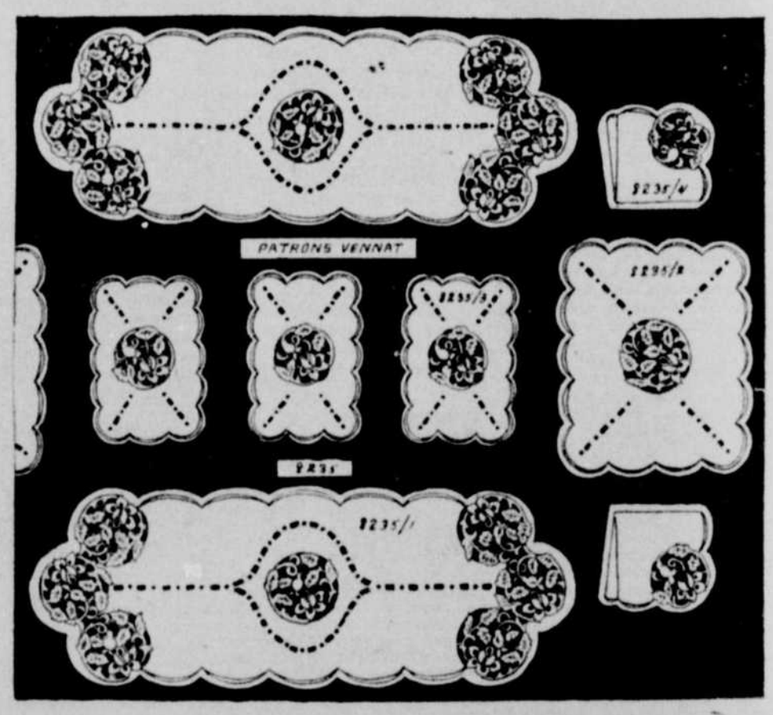

No. 8235, Nouveau dessin, service pour le Thé ou le Lunch, remplaçant une grande nappe brodée. Le service complet comprend deux chemins de 15 x 45 pcs qui se mettent dans les deux grands côtés de la table; 2 rectangles de 15 x 18 pcs pour mettre aux deux bouts; 3 dessous de plat de 9 x 13 pour le milieu de la table et 8 serviettes de 14 pcs.

Patrons à tracer chemin 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Rectangle 2 grandeurs ensemble à tracer 25c, perforé 50c, au fer

DANS LA N. H. L.

Toronto à Canadien.
Maroons à Américains.
Rangers à Boston.

CANADO-AMERICAINE

Providence 3 Québec 2

Ce soir:— Philadelphie à N.-Haven

SPORTS

L'INTERNATIONALE

Détroit à Windsor
Cleveland à Buffalo

LE QUEBEC FAIT DEUX FOIS ET DEMIE PLUS DE LANCERS MAIS PERD 3-2 CONTRE LES REDS

Le Providence a pris la première position à la suite de cette victoire d'hier soir.— Environ 5,000 personnes ont vu le Québec déclasser ses adversaires sans cependant réussir à déjouer Byrne plus de deux fois.— Hart, Mondou et Gaudreault firent les points des visiteurs, Lowrey et McIntyre scorant pour Québec.— Le Québec fit 53 lancers, le Providence 21 seulement.

IL N'Y EUT QUE CINQ PUNITIONS

(Jar J.-Maurice DESCARREAUX)

Il est malheureux que le hasard ait décidé, hier soir, de suivre l'ordre alphabétique pour proclamer un vainqueur dans la partie qui s'est jouée à l'Arena local, au lieu de donner la victoire au club qui avait eu le meilleur du jeu. Comme résultat du caprice du sort, le Providence a scoré 3 à 2 contre le Québec, bien que ce dernier ait eu un avantage marqué du commencement à la fin et qu'il ait pratiquement déclassé ses rivaux durant soixante minutes. Ce triomphe a placé les Reds en première position, un simple point en avant du Philadelphie, qui menait depuis plusieurs semaines.

Pour montrer un peu quel avantage les Castors ont pu avoir sur les Reds, signalons simplement le fait que Paddy Byrne dut faire face à 53 lancers des locaux tandis que les Reds n'en envoyaient que 21 à Flat Walsh, qui gardait la sentinelle locale. Mais pendant que les hommes de Berlinguette se heurtaient à un mur quasi-infranchissable devant le filet du Providence, les visiteurs avaient la chance avec eux et scoraient trois points pour gagner une partie qu'ils ne méritaient nullement d'avoir à leur crédit.

Si Byrne ne fut pas toute l'équipe du Providence, hier, il en fut certainement le point le plus solide. Ses défenses n'ont pas mal joué, mais on ne pouvait les comparer à Frew, Arnott, Molyneaux et Callighan, qui ont été plus brillants que jamais. Jack Toupin a été l'étoile de la Kid Line, mais Dube et Ward ont donné aussi une excellente exhibition. Toupin fait des progrès constants et il devrait aller loin s'il continue à s'améliorer de la même façon durant la balance de la saison. Le trio McCabe-Lowrey-McIntyre fut aussi très effectif et ne donna aucune chance à l'ennemi. L'autre ligne comprenait Giroux, Armand et McCartney, qui ne firent, cependant rien d'extraordinaires, contrairement à l'attente.

Ce fut la Kid Line qui ouvrit le feu contre Gaudreault, Hart et McCully et dès le début Byrne subit un bombardement en règle. Le jeu se fit rapide dès l'ouverture et les visiteurs eurent peu de chances de traverser la ligne bleue. McCabe et ses associés tirent ensuite à un cheveu de scorer, alorsque l'on travaillait des lancers de côté. Alexandre, Mondou et Taylor fournissaient l'opposition et travaillaient aussi bien que la première ligne des visiteurs.

Le Québec perdit encore une belle chance lorsque Toupin reçut une passe de Dubé devant le but sans réussir à compter.

C'est peu après cette malchance que le Providence fit son premier point. Gaudreault fit une montée et passa à Hart, qui plaça un haut lancer dans le coin du filet. L'arbitre ne vit pas le disque dans le filet ni la lumière rouge qui s'allumait et le jeu continua pendant quelques ins. tants, alors que les Reds réussirent à faire comprendre à Smith qu'il y avait eu un point.

La seconde période n'apporta aucun changement au score. McCabe donna deux coups difficiles à Byrne et Walsh dut aussi se coucher une fois pour sauver. Toupin, Dubé et Ward continuèrent le bombardement des buts ennemis, sans résultat, et c'est au milieu de la période qu'arriva la première punition. Frew passant au pénitencier, Hart le suivant bientôt et pendant son absence, les Castors manquèrent encore deux beaux points. Arnott allait lancer de près quand la rondelle rebondit par-dessus son hockey et Dubé arrivait seul devant Byrne quand il perdit l'équilibre pour aller s'étendre de tout son long sur la glace.

Le Québec envoya encore quatre et cinq hommes à l'attaque durant le vingt finat pour continuer le bombardement contre le but ennemi, mais les 14 premières minutes de jeu ne donnèrent aucun résultat. Deux "breaks" se présentèrent alors pour les Reds, qui en profitèrent chaque fois pour aller scorer. Mondou scora d'abord sur une passe d'Alexandre, puis après que Byrne eut sauvé dans une mêlée qui vit sept ou huit joueurs écrasés les uns sur les autres devant le but, Gaudreault fit le troisième point des visiteurs, forçant Walsh à sortir de son filet. La troisième ligne locale était alors sur la glace et Berlinguette la retira de suite pour envoyer McCabe, Toupin, Lowrey, McIntyre et Frew sur la glace. Il y eut une autre mêlée devant Byrne et il fallut faire un "face off", ce qui permit aux locaux de scorer leur premier point. Lowrey passa à McCabe qui lui renvoya le disque. Un coup rapide fit pénétrer la rondelle en lieu sûr. Une minute avant la fin de la joute, McIntyre fit le second point dans une autre mêlée, les trois autres avants ayant des assists. On espérait alors que le Québec réussirait à égaliser grâce à des charges terribles, mais le Providence se contenta de jouer sur la défense pour garder la victoire.

Bien que la mise en échec ait été assez serrée, il n'y eut que cinq punitions. La foule hua en maintes circonstances, cependant l'officiel Smith, qui laissa plusieurs joueurs utiliser la jambette pour arrêter un rival. La grande tolérance de cet arbitre est, cependant suffisamment connue pour qu'on n'ait plus la tenacité de la lui reprocher.

Durant la première période, le Québec fit 16 lancers contre 7 pour les Reds. Chaque club en fit un de moins au second vingt, le Québec en ayant 15 contre 6, mais les visiteurs furent complètement déclassés dans la période finale. Les Castors réussirent alors 22 bons coups contre huit pour leurs rivaux, soit une marge de 14.

* * *

Les détenteurs des programmes No. 16,297 et 16,755 furent les heureux gagnants des prix réguliers qui sont tirés à chacune des parties du Québec.

* * *

A la dernière minute, hier midi, on apprit que le président Dooley n'avait pu venir à Québec au début de la semaine, mais on l'attend pour la partie de jeudi.

* * *

PROVIDENCE		QUEBEC
	BUTS	
BYRNE		WALSH
	DEFENSES	
TRAPP		MOLYNEAUX
MCWEAR		FREW
	CENTRES	
GAUDREAULT		WARD
	AILES	
MCCULLY		TOUPIN
HART		DUBE

PROVIDENCE: Hinsperges, Mondou, Alexandre, Taylor, Connor.

QUEBEC: Callighen, Arnott, McCabe, Lowrey, Armand, Giroux, McCartney.

Arbitres: Donald Smith et Walter Derouin; officiels: Huot, St-Pierre, Griffin et Burns.

PREMIERE PERIODE

1. Providence Hart (Gaudeault) 12.30
Punition: aucune. (Hors-jeu: 20).

DEUXIEME PERIODE

Pas de point.
Punitions: Frew (Jambette), Hart (Jambette). (Hors-jeux: 17).

TROISIEME PERIODE

2. Providence Mondou (Alexandre) 14.45
3. Providence Gaudreault (Mondou) 16.25
4. Québec Lowrey (McCabe) 16.40
5. Québec McIntyre (McCabe-Toupin-Lowrey) 19.00

Punitions: McIntyre (board-check), Hinsperger (Jambette) Mondou (cross-check). (Hors-jeux: 24).

RUTH A 39 ANS

New-York, 7. — Babe Ruth, l'idole des amateurs de baseball, célèbre aujourd'hui son 39e anniversaire de naissance. Il passera la journée avec sa famille, bien tranquillement, puis il partira demain pour St-Petersburg, Floride, où s'entraîneront les Yankees. Il ne signera son contrat que plus tard.

AU ST-MICHEL

Le Canadien Junior de Lévis, aimerait à rencontrer le St-Michel de Bellechasse, dimanche prochain, sur la patinoire de ce dernier. Information: Guy Dussault, 48 Fraser, Lévis, tél. 390w.

LA CEDULE

New-York, 7. — La ligue de baseball Internationale a adopté hier une cédule de 168 parties qui commencera le 12 avril pour se terminer le 10 septembre.

LE COURVILLE

Le Courville Amateur a défait le 22ième Régiment au score de 6 à 3. Demain soir, le Courville recevra la visite du Labrie de Québec à 8 heures et 30.

BLANCHISSAGE

Le club Etoile, de la paroisse St-Dominique, a blanchi le jeune Loyola, de Giffard, au score de 2 à 0, sur la patinoire de ce dernier.

A ST-EMILE

Le St-Emile a annulé dimanche avec le St-Charles-Amateur au score de 3 à 3 et rendra la visite demain soir, à 8.30 heures. Dimanche, la rondelle fut mise au jeu par M. le curé Emile Bédard.

LE LOYOLA

Le Loyola de Giffard, qui a scoré 10 à 2 contre le Simard dimanche, recevra ce soir le St-Pascal, qui le battit par 5 à 2 vendredi dernier. Le Loyola aimerait recevoir le J. N. C. dimanche prochain, à deux heures.

LA PATINOIRE
"De Luxe"
Jacques-Cartier
Ave Jacques-Cartier — St-Frs d'Assise.
Hommes . . . . . 25 cts
Femmes . . . . . 15 cts
(Vestiaire compris)
FANFARE: Mardi, Jeudi, Dimanche.

LA BATAILLE ENTRE P. CARNERA ET E. SCHAAF EST A L'AFFICHE POUR VENDREDI AU M. S. GARDEN

Le vainqueur rencontrera ensuite Jack Sharkey en juin, pour le championnat du monde.

COMPLICATIONS POSSIBLES

New-York, 7. — Primo Carnera, le géant Italien, et Ernie Schaaf, le protégé de Jack Sharkey, se rencontreront dans une bataille de quinze rondes vendredi soir, au Madison Square Garden, et le vainqueur doit ensuite se mesurer avec le champion Sharkey en juin prochain. Ce combat est facilement la plus grosse attraction offert au Garden depuis que l'on a mis à l'affiche des prix plus populaires.

Si Carnera gagne, il sera facile ensuite pour le Garden d'organiser une bataille de championnat. Max Schmeling et Max Baer ayant abandonné le matchmaker Jimmy Johnston, celui-ci n'a plus de choix et Carnera paraît le seul aspirant logique. Une victoire pour Schaaf, cependant, produirait des complications qui seraient excessivement ennuyeuses pour tout le monde.

Schaaf est en partie contrôlé par Sharkey, le gérant de ce dernier, Johnny Buckley, étant l'autre intéressé. Le public ne serait pas "gonzo" au point d'aller voir Sharkey rencontrer son protégé, au cas où Sharkey et Schaaf seraient matchés.

Dans les circonstances actuelles, Carnera apparaît donc comme un sauveur pour le public. Il détient la clef d'un plan qui peut avoir des suites fâcheuses pour la boxe. Le géant, qui a un avantage de 60 livres et qui a tout ce qu'il faut pour gagner, désorganiserait toutes les combines et mettrait fin à la suprématie du Garden en triomphant vendredi et en gagnant en juin le championnat mondial.

Bill Duffy, gérant américain de Carnera, n'est guère satisfait de la façon dont Bill Carey et ses associés ont traité son protégé dans la prochaine rencontre. Quand le contrat fut signé, il fut entendu que l'on chargerait des prix assez élevés; plus tard, Carey annonça que l'on admettrait les amateurs pour des prix de 55 centins, $1.10, $2.50 et $3.30. Il y eut une dispute assez longue à ce sujet puis finalement Duffy dût capituler. Mais il est certain que Duffy ne se fera plus prendre si Carnera a le bonheur de gagner le titre contre Sharkey après avoir rencontré Schaaf vendredi.

LIGUE DES BONS SPORTS

Un intéressant programme double à l'affiche pour demain.

LES SCOREURS

Ainsi que nous l'annoncions hier, la Ligue des Bons Sports donnera un programme à l'Aréna, mercredi le 8 du courant, à 8 heures du soir, comme suit :

J. N. C., National VS Teinturerie Fr. Hôtel-de-Ville VS Ecole Technique.

Les deux frères Laforest sont en première position comme compteurs de la Ligue, à savoir :

E. Laforest	10	4	14	(T. F.)
R. Laforest	8	6	14	(T. F.)
H. Poitras	7	6	13	(J.N.C.)
W. Dubé	7	3	10	(E.T.)
P. L. Wellman	6	4	10	(T.F.)

ALEX SMITH A ETE ACHETE PAR BOSTON

Boston, 7. — Art Ross, gérant des Boston Bruins, a annoncé hier soir qu'il avait acheté Alex Smith, gros joueur de défense des Sénateurs d'Ottawa, mais les conditions de la transaction n'ont pas été mentionnées. Smith jouait à Ottawa depuis ses débuts dans le hockey professionnel et il aura la chance de prouver bientôt sa valeur à Boston. S'il n'est pas capable de tenir son rang avec les Bruins, il sera envoyé aux Cubs, de la ligue Canado-Américaine, qui ont grandement besoin d'un joueur de défense.

MME LANCASTER A TRIOMPHE

Haverford, Pa., 7. — Madame Herbert D. Lancaster, de Québec, a réussi à triompher dans la première ronde du tournoi féminin de squash, ici, en battant Mme Milton Wolfe, de Buffalo, par 15-11, 15-10, 18-17.

UNE POSITION A ALONZO STAGG

Chicago, 7. — Amos Alonzo Stagg, qui se croit trop jeune à 71 ans pour quitter le football, vient d'accepter la position de coach au Collège du Pacifique, de Stockton, Cal. Stagg reçut des offres de plusieurs universités importantes après 70 ans, mais il refusa toujours, préférant accepter une position dans un petit collège. Où il va, il y a 820 étudiants.

COIN DES CARREAUX

La plus mauvaise nouvelle, dans le monde du hockey, est bien celle venant de London et annonçant que Léo Quenneville ne pourrait jouer de la balance de la saison. Léo, qui est excessivement bien connu à Québec, s'est gravement blessé lors d'une récente joute de son club et son absence de l'alignement se fera sûrement chez les Tecumsehs, qui luttent actuellement pour la première position de la ligue Internationale.

* * *

Quenneville faisait partie du premier Québec, de la ligue Canado-Américaine, il y a six ans, et il était alors l'un des meilleurs scoreurs du circuit. Il déménagea ensuite aux Etats-Unis et arriva finalement jusque chez les Rangers, où il passa une saison. Il fut ensuite envoyé à London, où il continua à briller, étant l'un des piliers du club. Sa rapidité jointe à un lancer terrible en ont toujours fait un adversaire dangereux pour les gardiens de buts, mais il ne fut jamais un joueur brutal.

* * *

Les Montréal Maroons et les Sénateurs d'Ottawa semblent avoir réussi la meilleure transaction de l'hiver, jusqu'à maintenant du moins. Vendredi dernier, le club de la métropole envoyait Desse Roche dans la capitale en retour de Wally Kilrea, et le déménagement a grandement profité aux deux joueurs. Kilrea fut probablement l'étoile des Maroons à l'attaque, couvrant beaucoup de terrain et scorant un point tout en donnant un assist. A Ottawa, Roche se signalait aussi en comptant le premier point de la joute qui fut gagnée par les Sénateurs au score de 3 à 1 contre le Boston.

* * *

L'équipe des Massachusetts Rangers, de Boston, qui fait actuellement une tournée en Europe (comme plusieurs équipes canadiennes) laissera un mauvais souvenir aux amateurs Czechoslovaques. Samedi dernier, au cours d'une exhibition, un joueur américain, Channing Hilliard, frappa un équipier de l'endroit avec ses joings et les spectateurs se mêlèrent à la bataille. Il fallut appeler la police pour rétablir la paix, et le capitaine des visiteurs dut faire des excuses publiques pour obtenir le pardon du batailleur.

DEFI D'ELZEAR RIOUX A V. DELAMARRE

Elzéar Rioux, boxeur canadien-français qui connut son heure de célébrité il n'y a pas très longtemps, nous écrit de Montréal pour nous demander de lancer en son nom un défi à Victor Delamarre, homme-fort qui s'est récemment lancé dans la lutte.

Rioux se contente de spécifier ce qui suit dans sa lettre: "M. Delamarre, qui avance que Dieu seul est son maître quand il s'agit de force, serait-il disposé à me rencontrer dans l'arène, lui comme lutteur et moi comme boxeur? Je m'engage à lui prouver rapidement que ma force est supérieure à la sienne et que je le mettrai hors de combat avant qu'il puisse me coller les épaules au tapis. Si M. Delamarre est intéressé par ce défi, qu'il réponde au plus tôt et je serai à sa disposition en aucun temps".

Il serait vraiment à espérer qu'il se trouve un promoteur pour organiser une telle rencontre entre ces deux colosses canadiens, car cela ne manquerait pas d'originalité.

DANS LA LIGUE CAN.-AMERICAINE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	16	9	3	74	62	35
Philadelphie	14	8	6	74	57	34
Boston	13	9	4	78	57	30
New Haven	9	13	3	54	68	21
Québec	7	20	2	62	98	16

LE F. D'ERABLE

Une grande soirée aura lieu jeudi, 9 du courant, au chalet du Club Sportif Feuille d'Erable. Cette fête sera sous les auspices des secrétaires de l'Association et l'on compte sur la présence de tous les membres.

L. QUENNEVILLE EST BLESSE ET NE PEUT JOUER

London, 7. — Leo Quenneville, fameux ailier du London, de la ligue Internationale, s'est brisé la clavicule en venant en collision avec la bande au cours de la partie de samedi soir avec le Buffalo et il ne pourra jouer de la balance de la saison. Quenneville était considéré comme l'un des meilleurs patineurs dans tout le circuit et il figurait aussi parmi les premiers scoreurs. Son départ sera un gros handicap pour les Tecumsehs locaux.

CLASSEMENT DANS L'INTERNATIONALE

	G	P	N	PP	PC	Pts.
London	16	8	7	66	48	39
Buffalo	17	8	5	78	45	39
Syracuse	17	0	5	92	76	39
Windsor	11	14	5	59	72	27
Détroit	9	18	2	48	66	20
Cleveland	7	19	4	62	98	18

LES SIX JOURS

Montréal, 7. — On a annoncé ici que la prochaine course de Six Jours au Forum, aurait lieu en avril, du 23 au 29. Les meilleurs athlètes du monde participeront à cette épreuve.

LA LIGUE MONTCALM

Le Notre-Dame finit la saison en première position.

LE DETAIL

La ligue de hockey Montcalm, de St-Sacrement, a terminé hier soir sa saison régulière alors que le Notre-Dame des Victoires a vaincu le Sillery pour prendre la première position. Le score fut de 3 à 2 et le jeu fut aussi contesté que le pointage l'indique. Vendredi dernier, le St-Louis et le Notre-Dame avaient annul, au score de 5 à 2 pendant que le Sillery battait le Charley Cigar Stand par 5 à 2, puis dimanche le Bourgeois avait gagné par défaut contre le St-Louis.

Les clubs occupent donc les positions suivantes ce matin :

	G	P	N	PP	PC	Pts.
Notre-Dame	8	2	2	37	23	18
Sillery	8	4	0	27	13	16
Bourgeois	7	3	2	29	20	16
St-Louis	4	6	1	25	22	9
Charley C. S.	3	8	0	20	48	6

Le président Antonio Robitaille a annoncé que le Bourgeois et le Sillery se rencontreraient maintenant dans une série "home and home" au total des points, le vainqueur devant jouer contre le Notre-Dame pour décider du championnat dans une série de 2 dans 3.

POUR JOUER A L'ACADEMIE C.

Les clubs de hockey Académicien et Capitol, de l'Académie Commerciale, sont disposés à rencontrer tout club amateur de la ville ou du district durant les prochains jours et il lance un défi à tout venant. On est prié de communiquer directement avec l'Académie si l'on désire organiser une partie.

UNE RANDONNEE DE HUIT MILLES

Une grande course de huit milles, en raquettes, est à l'affiche pour dimanche prochain. Les concurrents partiront à une heure, de la rue St-Vallier, pour suivre les rues Macie de l'Incarnation, Napoléon, Pente Douce, chemin Ste-Foy, route de l'église de Ste-Foy, chemin St-Louis et arrivée au Chalet du Pont de Québec.

STADIUM BAYARD

Ce soir, à 8 heures 30, il y aura une partie de hockey à la patinoire du Stadium Bayard. La partie mettra aux prises les employés de la Lévraison de Québec contre les employés des Dominion Stores. M. Foy mettra la rondelle au jeu. Le public devrait assister nombreux à cette partie qui sera très intéressante.

(Communiqué)

LE FRONTENAC

Mercredi soir le club des raquetteurs Frontenac recevra les membres du club des raquetteurs de l'Union Commerciale au chalet, parc Victoria. Le Frontenac reçoit l'Union Commerciale à l'occasion de ses noces d'or qui ont eut lieu cette année. Il y aura parade des deux clubs à travers les rues de la ville. Tous les membres du Frontenac, dames et hommes sont priés d'être présents à cette sortie.

(Marcel)

LIGUE MONT-ROYAL

	G	P	N	PP	PC	Pts.
Verdun	7	3	0	18	10	14
Champêtre	5	4	1	15	14	11
Lafontaine	5	4	0	14	13	10
St-François	3	4	3	15	14	9
U. Montréal	1	6	2	8	19	4

WELKER COCHRAN EST CHAMPION

Chicago, 7. — Walker Cochran, 37 ans, le brillant joueur de billard de San Francisco, est le nouveau champion du monde au billard "trois coussins". Il a gagné le titre en battant Johnny Layton. Durant la série qui vient de se terminer, Cochran gagna huit fois.

CHASSE ET PECHE

Le club de chasse et pêche de l'Association Sportive des Employés Civils a fait ses élections le 3 du courant. Les officiers élus pour l'année 1933 sont les suivants :

Président : O.-G. Molleur.
Vice-président : J.-Maurice Pouliot.
Secrétaire : T.-R. Marier.

Les autres directeurs élus sont : MM. J.-C. Bernatchez, Frs-Paul Noël, Jos. Matte et J.-Arth. Lagueux.

Nos félicitations.

JEUNE ROXY

Le Jeune Roxy a annulé contre l'Ecole Modèle, au score de 2 à 2. Le Roxy aimerait rencontrer tout club alignant des joueurs de 10 à 14 ans. S'adresser à D. Tremblay, tél: 2.2966.

LE VIKING

Le club de hockey Viking a remporté une belle victoire ces jours derniers en triomphant du LaSalle par 7 à 5. Langlois fit trois points pour les vainqueurs et Letarte et Levasseur deux chacun.

REORGANISATION DU CANADIEN

BILL COOK, NORTHCOTT SONT EGAUX

Ces deux joueurs ont participé à 31 points chacun à date.

JACKSON MONTE

Montréal, 7. — La lutte pour la première position chez les scoreurs de la N. H. L. se continue toujours entre Bill Cook, des Rangers, et Lawrence Northcott, des Maroons. Tous deux ont ajouté deux points à leur actif durant le dernière semaine pour demeurer sur le même pied avec un total de 31 points chacun. Northcott scora lui-même plus souvent que Cook, soit 20 fois, et il est suivi de près, dans ce département, par Bun Cook, des Rangers, qui a logé la rondelle 18 fois dans le filet adversaire.

Paul Haynes continue à bien jouer et il détient la seconde position dans la division canadienne avec 29 points. Johnny Gagnon, du Canadien, e a 25 tandis que Busher Jackson, en participant à cinq points durant la semaine, a porté son total à 24 points.

Dans l'autre division, la ligne Cook-Boucher-Cook continue à dominer mais Paul Thompson, des Chicago Black Hawks, devient menaçant. Il a rejoint Boucher en troisième place, chacun ayant 24 points tandis que Bun Cook en a 27. Pour les pénitions, Red Horner est bon premier, avec exactement 100 minutes au pénitencier. Ching Johnson, des Rangers, est second avec 80 minutes à son passif.

BALLE-AU-PANIER

Le Laval, qui a scoré 25 à 18 contre les Arrows, samedi soir, dans la ligue de balle-au-panier de la Cité, recevra ce soir, à 8.15 heures, le 22e Régiment dans une autre joute régulière. La partie aura lieu au Séminaire et l'admission sera de 15 centins.

LES PATINEURS

Gérard Roy a gagné, dimanche, une course d'environ 5 milles sur la patinoire Grande-Allée, alors que 21 concurrents acceptèrent le signal du départ. Le temps du vainqueur fut de 16 minutes 34 secondes et les autres positions chez les meneurs furent prises par Benoit Côté, J. M. Poitras, H. Raymond et R. Méthot.

LIGUE ST-PASCAL

Deux parties ont été jouées récemment dans la ligue St-Pascal. Samedi, les Banquiers ont fait subir au Robin Hood sa première défaite de la saison au score de 4 à 3 et dimanche, le Canadien disposa des Banquiers par 5 à 2.

LIGUE JUVENILE

Le Montagnard a défait le Canadien de Courville par un score de 4 à 3.

WEILAND CONTENT

Boston, 6.—Rob Weiland, lanceur qui demeure à Chicago, envoyé à la direction des Boston Red Sox son contrat dûment signé pour la prochaine saison, se déclarant satisfait des conditions offertes par le club. Johnny Watson, extérieur, et Mervyn Shea, receveur, ont aussi signé.

Trapp, Alexandre et Hart se rapporteront ce soir et Starr rejoindra le club samedi.— Burke sera puni par le club.

MORENZ AVEC JOLIAT ET GAGNON

Montréal, 7 (Spécial). — Bob Trapp, un joueur de défense, Arthur Alexandre, joueur de centre, et "Gizzy" Hart, autrefois avec le Canadien, tous trois de Providence, porteront l'uniforme tricolore quand les Habitants s'attaqueront aux Maple-Leafs de Toronto ce soir au Forum.

Un quatrième joueur, Harold Starr, se joindra au club samedi à Chicago. C'est ce que Léo Dandurand a annoncé hier soir après que le match Québec-Providence lui eut permis de décider quels joueurs des Reds, il voulait amener ici pour remplacer le bois mort dont il a décidé de se défaire.

En annonçant l'engagement des joueurs mentionnés, Léo a aussi annoncé que Marty Burke et Léo Murray ne seraient pas en uniforme ce soir. Bien que l'avenir des deux n'ait pas été discuté, il semble probable que Murray sera retourné à Providence avant la fin de la semaine tandis que Burke sera vendu, échangé ou suspendu.

L'achat en masse des recrues qui feront leur début ce soir fait suite à une série de déclarations de Dandurand à l'effet qu'il ne tolérerait plus de jeu relaché de certains de ses équipiers et qu'il était temps de faire un nettoyage général et d'amener du sang nouveau au Canadien.

Ce soir ce sont Sylvio Mantha et Gerald Carson qui s'aligneront devant Hainsworth quand commenceront les hostilités. Leduc et Pratt seront les substituts.

Newsy Lalonde a aussi annoncé dans le cours de la soirée que Howie Morenz reprendrait sa place au centre de la première ligne, entre Joliat et Gagnon.

Newsy a déclaré qu'après avoir mis Morenz à l'essai dans une autre combinaison il avait, de concert avec l'étoile du centre, décidé de le faire de nouveau jouer entre Aurel et Johnny.

LES POSITIONS DANS LA N. H. L.

SECTION CANADIENNE

	G	P	N	PP	PC	Pts.
Toronto	16	10	5	73	66	37
Maroons	13	14	3	82	78	29
Américains	10	14	8	61	75	28
Ottawa	9	18	6	63	85	24
Canadien	9	18	3	55	79	21

SECTION AMERICAINE

	G	P	N	PP	PC	Pts.
Rangers	17	9	5	91	65	39
Détroit	17	10	5	75	58	39
Boston	15	12	5	77	66	35
Chicago	12	13	8	60	65	32

FESTIVAL DE L'ACADEMIE

Les patineurs qui désirent s'inscrire pour la course du championnat de la ville, lors du grand festival de l'Académie Commerciale, le 25 février, à l'Aréna, sont priés de se souvenir qu'ils doivent faire parvenir leur inscription d'ici le 15 du courant. Il y aura plusieurs bons numéros au cours de cette fête et deux excellentes parties de hockey seront offertes aux amateurs.

JEBY-DUNDEE

New-York, 7. — On travaille actuellement à l'organisation d'une bataille pour le championnat mondial poids-moyen entre Ben Jeby, reconnu comme titulaire à New-York, et Vince Dundee, depuis longtemps considéré comme sérieux aspirant au titre. Le combat aura probablement lieu le 24 février et se sera de 15 rondes. Il se tiendra naturellement au Madison Square Garden.

DU TRAVAIL

New-York, 7. — Max Carey, le gérant des Brooklyn Dodgers, vient d'arriver à New-York et il a déclaré qu'il avait beaucoup de travail à faire d'ici quelques semaines. Il n'est pas satisfait de l'équipe telle qu'elle est actuellement et désirerait obtenir un bonlanceur. De plus, il verra à ramener les rebelles Al Lopez, Hack Wilson, Johnny Frederick et Dazzy Vance au bercail. Vance est sur la liste des lanceurs échangeables car Carey croit qu'avec Clark, Van Mungo, Benge et Beck sur les rangs, il pourra se dispenser de Dazzy. Et à moins que Del Bissonnette retrouve ses capacités d'autrefois, Joe Judge sera le premier but régulier des Dodgers en 1933.

QUEBEC SPORTING GOODS REG'D.
Costumes de Mascarade à louer ou à vendre.
"Si c'est du sport, nous l'avons".
108, RUE ST-JEAN
QUEBEC

A ST-ROMUALD

Le club de hockey de l'Hôtel de Ville, meneur dans la ligue des Bons Sports, ira jouer à St-Romuald jeudi prochain, 9 février. Un contingent de 75 à 100 Québécois accompagnera le club local, qui devait attirer une foule-record à St-Romuald, vu la grande réputation qu'il s'est acquise dans les rangs amateurs.

A LEVIS

N'oublions pas que c'est demain soir, à 7.30 heures, qu'aura lieu la grande mascarade de la patinoire Charles-Edouard de Lévis. Il y aura plusieurs beaux prix pour les gagnants et l'admission ne sera que de 10 centins.

AU LAC ST-JEAN

Chicoutimi, 7. — Le St-François-Xavier a causé toute une sensation en scorant 7 à 3 contre le Loyola de Jonquières dans une partie régulière de la ligue Interclubs du lac St-Jean. Le Loyola, handicapé par l'absence de deux bons joueurs, n'a pu fournir cependant son jeu régulier.

LE LAVAL

Le Laval pratiquera ce soir, de 7 heures à 8 heures, à l'Arena, en vue de sa partie de vendredi soir, contre les Granites. Tous sont priés d'être présents.

L'ETOILE

L'Ecole de Limoilou lance un défi au Jeune St-Charles, pour jouer dimanche à la patinoire St-Charles. S'adresser à A. Henley.

LE POOL

M. M. J. Beaulieu et Panguay de la salle Athlétique de St-Sauveur ont défait MM. Hawey et Noël, de la salle Hawey, par 20 points dans un match de pool de 200 points.

ECONOMIQUE

● Les épreuves de laboratoire, en plus des investigations sans fin parmi ceux qui s'en servent, prouvent que la "LAME BLEUE" est la méthode la plus économique de se raser. Vous vous rasez mieux et plus de fois pour la même somme. Constatez-le vous-même en premier lieu. Rasez-vous avec la "LAME BLEUE" et économisez.

La Lame Bleue est faite en sus de la Lame Gillette régulière vendue dans le paquet vert.

EN REALISANT LEURS PROFITS, LES SPECULATEURS FONT RECULER UN CERTAIN NOMBRE DE TITRES MINIERS

CHIFFRES OFFICIELS SUR LES DEBITS DE BANQUES -:- EXPEDITIONS DE BLE -:- UNE EMISSION -:- DOMINION BRIDGE COMPANY -:- L'ACTIVITE DES MINES D'OR DE L'AFRIQUE-SUD

DOM. STORES

Montréal, 7. — Dominion Stores Limited, pour la période de quatre semaines finissant le 28 janvier 1933, a fait des ventes pour $1,398,266, à rapprocher de $1,749,930, pour la période correspondante de l'année dernière. Comme la compagnie avait 89 magasins de moins en opérations pour la période sous revue, on attribue à ce fait la diminution dans les ventes.

WALL STREET A FAIT BONNE FIGURE, HIER

General Motors a déclaré ses dividendes trimestriels réguliers sur les actions ordinaires et privilégiées. Cette nouvelle a été annoncée à la suite de l'assemblée des directeurs de la compagnie tenue après la fermeture de la Bourse hier. Les spéculateurs, toutefois, anticipaient cette décision de General Motors. Comme d'autre part, le marché du blé était encourageant, ces deux facteurs ont contribué à faire avancer légèrement la liste générale. La moyenne de 90 titres a haussé de un dixième point, soit de 51.3 à 51.4. Les prises de profits ont forcé la baisse dans les titres de mines d'or.

American Telephone a reculé jusqu'à 98, mais dans la suite, ce cours a monté quelque peu. Des pertes fractionnaires ont été subies par Public Service of New Jersey, North American et Pacific Gas. Les actions de Gas of New-York sont restées stables. General Motors a avancé légèrement. DuPont et Allied Chemical ont monté d'un point. Des gains d'un demi-point environ ont été réalisés par U. S. Steel ordinaire et privilégié, American Can, American Tobacco B, et Union Carbide. Le roulement de la séance a été de 664,621 actions.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, 72, rue St-Pierre.

(Séance du 6 février 1933)

	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	56	57
Allied Chemical	79 ¼	81 ¼
American Can	56 ¾	58
American Tel et T	99 ¾	98 ¾
American Tobacco B	56 ¾	57 ¾
Atchison and Santa Fe	42 ¼	43 ¾
Auburn	40 ¾	42
Bethlehem Steel	13 ¾	14 ¼
C. P. R.	10 ¾	10 ¾
Case	40 ¾	42 ¼
Columbia Gas	13 ¾	14 ¼
Cons. Gas	51 ¾	52
DuPont	34 ¾	36
General Electric	13 ¾	13 ¾
General Motors	12 ¾	12 ¾
Int. Nickel	7 ¾	7 ¾
Int. Telephone	5 ¾	6
Montgomery	12 ¾	13
New-York Central	18 ¾	18 ¾
Noranda	21	20 ¼
Pennsylvania	17 ¾	18 ¼
P. S. New Jersey	47 ¾	47 ¾
Radio Corp	4 ¼	4 ¾
Sears	17 ¾	18 ¼
United Aircraft	22 ¾	23 ¾
Union Pacific	72 ¾	74
U. S. Steel ord.	26 ¾	26 ¾

DES TICKERS ULTRA-RAPIDES

Montréal, 7.—Quand s'est ouverte la bourse des mines, à Toronto, hier, la cote a été donnée, dans plusieurs bureaux de Montréal, par des "tickers" ultra-rapides qui viennent d'être installés par la Compagnie des télégraphes du Canadien National. L'activité qui règne actuellement à la bourse des mines a rendu ce changement nécessaire.

La nouvelle installation représente un travail considérable, car non seulement la Compagnie des télégraphes du Canadien National a installé à la bourse de Toronto une machine capable de consommer environ 1,030 pieds de bande de ticker par jour et d'imprimer 150,000 lettres ou chiffres, mais aussi un appareil à peu près similaire de transmission dans les bureaux des Canadian National Telegraphs. Ceci pour assurer un service sans interruption.

Les nouveaux tickers installés à Montréal et reliés au remarquable appareil qui se trouve à Toronto ont une vitesse de 500 caractères par minute, alors que les anciens ne dépassaient pas 150. Ceux-ci s'impriment sur une bande plus longue qu'à l'ordinaire et de toutes façons offrent des avantages nombreux et nouveaux.

YAMASKA POWER

Montréal, 7.—City Gas and Electric Corporation, une entreprise qui dit-a pris le contrôle de Yamaska Power Corporation Limited annonce qu'elle fribue l'énergie électrique dans plusieurs comtés de la rive sud du Saint-Laurent.

L'ACTION CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
105, rue Ste-Anne, Québec.
Imprimé par la compagnie de publication "L'ACTION SOCIALE, (Limitée)",
109, rue Ste-Anne, Québec.
Tél. : Echange privé 2-4771
Nazaire FORTIER, Président — A. F. MERCIER, Gérant.

ABONNEMENT :
Québec: $5.00 par année; 50c par mois
Campagne: $4.00 par année
Etats-Unis: $5.00 par année

DIMINUTION DES DEBITS DE BANQUES EN '32

Ottawa, 7 — D'après les chiffres officiels, les transferts financiers sous la forme de débits de banques se sont élevés à $25,844,000,000, au Canada, en 1932, dans les 32 centres de compensations du Dominion, comparativement à $31,586,000,000 en 1931 soit une diminution de $5,742,000,000 ou 18.2 pour cent.

Seule, la ville de Régina a enregistré une augmentation dans ses débits de banques durant 1932 par rapport à ceux de l'année précédente. Les débits à Régina furent de $462,876,000 en 1932 alors qu'ils avaient été de $412,701,000 durant l'année 1931, soit un gain de plus de $50,000,000, ou de 12 pour cent. La dépression économique s'est continuée durant toute l'année 1932, et les principaux indices économiques ont fléchi. Les opérations commerciales se sont améliorées de mai à juillet mais elles ont perdu leur amélioration dans les mois qui suivirent. Les prix des produits de la ferme ont fortement baissé durant le deuxième semestre de 1932 tandis que les prix du papier journal et des métaux basiques étaient également très bas. Dans les dépôts de banques, il y a eu diminution mais la réduction était plutôt modérée.

Les débits de banques se sont chiffrés à $519,000,000 durant l'année 1932, en diminution de 20.4 pour cent sur 1931. Dans la Province de Québec, les débits ont été de $10,550,072,979, durant 1931 et ils ont été de $7,766,200,564 duarnt 1932, ce qui fait une diminution de $2,783,872,415. Les débits bancaires de la ville de Québec qui avaient été de $701,258,405 durant l'année 1931 ont diminué de $410,571,979 durant 1932 au total de $560,686,426. La diminution dans la ville de Québec a été de 20 pour cent. Dans la Province de Québec, la diminution a été de 26.4 pour cent, car les débits de banques de la ville de Montréal fléchirent de près de 27 pour cent. Dans l'Ontario, les débits ont été de $11,259,000,000 durant 1932, en diminution de 15.8 pour cent sur ceux de l'année 1931. A Toronto, les débits ont décliné de 15.2 pour cent. A Winnipeg, les débits ont diminué de 4.3 pour cent seulement. La diminution dans les Provinces des Prairies a été de 7.8 pour cent et elle a été de 16.3 pour cent dans la Colombie Britannique.

Les compensations bancaires ont été de $12,916,000,000 durant l'année 1932 en diminution de 23.2 pour cent sur celles de l'année 1931.

DOME MINES

La production d'or de Dome Mines a été, durant le mois de janvier 1933, de $364,879., alors qu'elle avait été de $322,284., durant décembre 1932. Le moulin de la compagnie a traité 45,650 tonnes de minéral durant le mois de janvier dernier.

BONDED CORP.

Montréal, 7.—Bonded Corporation Limited rapporte qu'en plus du dividende mensuel régulier d'un pour cent sur les certificats, un dividende extra d'un pour cent sera distribué le 1er mars aux actionnaires inscrits le 20 janvier.

PARKHILL MINES

Toronto, 7.—Parkhill Gold Mines Ltd a produit pour $260,000 d'or entre le 25 août 1932 et le 31 décembre 1932. Le moulin qui a une capacité de 70 tonnes par jour a marché au rendement moyen de 46 tonnes par jour.

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 6 février 1933

	Ouv.	Dem.
Diversified Trust A	6 ¾	-
Do B	5 ¾	-
Do C	1.90	2.10
Do D	8 ¾	9 ¾
Can Intl Trust	1	4
N A Trust New	2.04	2.40
Do Old	1.84	-
New Corp Trust Cum	1.78	1.92
Do Cum	1.78	1.92

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Séance du 6 février 1933

VENTES	VALEURS	Ouv.	Ferm.
29,000	Argentine 6 1961	46 ¾	47 ¼
17,000	Australie 5 1955	74 ¾	74 ¾
2,000	Belgique 6 ¾ 1946	101 ¾	101 ¾
20,000	Do 6 1955	95 ¾	95 ¾
4,000	Brésil 6 ¾ 1957	22	22
21,000	Do 7 1952	19	18 ¾
6,000	B Aires 6 1961	19 ¼	19
1,000	Chili 6 1961	8 ¾	8 ¾
4,000	Colombie 6 1961	34 ¾	34 ¼
44,000	Dom Can 5 1952	98	98
11,000	France 7 ¾ 1941	124 ¾	124 ¾
4,000	Do 7 1949	121 ¾	121 ¾
211,000	Allem 5 ¾ 1965	53	55 ¼
1,000	Haiti 6 1952	75	75
25,000	Italie 7 1951	99 ¾	99 ¾
3,000	Japon 5 ¼ 1965	47 ¾	47 ¾
32,000	Lyons 6 1934	104 ¾	104 ¾
3,000	Marseilles 6 1934	104 ¾	104 ¾
4,000	Medellin 6 ½ 1954	10 ¾	10
2,000	Milan 6 ½ 1952	86 ¾	86 ¾
1,000	Péron 6 1960	5 ¾	5 ¾
2,000	Pologne 6 1940	55 ¾	55 ¾
15,000	Do 7 1947	54 ¾	55
17,000	R Jan 6 ¾ 1953	10	9 ¾
12,000	Rome 6 ½ 1952	89 ¾	89 ¾
4,000	San Paulo 7 1940	58 ¾	57
4,000	Soissons 6 1936	107 ¾	107 ¾
55,000	R U 5 ¼ 1937	105 ¾	106

EMISSION

Montréal, 7. — Ces jours-ci, la Commission Scolaire de Verdun a ouvert les soumissions pour une émission de $167,000 d'obligations, 5 1-2 pour cent, 40 ans, en série. Cette émission a été obtenue à 101.57 par un syndicat formé de Royal Securities Corporation et Hanson Brothers Inc.

SUR LE CURB, 19 SOMMETS TOUCHES, HIER

Les prises de profits ont empêché les titres de mines de conserver les avances réalisées au cours de la séance, hier, sur le Curb. Dix-neuf valeurs ont touché de nouveaux paliers maxima pour l'année, mais à la fermeture les reculs subis avaient effacé un bon nombre de gains. Les sommets ont été atteints par Lake Shore, McIntyre, Noranda, Dome, Hargreaves, T Hughes, Vipond, Ventures S Antonio Sylvanite, Lake Mason, Kirkland Lake, Parkhill, McWatters, Granada, Howey, Central Pacific, Bobjo et British Columbia Power. Le roulement de la séance a été de 278,480 parts. Dans les titres divers International Utilities et Imperial Oil ont touché de nouveaux paliers maxima.

CURB DE MONTREAL

(Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie)

(Séance du 6 février 1933)

	Ouv.	Ferm.
Asa Brew		
B. A. Oil	7 ¾	7 ¾
Beauharnois	1.00	.095
Imperial Oil	8 ¼	8
Imperial Tobacco	7 ¼	7 ¾
International Petroleum	10 ¾	11
Walker	4 ¼	4 ¾
Lake Shore	40.00	38.20
Moss	30	29 ¾
Noranda	25 ¾	24.10
Siscoe	1.70	1.74
Stadacona	.03 ¼	.03 ¼
Sullivan	38	34 ¾
Teck Hughes	5.05	4.75
Wright Hargreaves	5.05	4.75

A TORONTO

Le roulement de la séance sur la Bourse des Mines de Toronto a été de 1,815,000 parts. Le titre le plus actif, Macassa, a enregistré un roulement de 101,400 parts, et ferma avec une perte de 1-2 cent. Teck Hughes a eu un roulement de 89,980 parts, Howey de 91,700 parts, Sylvanite de 83,575 parts et Stadacona de 70,500 parts. Tous ces titres ont fermé avec des pertes. Il y eut cependant plusieurs sommets établis au cours de la séance. Le titre le plus actif du Curb de Toronto fut Bobjo avec un virement de 92,100 parts.

BOURSE DES MINES

A TORONTO

(Séance du 6 février 1933)

	Ouv.	Ferm.
Amulet	12b	14 ¼s
Arno	4	
Ass. Oil and Gas	4b	
Chesley	1 ¾	1 ¾
Dome Mines	18.25	17.65
Eldorado	1.45	1.47
Falconbridge	2.00	2.00
Granada	1.90	1.83
Hollinger	8.50	8.10
Howey Gold	.93	.90
Lake Shore	39.90	38.00
Macassa	29 ½	31
Manitoba Basin	2	2
McIntyre	27.85	26.65
Mining Corp.	1.75	1.75
Moss	30	29
Newbec	3 ¾ b	4s
Noranda	25.50	24.10
Ventures	5.10	5.25
Premier	80	80
San Antonio	1.21	1.12
Siscoe	1.72	1.73
Stadacona	3 ½	3 ¾
Sullivan	38	35
Teck Hughes	5.05	4.80
Ventures	1.20	1.20
Vipond	35 ½	36 ¾
Wright Hargreaves	5.05	4.70

MARCHES DIVERS

Montréal, 7 — Les prix n'ont pas fluctué sur les marchés divers. Les arrivages d'oeufs ont été de 892 caisses. Les arrivages de beurre ont été de 34 boîtes et les arrivages de fromage ont été de 27 boîtes. Les pommes de terre ont été fermes.

LA PRODUCTION MONDIALE DE L'OR

New-York, 7.—La plus importante production mondiale d'or, dans l'histoire, a été enregistrée pour 1932. Suivant les chiffres compilés par l'American Bureau of Metals Statistics, la production mondiale d'or en 1932 a représenté une valeur de $484,240,370., comparativement à $458,212,560., en 1931. Les mêmes statisticiens estiment à 23,911,000 onces fines la production autifère de 1932 à rapprocher de 22,168,000 onces fines en 1931.

En ce qui concerne la production canadienne, la production d'or pour 1932 a été évaluée à $63,146,850., pour 3,005,000 onces fines comparativement à $55,684,980., pour 2,694,000 onces en 1931. La production de l'Afrique-Sud a augmenté de 18,878,900 onces en 1931 à 11,566,000 en 1932. Cette production a été la plus importante de l'univers. Aux Etats-Unis la production de l'or a été de 2,513,000 onces comparativement à 2,396,000 onces en 1931.

EXPORTATIONS CANADIENNES DE FROMENT

Ottawa, 7. — Au cours de la semaine finissant le 26 janvier 1933, les exportations canadiennes de froment se sont élevées à 2,934,672 boisseaux, comparativement à 2,575,832 boisseaux pour la semaine précédente et à 2,442,129 boisseaux pour la semaine correspondante de l'année dernière.

Durant la période de 26 semaines finissant le 26 janvier 1932, les exportations canadiennes de froment ont été de 134,424,542 boisseaux alors qu'elles avaient été de 80,821,477 boisseaux durant la période correspondante de 1931-1932. Les stocks de blé canadien entreposés au Canada et aux Etats-Unis étaient de 229,567,921 boisseaux le 27 janvier 1933 au lieu de 228,891,246 boisseaux la semaine précédente et de 195,510,442 boisseaux à la date correspondante de l'année dernière.

Les arrivages de blé dans les élévateurs régionaux et sur les plateformes de chargement ont été de 2,381,573 boisseaux durant la semaine du 20 janvier 1933 au lieu de 2,594,478 boisseaux durant la semaine correspondante de 1932. Durant la période de 25 semaines finissant le 20 janvier 1933, les arrivages ont été de 282,964,622 boisseaux comparativement à 203,220,301 boisseaux durant le période correspondante de l'année précédente.

Les expéditions mondiales de froment ont été de 13,780,000 boisseaux durant la semaine du 29 janvier 1933, comparativement à 16,261,000 boisseaux durant la semaine précédente et à 14,136,000 boisseaux durant la semaine correspondante de l'année 1932. Du 1er août 1932, jusqu'au 29 janvier 1933, les expéditions mondiales de froment ont été de 302,537,000 boisseaux alors qu'elles avaient été de 393,610,000 boisseaux durant la période correspondante précédente. Les expéditions de blé américain du nord ont été de 4,322,000 boisseaux durant la semaine du 29 janvier 1933 au lieu de 5,202,000 boisseaux durant la semaine précédente et de 4,776,000 boisseaux durant la semaine correspondante de 1932. Du 1er août 1932 jusqu'au 29 janvier 1933, les expéditions de blé américain du nord ont été de 175,356,000 boisseaux au lieu de 168,000,000 de boisseaux durant la période précédente. Les expéditions de blé argentin ont diminué de 4,280,000 boisseaux, à 3,601,000 boisseaux durant la semaine du 29 janvier 1933, tandis que les expéditions de blé australien ont diminué de 6,403,000 boisseaux à 5,089,000 boisseaux durant la même semaine.

BOURSE DES CEREALES

A WINNIPEG

Séance du 6 février 1933

	Ouv.	Ferm.
BLE :		
Mai	46 ¾ à ¼	47 ¾
Juil.	47 ¾	48 ¼
Oct.	48 ½	49 ¼
AVOINES :		
Mai	24 ¼	24 ½
Juil.	23 ¼	23 ¾
Oct.		22 ½
ORGE :		
Mai	29 ¾	29 ¾
Juil.	28 ¾	29
Oct.	28 ½	28 ½
LIN :		
Mai	78 ¾	80 ¾
Juil.	79	80 ¼
Oct.	79 ¼	80 ¼
SEIGLE :		
Mai	33 ¼	34 ¼
Juil.	34 ½	34 ¾

RAPPORT DE DOMINION BRIDGE, CO.

A la fin de l'année 1932, les fonds de roulement de la compagnie Dominion Bridge s'élevait à $7,220,000., ce qui représentait approximativement $14., par action. Cette somme était représentée par un montant de $6,536,000., en argent dans les banques, en prêts à vue garantis ou en obligations, dont $574,000., seulement n'était pas en valeurs du Dominion ou de municipalités.

En 1929, le fonds de roulement de roulement s'établissait à $14,140,000, pany était de $6,757,000. Ce fonds de roulement de Dominion Bridge Comen 1924. Les immobilisations, qui étaient de $13,664,500, à la fin de 1932 se trouvaient de $7,600,000., supérieures à celles de l'année 1924 et de $3,388,000. supérieures à celles de l'année 1929. Les placements de Dominion Bridge Company dans les autres compagnies étaient de $2,724,000., à la fin de 1932 au lieu de $2,383,000. à la fin de 1931. La compagnie n'a pas de cette dette fixe qui passe avant les actions de capital. Durant l'année 1932, le nombre des actionnaires de Dominion Bridge a augmenté de 632 à 5,964.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 6 février 1933
Obligations du Dominion du Canada :

	Off.	Dem.
4 15 Oct. 1935	99 ¼	100 ¼
Do 1952	93	93
5 ¼ 1 Nov. 1933	100 ¼	101 ¼
Do 1934	101 ¼	102 ¼
5 ½ 1 Déc 1937	109 ¼	110 ¼
5 1 Mars 1937	116 ¾	117 ¾
4 ½ 1 Sept 1940	99 ¼	100 ¼
5 15 Oct. 1943	102	103
4 ½ 1 Oct. 1944	98 ¼	99 ¼
4 ½ 1 Fév. 1946	98 ¼	99 ¼
4 ½ 1 Nov. 1946-56	97	98
Do 1947-57	97	98
Do 1948-58	97 ¼	98 ¼
Do 1949-59	98 ¼	99 ¼
5 1 Nov. 1956	101 ¾	102 ¾
Do 1941	102	103

TAUX D'INTERET

New-York, 7. — A l'avenir, le taux de l'intérêt ne dépassera pas 3 pour cent pour Bowery Savings Bank et Emigrant Industriel Savings Bank. Cette décision a été prise par les directeurs de ces institutions bancaires. Auparavant, le taux de l'intérêt était de 3 1-2 pour cent.

RENSEIGNEMENTS UTILES

General Motors Corporation a déclaré ses dividendes réguliers, pour le trimestre, sur les actions ordinaires et privilégiées.

Le magazine Steel rapporte que les opérations sidérurgiques se sont à peine maintenues au niveau de 19 pour cent durant la semaine dernière.

Le découvert sur la Bourse de New York, était le 30 janvier dernier de 1,845,047 actions, en augmentation de 48,071 actions par rapport au 3 janvier 1933.

La production d'huile brute de la Californie durant la semaine du 4 février 1933 a été de 452,950 barils par jour, en diminution de 8,850 barils sur la semaine précédente.

Household Finance Corporation et ses filiales ont gagné $3,645,280 durant l'année 1932 au lieu de $4,151,608 durant l'année précédente. Les revenus ont été de $4.29 par action ordinaire au lieu de $4.99 par action durant 1931. La compagnie a acheté la Central Finance Corporation, de Toronto.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre.

(Séance du 6 février 1933)

	Ouv.	Ferm.
Bell Telephone	88	88
Brazilian	8 ¾	8 ¼
Can. Hydro prof.	37	37
Can. Ind. Alcohol		
C. P. R.	13 ¾	13 ¾
Cons. Smelting	59	59
Dom. Bridge	14 ¾	14
Int. Nickel	8 ¾	8 ¾
Lake of Woods		
McColl Frontenac	8	7 ¾
Montreal Power	30	29
National Breweries	15 ¾	15 ¼
Power Corporation	6 ¼	6 ¼
Quebec Power		
Shawinigan	10 ¾	10 ¾
Steel of Canada	18	18
Do pref.		
BANQUES :		
Montréal	170	170
Royale	187 ½	187X
Toronto	169	169

POPULARITE DES KAFFIRS A LONDRES

New-York, 7. — Les Kaffirs (nom donné aux titres de mines d'or de l'Afrique-Sud) jouissent d'une plus grande popularité que jamais par suite de l'abandon de l'étalon-or, récemment, par le Dominion de l'Afrique-Sud. Tous les marchés européens et américains, en ce qui concerne les mines d'or ont immédiatement emboîté le pas. La devise du Sud-Afrique cote maintenant un escompte de 30 pour cent; il est donc facile de comprendre que ce dominion, producteur de près de la moitié de l'or du monde entier, offre une prime intéressante à ceux qui produisent le métal précieux. Ainsi se trouve expliquée la popularité des Kaffirs.

On se demande en certains milieux ce qu'il adviendrait si tous les pays abandonnaient l'or comme base monétaire. Bien peu de banquiers croient la chose possible du moins pour d'ici quelques générations. L'usage de l'or comme étalon de monnaie est devenu pour ainsi dire instinctif, et lorsque survient des troubles dans une devise quelconque, tout de suite les gens achètent de l'or et le thésaurisent. C'est ce que les paysans français ont fait durant la période d'inflation de l'après-guerre. A moins que tous les pays ne s'entendent pour adopter un nouvel étalon de valeur monétaire, l'or demeurera le métal préféré pour le règlement des balances internationales.

DIRECTEUR

New-York, 7.—Robert E. Dowling a été choisi comme directeur de la New-York Life Insurance Company en remplacement de feu Calvin Coolidge, ancien président des Etats-Unis.

MOIRS LTD

Montréal, 7.—Les détenteurs d'obligations de Moirs Limited se réuniront le 28 février prochain pour étudier une projet de réorganisation de la compagnie.

HINDE & DAUCH.

Montréal, 7. — Les profits d'exploitation de Hinde & Dauch Paper Co. of Canada Ltd, pour 1932, se sont chiffrés à $205,818, comparativement à une perte d'exploitation $33,771, l'année précédente. En déduisant les charges, la compagnie a subi une perte nette de $37,271 en 1932 comparativement à une perte nette au montant de $298,466, durant l'année 1931.

LES VENTES NOMBREUSES A MONTREAL

Le grand nombre de ventes effectuées hier sur la Bourse de Montréal s'explique par le fait que les spéculateurs, attirés irrésistiblement par les titres de mines d'or, abandonnent leurs valeurs du grand tableau pour se procurer les parts qui les fascinent. Le roulement de la séance a été de 21,736 actions.

Le nombre des pertes l'emportaient sur les gains à la fin de la séance. Nickel et Brazilian ont été très actifs de même que Hollinger. Montreal Power a agi lourdement et a fermé en perte de 1-4 point. Nickel et Brazilian ont clôturé avec des pertes fractionnaires. C. P. R. a reculé de 1-4 point. Shawinigan et les débentures de Montréal Power sont restés inchangés. A cause des prises de profits, Hollinger a cédé de cinq cents à $8.10. Au début de la séance, ce dernier titre avait touché un palier maximum de $8.50. Des reculs peu importants ont été subis par McColl Frontenac, National Breweries, National Steel Care et Banque Royale. Les ventes d'obligations furent de $32,300.

DERNIERE HEURE

On trouvera dans l'avant-dernière page du journal les dernières informations financières obtenues avant d'aller sous presse.

Cartes Professionnelles

Dr J.-V. LAVOIE
OCULISTE
(Ex-Elève des Hopitaux de Paris)
Maladies des Yeux, Oreilles, Nez, Gorge
Heures de Bureau : De 10 h. à midi ; De 2 h. à 5½ h.
195, ST-JEAN — TEL. : 2-4909 — 421, 1ère Avenue — TEL. : 4-4781

Jos.-P. Ouellet
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Diplômé : "A.A.P.Q."
Ex-président de l'I.R.A.Q.
28, Ste-Famille, QUEBEC.

Hector Pelletier
B.A., L. Ph., L.L.L.
Avocat-Procureur
Bur. 74, St-Joseph — Tél. : 4-2184
Rés. 14, St-Flavien — Tél. : 2-1129
QUEBEC

TEL. Bur. 2-6621 TEL. Rés. 3-2704
Albert Pelletier,
B.A., L.L.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
88, Côte de la Montagne, Québec.

ARMAND LaVERGNE, M.P.
JOSEPH LaVERGNE
&
LUCIEN LORTIE
AVOCATS
111, Côte de la Montagne,
QUEBEC

Heures de bureau : 9 à 12 — 2 à 5 — 7 à 8
TEL. 4-8312
Dr M.-LEONCE LESSARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
Ex-Interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, Mass., E. U. A.
207, 8e AVENUE, LIMOILOU.

Bureau 9 h. a.m., à midi et 2 à 6 h. p.m.
Drs Houle & Laforest
DENTISTES
76, rue St-Joseph, Tél. : 4-4811

Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE
173, 3ème Avenue, Tél. 4-1252
(Au-dessus Pharmacie Marquis)
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. 9 h. a.m., à midi; 2 à 5 h. p.m.; 7 à 8 h. 30 p.m.; soir : lundi, mercredi et vendredi.

SYLVIO BRASSARD
Architecte
Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal
Château Champlain — Tél. : 2-2081
401, rue St-Paul — Loc. : 334

Dr Maurice Beaudry
Peau — cuir chevelu — urologie
15, rue Buade
Tél. Bur. 2-4841 Rés. 5384
Heures de bureau : 2 à 5 et 7½ à 8½

Dr Paul Rochette
MEDECIN-CHIRURGIEN
SPECIALITE : Maladies des femmes.
575, rue St-Jean, Tél. Rés. 6657

CARTES D'AFFAIRES

ANTOINE CLOUTIER & CIE
COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS LICENCIES
147, Côte de la Montagne, QUEBEC

POUR VOS
Montres, horloges, bijoux, montres à répétition, horloges électriques, réparations de bijoux de toutes sortes.
VOYEZ
DANIEL DOUCET
Ex-employé de la maison E. Jacot
74, ST-JOSEPH — CH. 4

LORENZO TETU
SYNDIC LICENCIE
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
81, rue St-Pierre — Tél. : 2-7861
QUEBEC

J. R. BARRY & FILS
Cuirs pour tous les usages, machinerie, outillage et fournitures pour chaussures.
487, rue St-Vallier, Tél. : 8829
QUEBEC

J.-E. GAGNON & Co.
OPTICIENS FABRICANTS
463, rue St-Jean, Québec.
Fondé en 1882
TEL. 4-1805

MORIN, BARRY, COTE & MARCEAU
COMPTABLES LICENCIES
Le-Ph. Morin, C.P.A., Eug. Barry, C.P.A., 105, Côte de la Montagne.
Léon Côté, C.A., A.-G. Marceau, C.A., Québec.

MECANICIENS
GAUDIAS BUREAU & FILS
Travail de tous genres, sur machines de tou tes sortes, exécutés par des experts.
SATISFACTION GARANTIE
116, 6e Rue, LIMOILOU, QUE. TEL. 4-1880

Fondée en 1872
O. Chalifour Inc.
Bois, moulures, portes, chassis, ouvrages de menuiserie de toute description.
126, Prince-Edouard, Québec.

VICTOR MATHIEU, N.P.
NOTAIRE DE SIX DIOCESES
SPECIALITES : REGLEMENT ET ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS
PLACEMENTS D'ARGENT DE TOUT REPOS AUX
CORPORATIONS RELIGIEUSES
Caisse d'Economie St-Roch
Bureau : 88, rue St-Joseph, Québec.
Téléphone : Résidence 2-6683, Bureau 4-4041

HAMEL, FUGÈRE & CIE, Limitée
BANQUIERS EN OBLIGATIONS
71, RUE SAINT-PIERRE, QUEBEC
TEL. : 2-2038, 2-2039
PIERRE FUGERE, Secrétaire — OSCAR HAMEL, Président

Notre Maison,...
Bien que relativement jeune, s'applique à bien servir la clientèle qui lui témoigne sa confiance. Confiez-nous votre prochaine transaction et jugez par vous-même.
71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 2-5618
J. C. BOULET LIMITEE

Sherlock Holmes — Le commis du courtier — Une énigme en deux points — par *Sir Arthur Conan Doyle* — 14

Sherlock Holmes, appuyé à la table, les mains dans ses poches, et le menton sur la poitrine, regardait attentivement Pinner, gisant sur le plancher, et qui recommençait à respirer. "Je suppose que nous devons appeler la police; mais avant sont arrivée j'aimerais être en mesure de lui donner des renseignements complets."

Hall Pycroft se gratta la tête : — "C'est un véritable mystère pour moi," dit-il, "je me demande dans quel but ils me faisaient venir de Birgingham pour..."

Pour! cela paraît assez clair; cet incident ne vous dit rien?"

"Qu'en dites-vous, Watson?" me demanda Holmes. "J'avoue que cela me dépasse", répliquai-je. "Je suis certain que si vous analysez les derniers événements qui se sont passés à Londres, vous en viendrez facilement à une conclusion," insista-t-il.

"Eh! bien, toute l'affaire repose sur deux points : — Le premier est la déclaration écrite de Pycroft, lors de son entrée dans la Franco-Midland. Ne voyez-vous pas comme il est suggestif?"

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

ALAIN. — A St-Sauveur, le 5 février 1933, à l'âge de 35 ans, est décédée Dame Marie-Julienne Poulin, épouse de J.-Cyrille Alain, comptable chez Kerhulu Ltée.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, No. 119, rue d'Argenson, à 8 h. 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Fer. 6-2 fois.

*

BUTEAU. — A l'Hôpital Ste-Anne de Québec, le 6 février 1933, est décédé à l'âge de 56 ans et 9 mois, M. Armand Buteau, époux de Dame Cécile Côté.

Les funérailles auront lieu jeudi, matin, le 9, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 30, pour l'église de Beauport Est et de là au cimetière de la paroisse.

Il était inspecteur de la Commission des Liqueurs et ex-maire de Beauport Est.

Fer. 7-2 fois.

*

VERREAULT. — A Québec, le 7 février 1933, est décédé à l'âge de 53 ans et 6 mois, M. Joseph-Arthur Verreault, contre-maître de la Cité, époux de Dame Edith Dewfall.

Les funérailles auront lieu jeudi, matin, le 9, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No. 6, rue Pont-Drouin, à 8 h. 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière Belmont.

Fer. 7-2 fois.

*

SERVICES ANNIVERSAIRES

CARRIER. — Jeudi, le 9 février, à 8 heures, sera chanté, en l'église Notre-Dame, à Lévis, le service anniversaire de M. Théophile Carrier, époux de feu Dame Perpétue Poliquin.

Parents et amis sont priés d'q assister sans autre invitation.

Fer. 6-3 fois.

*

BRODRIGUE. — Le service anniversaire de M. Joseph Brodrigue, époux de feu Dame Jeanne Ramsay, sera chanté en l'église de St-Roch, lundi le 6 février, à 8 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Fer. 7-2 fois.

*

Cartes Souvenirs mortuaires avec impressions et photo — Cartes pour remerciements pour sympathies — en vente au bureau de L'Action Catholique.

TRIBUNE LIBRE

Sous la rubrique ci-dessus nous publions les lettres d'intérêt public que nous recevons sans prendre la responsabilité des opinions émises.

LE RETOUR AUX PECHERIES

Le discours du trône ne fait aucune mention de la politique que suivra le Gouvernement au sujet des pêcheries maritimes.

A cause du marasme dans lequel sont longées nos pêcheries, les fils de pêcheurs, en rangs serrés ont suivi dans les villes les fils de cultivateurs, et le vide s'est fait dans les chaumières de la Côte.

Qui oserait les blâmer en face de l'abandon lamentable qu'ils ont subi de la part de ceux qui avaient la responsabilité de les aider et de les diriger?

Dans le passé on s'est contenté dans nos comtés maritimes de la traditionnelle politique dite de "la poche de farine et du seau de graisse."

Le pêcheur en est rendu à croire que le seul devoir du Gouvernement à son égard est de lui fournir chaque hiver quelques sacs de farine et quelques seaux de graisse, dont il s'acquittera en votant à la première élection pour le candidat du gouvernement. Cet état de servitude avilissante dans lequel est tenu un groupe important de notre population, semble être accepté avec résignation depuis l'année fatidique de 1922 qui vit les pêcheries du Golfe passer sous le contrôle provincial.

Tandis que les autres provinces font des progrès continuels en améliorant les méthodes de préparation de conversation, de transport et de vente de leurs produits seule la province de Québec rétrograde. Comme l'a admis l'honorable Athanase David, il lui faudra au moins cinquante ans pour reprendre l'avance qu'ont sur la nôtre les provinces progressives.

Dans nos régions de pêche, l'industrie forestière a suppléé pendant quelques années à l'insuffisance des revenus de la pêche. Sur la Côte Nord, cet hiver, les compagnies forestières qui bénéficient pourtant d'une remise substantielle de droits de coupes, ne paient qu'un salaire de $1.00 par jour et souvent moins.

Aujourd'hui, à quoi sert au pêcheur de tirer de l'eau de grandes quantités de poisson si, à cause de l'ignorance dans laquelle il est tenu des exigences du consommateur quant à la préparation de ce poisson, il ne peut le vendre avec profit?

Nous avons des écoles et des maîtres d'enseignement supérieur pour préparer nos jeunes gens aux diverses activités nationales. Il y en a pour les professions libérales, les arts, les industries, le commerce et l'agriculture. Le gouvernement fédéral en a créé dans les autres provinces pour le bénéfice des pêcheurs. Chez nous, nos députés des comtés maritimes semblent croire que leurs connaissances suppléent à l'ignorance de leurs électeurs et se contentent de la néfaste politique "du sac de farine et du seau de graisse".

Pourquoi ne lancent-ils pas plutôt le cri du "retour aux pêcheries"? N'avons-nous pas les plus belles pêcheries au monde? Les saumons et les fletans du Golfe St-Laurent n'ont-ils pas une renommée mondiale? Les harengs et les morues sont en quantités presqu'illimitées. Que manque-t-il donc pour assurer la prospérité dans cette industrie?

Au risque de me répéter et de redire ce que tout le monde, au courant de la situation sait, voici ce qu'attendent les pêcheurs pour reprendre le métier qui a fait vivre plusieurs générations de leurs aïeux:

1o Des écoles de pêcheries dans les centres convenables.

2o La construction de nombreux réfrigérateurs.

3o Des subventions à des chalutiers outillés exclusivement pour la conversation et le transport du poisson.

4o Démolir le monopole du transport maritime dans le Golfe, en divisant entre diverses compagnies les subsides qui sont payés par les gouvernements.

5o Elimination de la politique dans ces services.

6o Libération des quelques trois cents milles de côte de l'Ile d'Anticosti des restrictions et des lois particulières édictées par les propriétaires de cette île.

La solution idéale serait le rachât de l'île par le gouvernement provincial dans le but d'en faire "une province dans notre province", vers laquelle seraient dirigés en coopération, "le retour à la terre" et "le retour aux pêcheries."

En attendant qu'une véritable politique des pêcheries soit énoncée et mise en pratique, les pêcheurs du Globe vendent leurs saumons et leurs flétans pour les prix ridicules de 3 à 5 sous la livre. C'est-à-dire à un prix qui ne couvre pas les frais d'exploitation.

Le détailleur de poisson dans nos villes, après avoir ajouté un profit raisonnable au prix d'achat est forcé de majorer ses prix pour percevoir le tribut que s'arroge le monopole du transport. Conclusion: asservissement du producteur et exploitation du consommateur. C'est le joug à deux carcans !

On dirait vraiment que le monopole du transport et celui de l'électricité sont deux frères jumeaux. l'étude de leurs méthodes démontre que leurs procédés sont identiques.

Il serait surprenant que les mêmes personnages ne soient pas directeurs des mêmes compagnies.

Quand j'aurai complété mon dossier, je vous communiquerai les noms des financiers qui sont responsables dans une grande mesure des privations et de la misère qu'endurent cet hiver les pêcheurs de la Côte Nord.

Le public sera édifié de connaître les ramifications du merveilleux "filet" dont se sert le monopole pour saisner les quelques piastres qui restent en circulation dans notre région.

"BIC"

Sept-Iles, Co. Saguenay, P.Q.
le 25 janv. 1933

*

M. VERREAULT EST DECEDE

(Suite de la dernière page)

alors les insondables desseins de la Providence. Apparemment notre estimé concitoyen ne s'était ressenti d'aucun malaise et il avait dirigé Comme d'habitude de nombreuses équipes de journaliers travaillant sous ses ordres.

Sur la fin de la journée d'hier, après avoir consciencieusement rempli sa tâche et avoir expédié une rude besogne, M. Verreault avait rejoint les membres de l'Association Sportive des Employés à la salle Palace pour participer à la rencontre entre des équipes de quilleurs recrutés parmi ses camarades. Comme toujours il avait affiché alors un entrain qui ne pouvait laisser croire au sort qui devait lui être réservé. Après la rencontre des quilleurs, il avait invité notre ancien confrère M. L.-P. Desjardins, secrétaire particulier du maire et assistan-greffier de la ville à monter dans sa machine pour le laisser à sa résidence, MM. Bourdeau, Sharples, et le fils de M. Verreault avalent également pris place dans l'automobile.

Après avoir laissé à leur résidence respective ses confrères de l'Association sportive, M. Verreault retourna chez lui pour prendre le souper en compagnie des membres de sa famille.

Il passa la soirée chez M. Arthur Martineau, surintendant de l'aqueduc et vers les dix heures décida d'aller se reposer. Deux heures plus tard, il était tiré de son sommeil par une attaque cardiaque qui amena rapidement sa mort. Un prêtre et un médecin furent mandés à son chevet, et il leût juste le temps de recevoir les derniers secours de la religion. Quelques minutes plus tard, la mort avait fait son oeuvre.

En la personne de M. J.-A. Verreault, la ville perd l'un de ses meilleurs serviteurs et l'un de ses chefs de service les plus expérimentés. Entré à l'emploi de l'administration municipale depuis trente-cinq ans, il agissait comme surintendant du Département des Chemins dans St-Roch depuis 33 ans. Il aurait succédé à son père dans cette branche du service municipal. Le défunt possédait d'excellentes relations dans notre ville, et sa disparition qui est survenue dans des circonstances aussi pénibles a causé de vifs regrets dans tous les milieux.

Feu M. J.-A. Verreault laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Edith Dewfall et huit enfants: MM. Arthur, Léo, Eddy, Paul et Gérard Verreault; mesdemoiselles Marguerite, Agnès, et Bernadette Verreault.

Les funérailles de feu M. J.-A. Verreault auront lieu jeudi prochain à 9 heures en l'église paroissiale de St-Roch. Le cortège se formera à 8 h. 45 à la maison mortuaire No 6 rue Pont Drouin pour s'acheminer vers l'église paroissiale et de là au cimetière.

L'Action Catholique prie madame Verreault et tous les membres de la famille en deuil de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères sympathies.

*

LE COMITE

(Suite de la dernière page)

tre part, on prétend qu'en offrant au public des spectacles très recherchés et non seulement des cirques ambulants, il sera possible de grouper des foules égales à celles qui accordent leur patronage au hockey, à la boxe, et à la lutte même, depuis les débuts de la crise.

A tout événement, cette réunion promet de donner lieu à d'intéressants développements jeudi soir.

Il nous a été impossible de communiquer avec le maire ce matin, pour savoir si cette réunion serait ouverte aux journalistes, comme la rumeur veut que le tout se fasse dans le plus strict huis-clos.

923 ELEVES DE PLUS LE 25 JANVIER

21,828 en septembre et 22,751 en janvier.— Statistiques de la Commission Scolaire de Québec.

Les maisons d'enseignement contrôlées par la Commission Scolaire catholique, dans les limites de la ville de Québec, recevaient quotidiennement au 25 janvier 22,751 écoliers et écolières, soit une augmentation de 923 élèves depuis le recensement de septembre à l'ouverture des classes.

Ces statistiques ont été présentées hier soir, à la réunion hebdomadaire de la Commission Scolaire par MM. les abbés H. Laberge et J. Dumais, visiteurs des écoles qui venaient de terminer un nouveau recensement scolaire au 25 janvier dernier.

En septembre dernier, il y avait 21,828 enfants dans les écoles de la Commission Scolaire. Depuis lors on a noté une augmentation de 923 élèves et au 25 janvier dernier, la gent écolière comprenait 22,751 élèves, soit 11,690 écoliers et 11,061 écolières.

Les élèves de langue française sont au nombre de 21,701 et ceux de langue anglaise au nombre de 1,050.

Tous ces élèves sont repartis dans les 669 classes des maisons d'éducation contrôlées par la Commission Scolaire catholique de Québec.

*

KELVINATOR

Toronto, 6. — Les directeurs de Kelvinator of Canada Limited ont pris une décision en rapport avec le dividende sur les actions privilégiées dû le 15 février prochain. La compagnie principale, Kelvinator Corporation, en vertu des termes de sa garantie, payera à la Royal Trust Company, une somme équivalant à 1 3-4 pour cent sur les actions privilégiées de Kelvinator of Canada et cet argent sera distribué aux détenteurs d'actions privilégiées de la compagnie canadienne le 18 février prochain.

*

PRICE BROTHERS

Montréal, 6. — Il y a eu réunion vendredi dernier des membres du comité de protection des porteurs d'obligations de Price Brothers et Company Ltd. L'on sait que ce comité s'occupe des obligations à 6 p.c., première hypothèque, dont il y a $11,000,000, en circulation. On remarquait à l'assemblée: MM. Thomas Bradshaw, de Toronto, Murray-W. Dodge, de New-York, John-Hall Kelly, de Québec, W.-E. McGregor, de Boston, Ross-H. McMaster et James-E. Eccles, de Montréal.

*

M. L'ABBE CYR. GAGNON

(Suite de la dernière page)

glise n'a été aussi menacée. Comme elle est la gardienne de l'ordre, le rempart le plus solide contre les forces combinées du mal, il importe que chacun fasse sa part pour la défense de cette forteresse.

Donc l'apostolat est un devoir. Comment peut-il s'exercer? Par la prière, le bon exemple, le bon conseil, la pratique de la charité. Ces divers modes d'apostolat se rencontrent dans les sociétés que nous avons ? Société Saint-Vincent de Paul, Congrégations, l'Oeuvre de la protection des Jeunes Filles, la Goutte de Lait, les Dames Patronesses de la Crèche, la Ligue Féminine, l'A.C.J.C., les syndicats, etc.

Mais le mode d'apostolat par excellence, celui que le Pape Pie XI recommande plus que tous les autres de nos jours, c'est l'Action Catholique. L'Action Catholique, c'est l'apostolat organisé. C'est la grande armée où prennent place les divers bataillons dont nous venons de parler et qui admettent l'autorité hiérarchique. Chez nous, cette armée s'appelle l'Action Sociale Catholique.

Après avoir insisté sur le mécanisme de l'Action Catholique, M. l'abbé Cyrille Gagnon termine en parlant des conditions de l'Apostolat : esprit de foi, piété sérieuse, zèle et dévouement.

Au cours de la soirée, M. Lucien Beauchemin et Mlle Marguerite Perrault exécutèrent un programme musical de choix.

*

NATURE ET DIVISION

(Suite de la dernière page)

litique se rencontrent souvent sur le même terrain : chacun y joue un rôle distinct, mais tous doivent dans une étroite collaboration chercher à réaliser ce qui doit être l'idéal commun : le bien général de l'humanité.

L'Economie Politique est la sciences d'un des éléments du Bien de l'homme, savoir : les biens matériels. L'Economie Politique ne doit donc pas être séparée de la question sociale; non plus que la vie économique de la vie morale.

Si la question sociale est avant tout d'ordre moral et religieux, elle contient aussi, il faut l'admettre, un problème économique. C'est ce qui explique que, si l'Eglise se préoccupe en premier lieu du soin des âmes, elle ne néglige pas l'étude des moyens propres à aider l'homme à satisfaire ses besoins matériels.

Pour atteindre sa fin l'homme a besoin des choses extérieures, de ces biens matériels qu'on appelle richesses. Ces biens sont essentiels à la vie de l'homme, il lui faut donc se les procurer, même en abondance, puisqu'il doit s'efforcer non seulement de vivre, mais aussi d'améliorer sa condition sociale et celle des siens. Les biens matériels, leur appropriation, leur transformation, leur adaption aux besoins et aux désirs de l'homme constituent l'objet de l'Economie Politique.

La production, la répartition, la circulation et la consommation des richesses doivent se faire selon un ordre. La science de ces quatre opérations, voilà l'Economie Politique.

UN CONCOURS INTERESSANT DEMAIN SOIR

Chaque université a 4 orateurs sur les rangs.— Allocution de M. Nadeau. — Programme musical.

A qui ira le trophée offert par Son Excellence Mgr l'Archevêque de Québec aux vainqueurs du concours oratoire de demain soir? Chacune des trois Universités a quatre orateurs sur les rangs. Pour obtenir la plame, il faut que l'une voit ses deux groupes de représentants victorieux.

MM. Georges Pelletier et Henri Kieffer, à Québec, MM. Jean Lesage et Gérard Tardif, à Montréal, triompheront-ils? Les québécois l'espèrent et les délégués de Laval ont l'ambition de faire mordre la poussière à leurs adversaires afin de mériter le trophée accordé par Son Excellence Mgr Villeneuve.

On peut donc être assuré d'une soirée intéressante. Au surplus, le programme musical ne laissera rien à désirer. M. l'abbé P. C. Desrochers dirigera la fanfare du Séminaire qui exécutera plusieurs pièces de choix.

C'est M. René Nadeau, président de la Ligue Interuniversitaire et président de la Section des débats qui prononcera l'allocution d'ouverture Il présentera les orateurs et souhaitera la bienvenue à tous. Il a été l'un des organisateurs de cette séance. Les autres membres de la Commission sont, MM. Jean Bouchard, E. E. M., vice-président; Jean Pierre Giroux, E. E. C., secrétaire-trésorier; Gabriel Mercier, E. E. D., directeur des ventes; Alain Fortier, E. E. D. président du Comité de réception; Marcel Létourneau, E. E. D., directeur de la Publicité.

Les billets sont en vente au prix de 50, 35, et 25 sous chez C. W. Lindsay, Lavigueur et Hutchison, J. A. Langlois, Thos. Burns et Jos Côté (coin du Palais)

Nous rappelons que les membres du jury sont l'hon. L. A. Taschereau, l'hon. Alphonse Bernier et l'hon. Antonin Galipeault.

Voici le programme complet :

1—Le Palais de la Paix (Marche) Vanderaloot
Orchestre des élèves du Petit Séminaire
2—Allocution du président René Nadeau, E. E. D.
3—Discours, Georges Pelletier, E. E. D. (Laval).
4—Discours, Maurice Dufour, E. E. S. A. (Ottawa)
5—Menuet de la Symphonie E. Bémol Mozart
Orchestre des élèves du Petit Séminaire
6—Discours, Maurice Kieffer, E. E. D. (Laval)
7—Discours, Léo Lafrance, E. E. S. A (Ottawa)
8—Valse Triste Sibelius
Orchestre des élèves du Petit Séminaire
9—Répliques : Pelletier, Dupont, Kieffer, Lafrance
10—(a) Andante de la Symphonie "La Surprise" Haydn
(b) Tram Way Gabbaerta
Orchestre des élèves du Petit Séminaire
11—Proclamation des vainqueurs
12—America Forever.. E. T. Paul
Orchestre des élèves du Petit Séminaire
O Canada! Dieu Sauve le Roi!

*

PROGRAMME DU GRAND CONCERT DU CL. MUSICAL

Voici le programme du récital d'élèves des professeurs de musique de cette ville, que le Club Musical des Dames nous présentera ce soir au Château Frontenac.

1.—Chant. — Air de Lia de "L'Enfant rigue".
(Dsbussy 1862-1918)
Mademoiselle Olivia Lavergne
Au piano : M. Omer Létourneau
2.—Piano, Gavotte et aVriations (Jean-Philippe Rameau 1683-1764)
Mademoiselle Thérèse Pageau
3.—Chant. La symphonie légendaire. (Benjamin Godard 1849-1895)
Madame Morin-Bédard
Au piano: Mlle Joséphine Boivin
4—Piano: Tarantelle (Moszkowski 1854)
Mlle Madeleine Lesage
5—Chant: Air de "Jeanne d'Arc" (Bemberg 1861)
Mlle Lucienne Manseau
Au piano: M. François Fortier
6—Violon, Cavatine (Raff 1822-1882)
M. Benoit Cimon
Au piano: Mlle Thérèse Cimon
7—Chant Air: Je ne sais quelle ardeur "Chérubini" (Mozart, 1756-1791)
Mlle Alberta Cantin
Au piano: Mlle Juliette Croteau
8—Piano, Romance (Sibellius)
Mlle Edith Laurie
9—Chant. Couplets de Vulvain "Philémon et Baucis" (Gounod 1818-1893)
Au piano: M. Georges-Henri Lindsay
10—Piano, 4ième Nocturne (Fauré 1845-1924)
11—Chant. La cloche (St-Saens 1935-1921)
(Mlle Gabrielle Blason)
Au piano: Mlle Mamie Martel
12—Violon. Variations sur un thème de Corelli (Kreiler)
M. Armand Préchette
Au piano: Mlle Berthe Côté
13—Piano, Valse de Concert (Frank Laforge)
Mlle Marie Chicoine
14—Chant. Stances —Ton doux regard — "Lakmé" (Delibes 1836-1891)
Au piano: M. Cantin
mineur (Schumann 1810-1856
15—Piano, Allegro — Sonate en G.
Mlle Marie-Paule Guay
16—Chant. Pace, Pace, "La Forza del destino" (Verdi 1813)
Mlle Jeanne Doré
Au piano: Madame Berthe Roy

INCONVENIENT D'ETRE TROP DIFFICILE . . !

Un mendiant qui jetait les provisions de bouche qu'on lui donnait passera 2 mois en prison.

Un mendiant qui acceptait bien les provisions de bouche qu'on lui enveloppait dans un papier, mais jetait le tout dans une ruelle parce que ce n'était pas de l'argent, a été condamné hier, à deux mois de détention après avoir été traduit devant le recorder sur les instructions du député-chef A.-S. Bigaouette.

Le truc n'est pas nouveau, dit-on, et on a constaté à maintes reprises que ces mendiants qui ne cherchent que des sous dorés font disparaître les provisions et objets qui leur sont remis par des personnes charitables. De nombreux abus ont été signalés à la police depuis quelques jours, et tout récemment un mendiant sortit d'une résidence de la rue Crémazie et lança au bout de ses bras un colis qui lui avait été remis quelques minutes plus tôt. Un employé du département de la police municipale rapporta le fait au député-chef Bigaouette qui fit appréhender l'individu pour le faire condamner ensuite à deux mois de détention.

*

M. LE DOCTEUR ARTHUR LECLERC

(Suite de la dernière page)

de leur bonne volonté pendant son terme présidentiel et souhaita à son successeur, tout le plaisir, toute la satisfaction, tout l'honneur qu'il avait lui-même goûtés comme président général. Sur proposition de M. Simon Lapointe, C.R., ancien président général, le procès verbal de l'assemblée mentionnera une résolution de remerciements adoptée pour les officiers sortant de charge. En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. le Commandeur Leclerc fit un nouvel appel à l'union de tous pour développer notre influence religieuse.

Avant l'élection, M. Wheeler Dupont, avocat et secrétaire général de la Société, lut le rapport des activités de l'année. Les représentants des diverses sections furent ensuite appelés à faire un rapport identique.

Quand l'assemblée fut terminée, le nouveau bureau de direction s'est réuni pour élire un secrétaire général, un assistant secrétaire et un trésorier. MM. Wheeler Dupont, avocat, J.-Gérard Paradis et Joseph Gagné ont été maintenus dans leurs fonctions pour un autre terme. Tous les comités nommés sous l'administration précédente continueront leurs activités. M. le major Ernest Legaré reste commissaire-ordonnateur-général avec comme assistant, M. C.-A Lamontagne.

Le rapport du Secrétaire-Général a démontré que la Société avait été très active en 1932. D'ailleurs, on peut dire d'autant mieux que d'après les livres du trésorier-général la société a un actif de quelques cents piastres en argent liquide et des débentures pour $1500. Le public apprendra avec un réel plaisir que notre Société nationale a bouclé son budget annuel avec un surplus substantiel.

Après la lecture de tous les rapports, M. Simon Lapointe proposa la nomination de M. J.-A. Paradis, ex-président général, comme président de la Commission d'élection. M. Paradis lut les règlements et reçut les propositions.

Pour la charge de président général, il y eut quatre propositions. Trois candidats mis en nomination ne voulurent pas briguer les suffrages et demandèrent le retrait des propositions. Ces candidats étaient MM. Maxime Morin, Léo Pelland et J.-E. Lavergne. M. le Commandeur Leclerc fut donc élu par acclamation.

Ayant refusé la candidature à la présidence, M. Léo Pelland fut proposé comme président adjoint et l'assemblée prouva par ses applaudissements prolongés qu'elle le réclamait à ce poste. Il ne pouvait plus refuser.

M. J.-A. Gravel, de la section St-François d'Assise, est l'un des membres les plus actifs du Conseil Central depuis plusieurs années. Il fut élu sans opposition comme vice-président.

La tâche du président d'élections fut très facile. M. Paradis en exprima sa satisfaction et annonça en terminant une brève allocution, qu'après 40 années au service de la Société St-Jean-Baptiste, il devait quitter le Conseil Central. Il continuera cependant à aider la Société en toute occasion.

Comme M. Paradis achevait son allocution, le nouveau président général arrivait. Il fut longuement acclamé et prit possession du fauteuil présidentiel en même temps que ses nouveaux collègues.

"Je me rends parfaitement compte, dit M. Leclerc, de la responsabilité qui m'incombe aujourd'hui. J'ai confiance que nous aurons le concours de tous nos compatriotes pour continuer à faire une oeuvre véritablement nationale".

Il fait un vigoureux appel à tous les membres pour développer notre influence religieuse, morale et économique.

M. Pelland dut aussi dire quelques mots. "Débordé par certaines tâches professionnelles, dit-il, j'avais cependant consenti à être candidat à la présidence de ma section (St-Dominique). Comme tel, je me proposais de venir régulièrement aux réunions du Conseil Central et j'estimais cela suffisant. Je vous remercie d'avoir exigé plus et j'essaierai de répondre au mot d'ordre énergique que vient de donner M. le Commandeur Leclerc, notre nouveau président.

"Nous devons avoir de la discipline. Vous avez entendu un appel à la solidarité, à la charité, à la lutte pour le maintien de notre influence religieuse, morale et économique. Que ce mot d'ordre retentisse partout!"

Le nouveau vice-président déclara que tous les officiers généraux avaient le ferme désir de travailler tous ensemble pour le bien de notre race "Soyons de bons catholiques, dit-il, et nous serons forts".

L'aumônier général de la Société, M. l'abbé Noël Dion, termina l'assemblée en disant que toutes les oeuvres prenaient de plus en plus un caractère social. La Société St-Jean Baptiste n'échappe pas à ce caractère et il faut s'en féliciter.

L'assemblée générale était terminée. Le nouveau bureau de direction se réunit ensuite et confirma le secrétaire, l'assistant secrétaire et le trésorier dans leurs anciennes fonctions.

Plusieurs aumôniers de sections assistaient à l'assemblée.

OUVERTURE DES COURS AUX GUIDES

Le col. G.-E. Marquis préside. — 35 élèves s'inscrivent pour le premier cours. — Au Pal. Montcalm.

L'école des guides historiques a recommencé hier soir à recevoir ses élèves dans les salles du Palais Montcalm, où le colonel G.-E. Marquis, a donné le premier cours de la saison.

Trente-cinq élèves se sont inscrits pour les premiers cours, il y a tout lieu de croire que ce nombre sera porté à cinquante d'ici quelques semaines. La plupart des élèves inscrits à date sont des guides licenciés anxieux de suivre des cours de perfectionnement qui seront donnés dans le cours de l'hiver.

L'entrée a été diminuée cette année des trois quarts puisqu'elle n'est plus que de $2.50, et ceux qui auront assisté aux trois quarts des courts auront droit à une remise de $1.50.

Les anciens guides sont invités à se présenter de nouveau pour compléter leur bagage de connaissances sur le vieux Québec et autres sujets qui intéressent nos visiteurs étrangers.

Chaque soir, il y aura un concours d'organisé pour les meilleurs résumés présentés du cours précédent. Le vainqueur recevra $1.00 à chaque fois.

La fin du cours sera marquée par la remise, à ceux qui l'auront mérité, d'un certificat attestant qu'ils ont suivi un cours post-scolaire les qualifiant encore mieux pour intéresser les touristes qu'ils seront appelés à guider plus tard.

On pourra s'inscrire encore mercredi et vendredi, de 7 heures p.m., à 7 heures et 30 p.m., au Palais Montcalm, en s'adressant au directeur des cours, le colonel G.-E. Marquis.

Les cours se donneront à 7 heures et 30 p.m., les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

*

"MON BEBE" SERA REPETE VENDREDI AU PAL. MONTCALM

Tous les gens qui n'ont pas encore vu Mon Bébé et même ceux qui l'ont déjà vu, se promettent de ne pas manquer la représentation de vendredi le 10 au Palais Montcalm. L'étourdissant succès de fou-rire remporté jeudi dernier est un signe certain de la popularité de la comédie française à Québec.

Mon Bébé est le meilleur remède contre les "bleus". A ceux qui désirent oublier les fatigues de la journée, nous conseillons sincèrement une soirée de détente à écouter cette comédie d'une cocasserie désopilante. Les situations les plus abracadabrantes, les réparties les plus imprévues font crever de rire les spectateurs les plus impassibles. Quand vous aurez vu Mon Bébé, vous sortirez de la salle tout regaillardi, optimiste et vous aurez oublié vos soucis dans la salle.

L'interprétation est la plus homogène qui soit. Mlle Marthe Lapointe, la plus brillante recrue de la comédie et de l'opérette à Québec, Mme A. Portier, au jeu sûr et intelligent, Mme Emilienne Labrecque, dans un rôle pittoresque, Mlle Lillian Larose en blanchisseuse ahurie et Mlle Micheline Aubert, en soubrette, ont conquis leur public dès leur entrée en scène. MM. René Arthur, et Jimmy Scott ahuri et pestant toujours contre les femmes, René Constantineau, l'excellent comédien québecois, Gérard Arthur, en maître d'hôtel cynique et sans scrupules, et Maurice Constantineau en policeman à la poigne brutale, forment un groupement solide qui défend bien la pièce. Et comme chacun des acteurs travaille pour l'intérêt commun et que chaque rôle a sa nuance particulière, la comédie de Mon Bébé est encore assurée d'un gros succès d'assistance et d'interprétation.

Les billets sont en vente au Palais Montcalm aux prix de 10 cents et de 65 cents. Que tout le monde se dépêche! C'est pour vendredi le 10 et déjà des billets sont retenus par plusieurs des spectateurs qui sont sortis enchantés du Palais Montcalm à la première représentation de Mon Bébé, le succès international de fou-rire.

*

INVESTORS SYNDICATE

Les ventes de certificats d'épargne effectuées par Investors Syndicate au Canada en 1932, accusent une augmentation de 9 p.c. sur le total vendu en 1931, d'après le rapport qui vient d'être publié par le bureau local de cete compagnie.

Le total des détenteurs de certificats au Canada atteignait 11,920 au 31 décembre 1932, comparé à 10,-302 au 31 décembre de l'année précédente.

D'après une déclaration du président John R. Ridgway, de cette importante compagnie, ces gains sont une preuve évidente de l'augmentation de l'épargne parmi la population canadienne et cela bien qu'elle soit aux prises avec des conditions économiques très défavorables.

PATATES BLANCHES
le sac .78 80 lbs
Aussi toutes sortes de fruits et autres légumes, poissons, etc.
GROS ET DETAIL
Canadian Fruit & Potato
CO REG'D
227, rue St-Paul. Tél. : 2-2758

EXCURSION A CHICAGO SUR LE CAN. NAT.

Les demandes de renseignements sont nombreuses.— Départ de Montréal vendredi soir à 6 h. 45.

Montréal, 7.—M. E.-C. Elliott agent général du service des Voyageurs au Canadien National dit que si l'on en juge par le nombre de demandes des renseignements reçus au service des voyageurs de son réseau les montréalais qui profiteront des tarifs spéciaux consentis pour le voyage à Chicago en fin de semaine seront nombreux.

Le train spécial quittera Montréal vendredi de cette semaine, à 6 h. 45 du soir. Les excursionnistes pourront demeurer à Chicago jusqu'au lundi soir. Un wagon buffet dans lequel seront servis des repas légers, sera attelé au train spécial.

Les excursionnistes d'Ottawa et d'autres points de l'Ontario monteront dans le train spécial à Toronto.

Les enfants bénéficieront du tarif spécial des demi-places. Chaque voyageur aura un siège particulier.

*

REELECTION

(Suite de la dernière page)

pondants, M. J.-A. Lavoie et M. Lorenzo Masson; bibliothécaire, M. le docteur Alfred Morisset; curateur, M. J.-E. Grégoire; directeurs; Son Excellence Mgr Omer Plante, Mgr le curé de Notre-Dame de Québec, Son Honneur le maire de la cité, l'honorable sénateur Thomas Chapais, l'honorable juge C.-E. Dorion, M. le juge Ferdinand Roy, l'honorable M. Cyrille-F. Delâge, M. W. Bédard, M. le docteur Arthur Vallée, M. Théo. Dubé, M. L.-P. Geoffrion, M. le notaire Jos. Sirois, M. le docteur Alphonse Lessard, M. le docteur P.-C. Dagneau, M. le docteur ... les Vézina, et M. Adjutor Amyot.

Extrayons quelques passages du rapport de M. le Président Benoit.

"Durant cette dernière année, l'Institut Canadien a franchi une des plus importantes étapes de sa longue carrière. Il est parti de l'Hôtel de Ville pour prendre place au Palais Montcalm. C'est le couronnement de nobles et généreux efforts qui, depuis tout près d'un siècle, ont su triompher de tous les obstacles en cours de route.

"Fondé en novembre 1847, dans le salon du vieil hôtel Blanchard, sur les lieux mêmes où Mme de Champlain avait commencé son oeuvre éducatrice, l'Institut Canadien a siégé de 1848 à 1850, dans l'ancienne bibliothèque de la Chambre des députés; de 1850 à 1863, dans la vieille maison de M. G.-H. Simard; de 1863 à 1882, au deuxième étage de l'immeuble de la Caisse d'Economie, sur la rue St-Jean, immeuble dont l'Institut avait fait l'acquisition; de 1898 au 11 octobre 1932, à l'Hôtel de Ville, et depuis le 1er décembre 1932 au Palais Montcalm, où nous ne faisons plus figure de parent pauvre, mais où nous entrons dans des cadres dignes d'une oeuvre de cette envergure.

Au moment où nous songeons à inaugurer une campagne pour doubler le nombre de nos volumes, il est intéressant de noter comment notre bibliothèque a débuté, et comment elle s'est enrichie.

"Contribuant pour leur part 450 volumes, les fondateurs de l'Institut firent appel aux citoyens de Québec et en obtinrent, en moins de deux ans, près de 1,000 volumes. Grâce aux octrois de la Législature, et à de nouveaux dons particuliers, ce chiffre passait de 2,800 en 1858. Malgré l'interruption de l'octroi gouvernemental, et la crise que traversa l'Institut de 1859 à 1870, alors qu'il fallut en 1863, prélever une souscription publique pour le sauver de l'extinction, notre bibliothèque possédait 4,000 volumes en 1871 et 5,000 en 1876. En 1906, le catalogue indique 9,600 volumes. Mais faute de catalogues subséquents, il est impossible de suivre l'augmentation graduelle de notre bibliothèque, qui renferme aujourd'hui au delà de 35,000 livres. Au moins trouvons-nous dignement enregistrés le don de 1,500 volumes que fit à l'Institut l'honorable M. Georges-Elie Amyot, un exemple que nous aurons prochainement l'occasion d'invoquer.

"Le conseil municipal de Québec a eu pour l'Institut des attentions dont il convient de lui rendre hommage. A défaut d'octrois, il lui a accordé maints avantages. C'est à son honneur d'avoir compris que les intérêts des citoyens de Québec ne pouvaient être mieux servis qu'en installant l'Institut Canadien au Palais Montcalm.

"Il est évident, en effet, que cette transformation subite de l'Institut Canadien réclamera de notre part de nouveaux dévouements et un redoublement d'efforts. Notre premier devoir est indiscutablement d'augmenter le plus vite possible le nombre de nos livres puisque nous possédons des rayons pour en recevoir 80,000. Suivant l'exemple que nous ont donné les fondateurs mêmes de l'Institut, nous avons résolu d'entreprendre une campagne très active en ce sens. Notre appel s'adressera non seulement aux citoyens et aux institutions de la province de Québec, mais il atteindra tous les centres canadiens-français du Canada et des Etats-Unis. Nous espérons également recevoir des contributions considérables de France, où de vieilles familles se feront sans doute un honneur de léguer à l'Institut Canadien des fonds de bibliothèques qui ne sont pas actuellement utilisés. Notre objectif est de 10,000 volumes pour la seule année de 1933, et nous nous nous fixerons un nouvel objectif l'an prochain selon les résultat que nous aurons obtenus. L'Institut Canadien aura un livre d'or dans lequel seront consignés les noms de nos bienfaiteurs.

IMPOSANTES OBSEQUES DU P. CRESHMINE

A Charlesbourg.— Le R. P. Sébillet fait la levée du corps et le R. P. Le Grand chante le service.

D'imposantes obsèques ont été faites ce matin, en la chapelle des Pères Eudistes, à Chahlesbourg au Révérend Père François Creshmine, décédé vendredi soir dernier, à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi à l'âge de 63 ans.

C'est le R. Père J.-M. Sébillet, supérieur, qui a fait la levée du corps cependant que le R. Père Le Grand chantait le service assisté des RR. Pères Gauvin et Sirois.

Au choeur, le T. R. P. F. Tressel, Provincial des Eudistes, les RR. Pères de La Mothe, de Montréal, Yves Gautier, L. Le Doré, F. Coquereau et M. l'abbé C.-E. Turgeon, aumônier de la maison provinciale des SS. de St-François d'Assise.

La chorale du Séminaire avait charge du programme musical.

On remarquait au tout premier rang dans la nef: trois religieuses du Bon Conseil, de Lévis et deux religieuses du Bon-Pasteur, de Montréal.

L'inhumation eût lieu dans le cimetière du scolasticat.

L'Action Catholique réitère à la Communauté des Eudistes et aux memb

NOUVEL ECHEC POUR LE PROJET D'ANNEXION SCOLAIRE DE QUEBEC-OUEST

LE COMITE CONSULTATIF VA DECIDER, JEUDI, DU SORT DE L'EXPOSITION PROVINCIALE

La réunion aura lieu à huit heures dans la salle des délibérations du conseil de ville.— Un groupe voudrait la fermeture de l'exposition jusqu'à la fin de la crise.— Forte opposition.

UNE VINGTAINE D'INVITATIONS

L'exposition provinciale qui gît dans le marasme depuis quelques années, connaîtra son sort jeudi soir prochain quand des représentants de toutes les principales organisations locales et des corps publics se réuniront pour diagnostiquer le mal de cette entreprise et suggérer des remèdes appropriétés.

Cette réunion aura lieu à huit heures précises dans la salle des délibérations du conseil de ville où se grouperont les délégués de plusieurs organisations québecoises. Une vingtaine d'invitations ont été envoyées à cette fin, mais plusieurs associations n'ont pas encore fait parvenir leur réponse à la ville, tandis qu'un quotidien local et le Club Automobile de Québec n'enverront pas de délégués à l'assemblée de jeudi.

Si l'on n'affiche pas à cette réunion tout le civisme nécessaire à l'amélioration des affaires de l'exposition, on ne sait quel sort sera réservé à cette entreprise déficitaire. A l'heure actuelle, toutes les affaires de l'exposition sont paralysées, et il faut attendre l'issue des délibérations du comité consultatif avant de savoir quelle attitude prendre. On prétend que des suggestions seront faites jeudi soir par des délégués autorisés à l'effet de ne pas laisser tenir ce grand événement annuel tant que durera la crise vu que l'exposition a bien peu de chance de grouper des foules considérables en ces temps difficiles. D'au-

(Suite à la page 9, 2e col.)

IL ABUSAIT DU SERVICE DES POSTES

Un émule de Mme de Sévigné est traduit devant S. H. le recorder qui ordonne un examen mental.

Un individu de la partie basse de la ville à qui le recorder a recommandé un examen mental a été arrêté hier soir sur la plainte d'employés du bureau local des postes.

Le prévenu avait contracté ce qu'il conviendrait peut-être d'appeler la "graphomanie", et c'est à l'Hôtel des Postes qu'il cultivait ses aptitudes étranges. Fréquemment, il relevait des paniers à papier de vieilles enveloppes ou des chiffons de papier, dont il se servait pour adresser des menaces ici et là, ou pour faire à certaines personnes toutes sortes d'observations sur tel ou tel sujet. Les boîtes postales furent bientôt encombrées de ces vieux chiffons qui compliquaient la besogne des employés des postes, et hier un constable municipal fût appelé à intervenir.

Traduit devant le recorder ce matin, le prévenu n'a fait aucune défense, et il a été décidé sur-le-champ de lui faire subir un examen mental.

Les records de la police révèlent que ce n'est pas la première fois qu'une plainte de ce genre est portée contre le même individu.

L'HON. LA FERTE AUX OBSEQUES DE M. ALCIDE SAVOIE

L'hon. Hector Lafertè, ministre de la Colonisation de la Chasse et des Pêcheries, est parti cet après-midi pour Matawin où il représentera le gouvernement provincial au funérailles de M. Joseph-Alcide Savoie, député de Nicolet, décédé, qui auront lieu demain matin en l'église paroissiale.

3,000 EMPLOYES DE HUDSON MOTOR FERONT LA GREVE

Détroit, 7 (U. P.) — 3,000 employés de la Hudson Motor Co., à l'usine affectée à la construction des carosseries, se sont mis en grève aujourd'hui après avoir présenté une demande pour obtenir une augmentation de salaire.

LIMOILOU VEUT FAIRE OUVRIR DES RUELLES

L'ouverture de certaines ruelles du quartier Limoilou qui sont actuellement fermées à une extrémité, a été discutée hier soir au cours d'une réunion de la Ligue des Citoyens de Limoilou, sous la présidence de M. H.-O. Blanchet.

La Ligue fera des démarches auprès des autorités municipales en rapport avec l'ouverture de ces ruelles. On a également parlé de la question des pavages, mais cette question a été laissée sur la table pour être étudiée lorsque la ville préparera son prochain budget.

Suivant une déclaration faite au cours de l'assemblée, un officier de la circulation se tiendra maintenant en permanence au coin du chemin de la Canardière et de la 10e rue pour diriger les automobilistes et surveiller les chauffeurs qui se permettent trop souvent d'accélérer la vitesse sur cette artère principale.

DON GENEREUX A N.-D. DE GRACE

L'église de Notre-Dame de Grâce vient de s'enrichir de deux magnifiques tableaux: l'un représentant la fuite en Egypte, l'autre la Présentation au temple. Ces deux tableaux sont l'oeuvre d'un jeune débutant et portent de belles promesses d'avenir. Les généreux donateurs sont les familles A. Boucher et P. Renaud.

JUGEMENT CONFIRME

La Cour d'Appel a entendu ce matin, la cause de Hector Robitaille et Abitibi Lumber Ltd. Le jugement rendu par la Cour Supérieure a été confirmé immédiatement par le tribunal.

DEPART DE TROIS FF. COADJUTEURS DES PP. BLANCS

Trois frères coadjuteurs de la Société des Pères Blancs partiront dans la première quinzaine de mars prochain, pour Halifax, d'où ils s'embarqueront pour Alger. C'est à Maison-Carrée qu'ils résideront jusqu'au terme de leur noviciat. Ces religieux sont : les Révérends Frères Louis Boisvert, de Manchester, N.-H.; Léon Pouliot, de St-Anselme, Dorchester et André Santerre, de Mont-Joli, Matane.

M. VERRAULT EST DECEDE SUBITEMENT

Surintendant du département municipal des chemins depuis 33 ans.— Le défunt était âgé de 54 ans.

Le monde municipal a éprouvé une très vive émotion ce matin en apprenant la mort de M. J.-A. Verreault surintendant du Département municipal des Chemins pour la division de St-Roch décédé soudainement au milieu de la nuit dernière.

Le défunt était âgé de 54 ans, et il était à l'emploi de la ville depuis trente-cinq ans.

La mort de M. J.-A. Verreault a été d'autant plus stupéfiante pour sa famille et ses collaborateurs du service civique, que toute la journée hier, ils l'avaient vu donner constamment des signes de son inlassable dévouement. Rien ne pouvait laisser prévoir

(Suite à la page 9, 3e col.)

M. L'ABBE CYR. GAGNON ET L'APOSTOLAT LAIQUE

Le conférencier démontre que l'Apostolat Laïque est un droit et un devoir, puis il en énumère les formes.— Magnifique réunion sous les auspices de la Garde d'Honneur St-Jean-Baptiste.

ALLOCUTION DE L'ABBE GARANT

Parlant hier soir sous les auspices de la Garde d'Honneur de Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Cyrille Gagnon a donné une causerie intéressante et pratique sur l'apostolat laïque.

C'est M. l'abbé Henri Garant qui présenta le conférencier. Le Lt-Colonel Emile Garon, de la Fédération des Gardes, le remercia.

M. l'abbé Cyrille Gagnon démontra d'abord que l'apostolat des laïques est un droit et un devoir. Dans un deuxième point, il énuméra les formes sous lesquelles cet apostolat peut s'exercer.

L'apostolat c'est le dévouement pour les causes de l'Eglise, le règne de Dieu et le Salut du prochain. Il appartient évidemment d'abord au clergé qui a la mission expresse de travailler à l'extension du règne de Dieu, à l'expansion de l'Evangile, au salut des hommes. Mais parce que les laïques font partie de l'Eglise, ils ne peuvent se désintéresser de son action. Un membre du corps humain doit nécessairement concourrir au bien être de l'organisme en général. C'est tellement vrai que si un membre souffre, l'organisme entier souffre.

Ainsi en est-il dans l'Eglise. L'Eglise est la société de tous les fidèles et non pas seulement du clergé. Donc tous les fidèles doivent s'intéresser à son rôle. D'ailleurs quiconque aime Dieu doit travailler à l'expansion de son règne. Et travailler à l'extension de l'Evangile, c'est faire de l'Apostolat. Il en est de même du côté du prochain. Quiconque aime son prochain, doit vouloir son bien, son salut. On ne peut efficacement désirer le salut du prochain si on ne lui aide à le faire.

Enfin, notre intérêt même commande notre apostolat. Jamais l'E-

(Suite à la page 9, 3e col.)

M. ARMAND BUTEAU DE BEAUPORT-EST VIENT DE MOURIR

La mort vient de ravir à l'affection de tous les siens, M. Armand Buteau, inspecteur des licences pour la Commission des Liqueurs et ex-maire de Beauport-est, décédé hier soir, à l'âge de 36 ans.

M. Buteau faisait partie du régiment des Zouaves et tout le monde le connaissait. Sa mort prématurée sera apprise avec de vifs regrets par tous les citoyens de Beauport.

Le regretté défunt laisse dans le deuil une épouse éplorée, née Cécile Côté et cinq enfants en bas âge: René Jean Louis, Yolande, Denise et Ernest.

"L'Action Catholique" offre à Mme Buteau et à sa famille ses plus vives condoléances.

DU NOUVEAU

Les lecteurs assidus de l'"Action Catholique" trouveront demain, à ce même endroit, une annonce non commerciale qui les intéressera vivement.

L'AQUEDUC DE BEAUPORT NE PEUT SUFFIRE

Aux exigences de toutes les patinoires privées. — On servira d'abord les résidences.— Contrôle.

Hier soir son Honneur le Maire, le Commandeur Albert Chrétien, a présidé la première assemblée régulière du Conseil de Ville dans le nouveau local de la salle des pompiers volontaires.

Le Conseil était au complet, et plusieurs citoyens ont assisté aux délibérations qui à certains moments ne manquèrent pas d'intérêt tout particulièrement lorsqu'il fut question de contrôler l'eau des réservoirs.

Plusieurs particuliers ayant des patinoires privées se servent de l'eau et il en résulte une baisse de niveau qui, vu la pauvreté des sources en ce temps de l'année, prive certains contribuables de cette nécessité courante. Malgré la bonne volonté du Conseil il fut impossible pour cette fois de rallier l'agréable à l'utile. Il fut donc décidé qu'il sera défendu jusqu'à nouvel ordre, d'arroser les patinoires. Seul, le surveillant de l'aqueduc est autorisé à donner la permission lorsque le niveau de l'eau sera redevenu normal dans les réservoirs.

Pour consoler les intéressés, espérons qu'au printemps la défense sera relevée.

Mieux vaut tard que jamais!

GRAND EUCHRE

Un grand euchre organisé par les dames de l'oeuvre du Tabernacle, sous le patronage de M. l'abbé Létourneau, curé aura lieu le 8 février 1933, à la salle paroissiale du St-Esprit, admission .25.

LES ZOUAVES

et l'Action Sociale Catholique

Les officiers du Régiment des Zouaves Pontificaux Canadiens, ceux des trois bataillons, et les représentants des vingt-huit compagnies, accompagnés de leurs aumôniers ,ont tenu leur réunion semi-annuelle dimanche dernier, 5 février, aux Trois-Rivières, sous la présidence du colonel.

Sur la proposition du R. P. Daigneault, S. J., vétéran de Rome et aumônier major, l'assemblée a présenté ses félicitations et ses voeux à l'Action Sociale Catholique, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire.

Par contre, la Législature autorise la Commission Scolaire Catholique de Québec à emprunter $500.000 comme suit : $300.000 pour construction de deux écoles déjà commencées et la balance pour rencontrer les obligations ordinaires.— La Commission refuse le pouvoir d'annexer la municipalité scolaire de Québec-Ouest.

ADOPTION DU BILL SANS AMENDEMENT

La Commission scolaire catholique de Québec a été autorisée ce midi par la Législature à emprunter une somme de $500,00 dont $300,000 pour la construction de deux écoles déjà commencées, et la balance pour rencontrer ses obligations ordinaires.

Suivant une autre décision prise au cours de la même séance du comité des Bills Privés, l'école réclamée par les paroissiens de St-Pascal de Baylon, ainsi que l'école réclamée pour les jeunes filles de langue anglaise ne pourront être construites cette année. Le comité s'est plus à reconnaître qui ces deux nouvelles maisons d'enseignement étaient nécessaires mais que la construction de ces nouveaux édifices devait être retardée encore vu la situation de la Commission scolaire et pour faire éviter de nouveaux emprunts.

Les citoyens de St-Pascal ont soutenu une rude bataille pour obtenir leur école ce matin au comité de l'Assemblée législative, et à l'appui de leur demande ils ont même soumis un document démontrant que l'école actuelle était condamnée comme insalubre par les autorités municipales de l'Hygiène.

De leur côté, les parrains du projet de construction d'une école pour jeunes filles de langue anglaise ont consenti à ce que l'érection de cette école soit retardée, mais ils ont voulu faire greffer au bill de la Commission scolaire une clause disant que la première des deux écoles à être érigée dans l'avenir serait celle réservée aux jeunes filles de langue anglaise. Cette proposition a rencontré l'opposition de St-Pascal de Baylon, et elle a été refusée.

Ainsi donc, tant pour St-Pascal que pour les jeunes filles de langue anglaise on construira de nouvelles écoles plus tard lorsque les finances de la Commission Scolaire le permettront.

Dans la suite, on a discuté l'annexion de la municipalité scolaire de Québec-Ouest. Vu qu'à sa dernière assemblée hier soir, la Commission s'est prononcée contre ce projet d'annexion de municipalité scolaire voisine, le comité des Bills privés s'est rendu aux désirs des commissaires et l'annexion n'aura pas lieu.

L'hon. M. L.-A. Taschereau, a offert à la Commission de lui donner tous les pouvoirs pour décréter cette annexion dans le cours de l'année lorsqu'elle le jugerait à propos, mais la commission a refusé d'accepter cette offre.

Finalement le bill a été approuvé sans aucun amendement.

SUPPRESSION DES ANNONCES LE LONG DES GRANDES ROUTES

L'hon. M. Perrault annonce qu'il présentera un projet de loi décrétant la suppression de toutes les annonces le long des grandes routes de la province.— On les tolèrera à un quart de mille.

EMBELLIR ET FACILITER LA VUE

L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, a annoncé ce matin au représentant de l'Action Catholique qu'il était à préparer un projet de loi pour prohiber toutes les annonces le longg de nos grandes routes.

Il y a déjà deux ans, une loi était adoptée pour empêcher la publicité des liqueurs alcooliques le long de nos routes. L'hon. J.-E. Perrault fait maintenant un pas de plus et veut empêcher la publicité par panneaux-réclame.

Le ministre de la Voirie exigera que ces panneaux-réclame soient à un quart de mille du centre de la route. M. Perrault veut embellir nos grandes artères et augmenter la visibilité.

Ce projet rencontre bien la campagne de refrancisation que l'on poursuit, campagne dont l'objet est de redonner à notre province, sa physionomie française.

L'embellissement de nos routes est une politique poursuivie depuis quelques années. On a planté des milliers d'arbres le long des principales voies mais à plusieurs endroits, les panneaux-réclame en cachaient la beauté. En reculant ces panneaux à un quart de mille, on dégage les arbres, tout en augmentant la visibilité.

Nul doute que le projet de l'hon. Ministre de la Voirie sera bien accueilli par la Législature.

LE SEMINAIRE DE CHICOUTIMI AURA SON CERCLE THOMISTE

Les séances inaugurales auront lieu les 8 et 9 février. — M. l'abbé Joseph Dufour, président.— S. E. Mgr Lamarche présidera la première réunion.— Conférence de M. l'abbé Eugène Tremblay.

IMPORTANTE INITIATIVE

On vient de fonder un Cercle thomiste au Séminaire de Chicoutimi. M. l'abbé Joseph Dufour, professeur de philosophie, l'âme de cette initiative, est tout naturellement le président de ce nouveau Cercle. Et, mercredi, puis jeudi soir prochain, les 8 et 9 février, il y aura séance spéciale, séance dont le programme est des plus intéressants.

La première, sous la présidence de Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi, outre l'allocution finale de Son Excellence, comporte le discours d'ouverture du président et un travail de l'abbé Eugène Tremblay, professeur de théologie, intitulé: "Vue sur la somme théologique de saint Thomas".

La seconde séance, celle de jeudi soir, sera présidée par M. le chanoine Duchesne, supérieur, qui, aussi, adressera la parole. A cette séance M. le chanoine Arthur Gaudrault, curé de Bagotville, parlera de l'"accord de la foi et de la raison dans la personne et dans l'oeuvre de saint Thomas." Et la fanfare ainsi que l'orchestre du Séminaire prendront une part harmonieuse à ces soirées authentiquement scolastiques.

Il faut féliciter les autorités du Séminaire de Chicoutimi de l'empressement avec lequel ils répondent au désir que, lors de sa première session a exprimé l'Académie Saint-Thomas d'Aquin qui ambitionne la fondation de cercles thomistes partout où ce sera possible, et qui se réjouit grandement de la vitalité du nouveau-né.

Monsieur l'abbé Joseph Ferland, aumônier des Ursulines de Québec, l'un des membres les plus distingués de l'Académie, représentera celle-ci à l'inauguration du Cercle de Chicoutimi.

LE R. F. NOEL PART POUR L'EUROPE

Le R. F. Marie-Noel, directeur à Charlesbourg, s'embarquera sur le paquebot "Paris", à New-York, pour l'Europe, dans le but de se reposer un peu et de parachever ses études.

A LIMOILOU

Ce soir, en la salle paroissiale de Limoilou, aura lieu le deuxième euchre organisé au profit des oeuvres de la paroisse St-Pascal Baylon. Il y aura encore un prix pour chaque table et une bouteille de Coca Cola pour chaque assistant grâce à la bienveillance de cette firme. Admission 35 cents.

"CHANTEPIE"

Ce soir, à 8 heures, au couvent de St-François d'Assise, les jeunes gens du cercle d'Assise interpréteront de nouvau le beau drame en trois actes intitulé "Chantepie", qui a remporté un si brillant succès hier soir. Cette séance est donnée comme la précédente au profit des oeuvres paroissiales.

L'admission est de 25 sous.

DENOUEMENT D'UN ACCIDENT D'AUTO

L'hon. juge Aimé Marchand, de la Cour Supérieure, a rejeté hier après-midi une action en dommages au montant de $125.00 qu'il venait d'entendre. Un citadin réclamait ce montant d'un cultivateur parce qu'il avait endommagé son automobile en frappant une vache "errante dans le chemin". Le défendeur a prouvé que la vache était sortie dans le chemin parce que des étrangers avaient ouvert la barrière. Il ne pouvait donc être tenu responsable pour la faute d'un autre et l'action a été rejetée sur le banc.

SITUATION PRECAIRE

Paris, 7. — (B. U. P.) — Une vague d'animosité contre le Parlement déferle aujourd'hui sur toute la France, comme la Chambre des Députés se prépare à étudier le discours du budget, lequel peut bien signifier la défaite du gouvernement formé ces jours derniers par Edouard Daladier.

Un homme et une femme ont subi leur procès hier sur l'accusation d'avoir tenu une maison de désordre. Cette cause était l'écho d'une descente faite sur la rue St-François par les détectives de la Sûreté Provinciale. M. le Juge Fitzpatrick prit la cause en délibéré.

3ÈME JOURNEE LITURGIQUE A CHARNY LE 12

La troisième journée liturgique organisé par le Comité de propagande liturgique et d'Art Sacré de l'A. F. A. C. C., aura lieu dimanche prochain, douze courant à Charny.

Le programme comporte une messe le matin avec sermon de circonstance par M. l'abbé Ernest Lemieux, professeur au Grand Séminaire de Québec et une conférence le soir par M. l'abbé Arthur Douville, Supérieur de l'Ecole Apostolique.

LES MALADES SERONT RECUS EN 2 GROUPES

A Notre-Dame de Grâce. — Deux émouvantes cérémonies se dérouleront le mercredi, 31 mai prochain.

Comme le nombre grandit sans cesse des malades qui veulent prendre part à cette fête, et que la capacité de l'église est limitée, les malades seront divisés en deux groupes.

Le matin, à la messe, les places seront réservées aux malades empêchés de venir à l'église durant l'année par leurs infirmités.

Dans l'après-midi, on fera une deuxième cérémonie pour tous les autres malades, que leurs infirmités n'éloignent pas habituellement de l'assistance à la messe. Si la température est favorable, cette démonstration aura lieu à la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes.

NATURE ET DIVISION DE L'ECONOMIE POLITIQUE

Magnifique conférence de M. J.-E. Grégoire à l'Ecole des Sciences Sociales.— L'économie politique ne doit pas être séparée de la question sociale.— Cette dernière présente un problème économique.

UN ORDRE DOIT ETRE SUIVI

Les élèves de l'Ecole des Sciences Sociales sont entrés hier soir, dans l'étude de l'Economie Politique. M. J.-E. Grégoire, C.R., a donné son premier cours. Il a indiqué la nature et les divisions de cette science sociale.

Car l'Economie Politique est une science sociale. Les sciences sociales étudient l'homme vivant en société elles l'envisagent à des points de vues différents; l'activité humaine en effet peut poursuivre des fins différentes, cultiver des domaines variés.

Ainsi l'homme a des devoirs à remplir, des droits à exercer, des besoins auxquels il doit pourvoir; il entretient de ce fait avec ses semblables des rapports multiples et variés: rapports moraux, scolaux, légaux, politiques d'où la morale, la sociologie, le droit, l'économie politique, la politique, sont autant de sciences qui ont un seul et même objet : l'homme social. Forcément alors, le moraliste, le sociologue, le jurisconsulte, l'économiste et la po-

(Suite à la page 9, 3e col.)

REELECTION DE M. BENOIT A L'INSTITUT

Le président veut enrichir la bibliothèque de 10,000 volumes cette année.— Espace pour 80,000.

L'Institut Canadien a réclamé un nouveau terme de M. R. A. Benoit, greffier du Conseil Législatif, président depuis janvier 1932. M. Benoit a accepté une réélection et a exposé son programme pour l'année nouvelle.

L'enrichissement de la bibliothèque! Voilà l'ambition des membres pour 1933. Le président place à 10,000 volumes l'objectif de cette année, soit une augmentation d'environ 30%. Maintenant que l'Institut a l'espace suffisant pour loger 80,000 volumes, il faut travailler à remplir les rayons qui n'en contiennent encore que 33,000.

Dans son rapport, M. Benoit a fait l'historique de l'Institut et signalé le principal fait de la'nnée: le déménagement au Palais Montcalm.

Le Dr Alfred Morisset, bibliothécaire, a appris aux membres les résultats suivants pour l'année écoulée: 9 conférences; 88 nouveaux membres; 33,690 livres en circulation; 73 journaux et revues; 618 livres reçus; démission de 23 membres.

Le Conseil d'administration a été réélu au complet, sauf un secrétaire correspondant remplacé par M. Lorenzo Masson :

Président, M. R.-A. Benoit; vice-présidents, M. le docteur E. Couillard et M. L.-A. Lessard; trésorier, M. Georges Tessier; assistant-trésorier, M. J.-A. Pugère; secrétaire-archiviste, M. J.-G. Couture, N. P., ass.-sec.-archivistes, M. J.-E. Chapleau et M. Henri-L. Gagnon; secrétaire-correspondant, M. Alphonse Désilets; ass.-sec.-corres-

(Suite à la page 9, 7e col.)

AUJOURD'HUI

CHEZ LES OUVRIERS. — A la Bourse du Travail, Conseil central des Syndicats catholiques.

A ST-Frs. D'ASSISES. — Soirée dramatique et musicale à 8 heures, sous les auspices du cercle d'Assises. On y interprétera "Chantepie".

A ST-FIDELE. — Soirée dramatique et musicale, à 8 heures, ce soir, à la salle paroissiale.

A LA SALLE ST-PIERRE. — Soirée dramatique, ce soir, à 8 heures, par les artistes du Cercle Legault.

A L'ARENA. — La Ligue des Bons Sports offre ce soir deux joutes à ses habitués. La première rencontre commencera à 8 heures.

M. LE DR ARTHUR LECLERC EST ELU PRESIDENT DE LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Il succède à M. Maxime Morin, C. R., dont le terme était expiré.— Toutes les élections sont faites par acclamation. — M. Léo Pelland, C. R., président-adjoint et M. J. A. Gravel, vice-président.

UNE ANNEE TRES ACTIVE

Le nouveau président-général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec est M. le Dr Arthur Leclerc, Commandant de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, qui a été élu par acclamation hier soir pour succéder à M. Maxime Morin, C.R., dont le terme d'office était texpiré. M. le Commandeur Leclerc aura comme président adjoint M. Léo Pelland C. R., professeur à l'Université Laval, et comme vice-président M. J.-A. Gravel, président de la section St-François d'Assise.

Toutes les élections se firent par acclamation au milieu d'une assistance imposante qui démontrait indubitablement une vigueur nouvelle dans les rangs de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Au cours de l'année 1932, la Société comptait dans les diverses sections un effectif total de 3877 membres, ce qui représentait une augmentation considérable sur l'année précédente. Un grand nombre de nouveaux membres ont été admis depuis janvier et nous croyons que les membres sont actuellement près de 5,000.

Les élections se firent dans une assemblée enthousiaste composée de près de deux cents délégués venus de 15 sections. Le président sortant de charge, M. Maxime Morin, C.R., les remercia d'être venus en aussi grand nombre, félicita ses collègues

(Suite à la page 9, 5e col.)

NOUVEAU PRESIDENT

Le Dr Arthur LECLERC a été élu par acclamation président général de la Société St-Jean-Baptiste.

La production des automobiles durant décembre aux Etats-Unis et au Canada a été de 109,542 voitures, camions et taxis au lieu de 61,761 durant novembre 1932 et de 123,873 durant décembre 1931. La production a été durant 1932 de 1,431,541 voitures au lieu de 2,472,359 voitures durant l'année 1931.

Lisez Notre Annonce en page 2

LE MAGASIN DE L'HOMME

N.-E. Papillon 406 Rue St-Jean

?

Serez-vous un des CHANCEUX qui achèteront pour $19. Un PALETOT en véritable Poil de chameau (fini bouclé) Valeur de $35. Grandeurs 34 à 38 VOYEZ NOTRE VITRINE SPECIALE

TELESPHORE SIMARD

LA PLUS GRANDE VENTE A UNE PIASTRE S'OUVRIRA SOUS PEU SURVEILLEZ L'ANNONCE

1ère RAISON

Vous y doublerez la valeur de votre piastre.

2ème RAISON

Le choix sera si considérable que vous en serez tout étonné.

3ème RAISON

Il n'y aura que des aubaines, des bons marchés et des occasions.

TROIS RAISONS QUI VOUS ENGAGENT A NOUS ATTENDRE.

A DEMAIN LA DATE

TELESPHORE SIMARD

183, rue St-Joseph, St-Roch Tél.: 8151